L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

77e année — No 264 — QUEBEC, JEUDI 23 MARS 1944 — 3 CENTS LE NUMERO

Appels téléphoniques — Le jour 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin. — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

Le Reich mobilise les satellites des Balkans L'ennemi est acculé à l'estuaire de la Boug

Après avoir occupé la Hongrie, les troupes allemandes semblent en train de faire subir un sort identique à la Slovaquie, à la Roumanie et à la Bulgarie. — Doeme Sztojay est assermenté comme premier ministre hongrois. — L'amiral Nicholas Horthy serait prisonnier à Koenigsberg. — La Roumanie cherche à faire la paix.

Stockholm, 23. — (P. A.) M. Antal Ullein Reviczky, ministre hongrois en Suède, a annoncé hier son refus de reconnaitre le nouveau gouvernement hongrois et il a déclaré qu'il représentait toujours "le dernier gouvernement indépendant légal". "Le nouveau gouvernement, dit-il, "est une administration quisling sans caractère légal".

Londres, 23. — (P. A.) Après avoir occupé la Hongrie et y avoir installer un gouvernement fantoche, l'Allemagne, rapporte-t-on, fait peser sa dure poigne sur ses satellites dans une tentative fiévreuse pour construire une forteresse dans une forteresse contre la poussée soviétique à l'ouest et contre les autres menaces alliées.

Le but que s'est fixé Berlin est une "mobilisation générale de tout le sud-est de l'Europe". Les nazis continuent de se répandre en Hongrie où les baïonnettes allemandes protègent un premier ministre Quisling ayant pour mission de diriger une politique de coopération plus grande des Hongrois à l'effort de guerre du Reich et ils pénètrent en Bulgarie, en Roumanie et en Slovaquie, suivant des dépêches venant de capitales neutres.

L'emprise allemande sur la Hongrie, autrefois favorite mais souvent récalcitrante, a été annoncée par Radio-Berlin qui ajoutait que de nouvelles troupes nazies arrivent dans le pays. Le premier bulletin déclarait que le gouvernement hongrois avait démissionné et que les troupes nazies étaient entrées en Hongrie par suite d'une entente mutuelle. Il ajoutait qu'il n'y avait eu aucune opposition mais qu'un petit groupe de politiciens antinazis avait provoqué une guerre des nerfs.

Radio-Budapest rapporte que le nouveau gouvernement a été assermenté par le régent Nicholas Horthy que l'on a rapporté prisonnier lors de l'invasion de la Hongrie, lundi dernier. (Paul Archinard, correspondant de la NBC, affirme dans un message venant de Suisse, que Horthy est prisonnier à Koenigsberg).

De plus, Radio-Ankara déclare que tout indique que la Roumanie est à la veille d'envoyer ses généraux à travers la boue de la Bessarabie pour demander un armistice au gouvernement soviétique.

Le nouveau premier ministre est Doeme Sztojay, ancien officier de l'armée hongroise et ministre hongrois à Berlin. L'agence allemande DNB dit que pour le tenir dans le rang Hitler a nommé le Dr Edmund Veehsenmayer "ministre et commissaire du plus grand Reich allemand en Hongrie".

Berlin, bien que disant que le nouveau premier ministre a été chargé par le régent hongrois, l'amiral Horthy, de former un nouveau gouvernement, n'a rien révélé des allées et venues du régent, que l'on disait auparavant être détenu en Allemagne, avec deux autres hauts fonctionnaires hongrois.

De capitales neutres on apprend que l'armée allemande roule actuellement à travers le sud-est de la Hongrie et pénètre en Transylvanie et dans la région des Carpathes, et que des réserves pénètrent en Roumanie pour former une nouvelle ligne de défense en arrière des armées nazies refoulées par les Russes.

La première opposition manifeste au régime Sztojay est venue hier de la légation hongroise à Stockholm, qui a annoncé qu'elle ne reconnaitrait aucun gouvernement nommé par l'amiral Horthy.

Londres, 23. — (PC) Voici le texte de la déclaration allemande annonçant un nouveau gouvernement pour la Hongrie, tel que radiodiffusé de Berlin et capté par la Presse Associée:

"Afin d'aider la Hongrie contre l'ennemi commun, dans le cadre d'une poursuite conjointe de la guerre des nations européennes unies dans un pacte tripartite, et en particulier pour intensifier une lutte efficace contre le bolchévisme par la mobilisation de toutes les énergies, et pour prendre des mesures de précautions importantes, des troupes allemandes sont arrivées en Hongrie conformément à un accord mutuel.

"A la place de l'ancien gouvernement, qui a démissionné, son excellence le régent a confié à M. Sztojay, jusqu'ici ministre hongrois à Berlin, la tâche de constituer un nouveau gouvernement.

"Les deux gouvernements alliés admettent que les mesures qui ont été prises contribueront, conformément à l'amitié traditionnelle et à la fraternité d'armes des peuples hongrois et ellemand, à mobiliser toutes les ressources de la Hongrie pour la victoire finale de la cause commune".

Londres, 23. — (PC) — (Par Ross Munro, correspondant de guerre de la Presse Canadienne) — La puissante ruée des armées rouges au delà du Dniester en Roumanie d'avant-guerre a forcé Hitler à jouer l'une de ses plus grosses cartes de la guerre — l'utilisation d'une grande partie de ses précieuses réserves stratégiques pour soutenir le front chancelant des Balkans.

Certaines divisions de cette réserve avaient probablement été désignées pour combattre l'invasion alliée en Europe occidentale, mais les nazis ont dû envoyer de nouvelles forces en Hongrie, Roumanie et Bulgarie, pour ne pas concéder les Balkans à l'armée rouge.

Hitler voulait pouvoir compter sur cette réserve le plus longtemps possible, non seulement pour l'ouest mais aussi pour affronter la menace soviétique en Pologne. Mais la poussée de l'armée rouge sur les Balkans, toutefois, a dépassé toutes les prévisions allemandes, et les nazis n'étaient pas préparés.

L'artillerie alliée tire à bout portant sur les soldats nazis

Dans Cassino où les Néo-Zélandais progressent pied par pied. — Les parachutistes allemands se cramponnent à l'hôtel Continental et à quelques immeubles. — Ils offrent une résistance d'une vigueur sans précédent.

Naples, 23. — (PA—Par Richard G. Massock, de la Presse Associée) L'artillerie alliée a été mobilisée hier pour abattre à bout portant les fanatiques parachutistes nazis encore cramponnés aux ruines de l'hôtel Continental et à une demi-douzaine d'autres immeubles à l'extrémité sud de Cassino, et la bataille est plus furieuse que jamais.

Derrière le rideau de fer et de feu tendu par l'artillerie, l'infanterie néo-zélandaise progresse pied par pied, livrant souvent de furieux corps à corps.

La bataille n'est pas moins violente sur le versant du mont Cassin, d'où les mortiers allemands dirigent un feu nourri sur les zones de combat. Deux autres contre-attaques nazies contre la colline du château, occupée par les Alliés, ont été repoussées.

Radio-Rome a annoncé hier que les autorités allemandes vont retirer de Rome toute leurs organisations militaires et détourner le transport militaire de la ville éternelle "afin que la responsabilité du bombardement de Rome retombe entièrement sur les Alliés".

Sur la plage d'Anzio, les troupes alliées semblent n'avoir plus à craindre d'autre grande offensive allemande pour les jeter à la mer.

Condamné à mort pour trahison

Alger, 23. — (PA) Un tribunal militaire a condamné hier Antoine Amoroso, un Français de Tunisie, à subir la peine capitale pour trahison. Il était accusé d'être un membre de la phalange africaine, une organisation de Vichy formée pour aller combattre contre les Russes sur le front oriental.

Les nazis annoncent leur intention de faire de Rome une ville ouverte

Afin, disent-ils, de faire porter aux Alliés la responsabilité de tout bombardement de la Ville Eternelle. — Les autorités des Nations unies acceptent avec scepticisme cette déclaration. — Le contrôle.

Londres, 23. — (PA—Par Lewis Hawkins, de la Presse Associée) Les Allemands ont annoncé hier qu'ils démilitariseront Rome afin de faire rejaillir sur les Alliés la responsabilité de tout bombardement de la Ville Eternelle, mais on considère comme peu probable ici que les Alliés se préoccupent de cette déclaration unilatérale de "cité ouverte".

Dans le monde militaire on doute des intentions allemandes, parce que l'on croit que les Allemands ne pourraient pas ravitailler leurs troupes sur la tête de plage d'Anzio, au sud de Rome, sans utiliser les routes et les voies ferrées de la Ville Eternelle.

Le fait de considérer Rome comme "ville ouverte" comporterait une acceptation aveugle des déclarations allemandes unilatérales et non officielles, ou un système compliqué de surveillance par des représentants neutres.

La marine cubaine

Ottawa, 23. — (PC) M. Eugenio De Sosa, directeur adjoint du Diaro de la Mariha, journal de La Havane, a déclaré hier que la marine cubaine, dotée de vaisseaux par les Etats-Unis, a entrepris la patrouille de la zone de La Havane à Key West et Miami. "Et nous avons accroché quelques sous-marins", ajouta-t-il avec enthousiasme.

Des avant-gardes nippones ont traversé la frontière de l'Inde

Elles ont été laissées jusqu'ici à peu près libres. — Les Chinois poursuivent leur vigoureuse offensive dans le nord de la Birmanie. — D'autres troupes alliées attaquent de flanc les Japonais.

New Delhi, 23. — (PA) On a officiellement annoncé hier qu'au cours d'une offensive majeure les Japonais sont entrés aux Indes en franchissant "en un ou deux endroits" la frontière de l'Etat indien de Manipour.

Les forces japonaises décrites comme était des "colonnes volantes" ont apparemment traversé le nuit le Chindouin et se sont avancées presque sans être gênées dans leurs opérations à travers la jungle.

En menant leur poussée contre l'Inde, les Japonais ont choisi la même route suivie en 1942 par le gros des forces du général sir Harold Alexander lorsque l'ennemi envahit la Birmanie. L'Etat de Manipour a pour frontière la province d'Assam et la Birmanie.

Lord Louis Mountbatten souligne dans son communiqué qu'"en certains endroits" les Japonais "sont en contact avec nos patrouilles d'avant-garde".

Sur le front nord birman, la 22e division chinoise poursuit sa poussée au sud de la vallée Hukang vers la vallée Mogaung et des éléments avancés "combattent le long de la route au sud du point le plus élevé du défilé de Jambu Bum".

Dans la région des monts Chin, à une centaine de milles au sud de la frontière de Manipour, certaines forces alliées se sont dirigées vers le nord pour "parer aux mouvements de flanc des Japonais au nord de Tiddim" et elles ont lancé lundi une petite attaque près de Falam, au sud de Tiddim.

Les Japonais s'avancent péniblement dans la région montagneuse et sauvage des monts Somra en bordure de la frontière orientale de l'Inde.

La présente poussée de l'ennemi fait apparemment partie d'une offensive contre l'Inde menée par plusieurs colonnes, sur un front de plus de 100 milles s'étendant du secteur des monts Chin au nord de Tiddim jusqu'au cours supérieur du Chindouin.

Des forces britanniques se sont attaquées à une aile de la ligne d'attaque des Japonais dans les monts Chin, près de Falam, tandis que d'autres patrouilles ont harcelé des colonnes ennemies plus au nord, vraisemblablement près de la frontière.

Six disparus

Hermiston, Ore., 23. — (PA) Cinq hommes et une femme sont disparus dans l'explosion d'un entrepôt de bombes du vaste dépôt local de munitions, a annoncé hier l'officier commandant A.-S. Buyers.

G.-N. Zarubin nommé ambassadeur au Canada

New-York, 23. — (PA) M. G.-N. Zarubin a été nommé ambassadeur soviétique au Canada, a annoncé hier soir Radio-Moscou dans un message capté par le Service de Renseignements des Etats-Unis.

Destroyer nippon coulé à Aitape

Q.G. allié, sud-ouest du Pacifique, 23. — (P.A.) — Un contre-torpilleur japonais et deux petits navires de commerce ont été coulés par des bombardiers alliés au large d'Aitape, Nouvelle-Guinée, au nord-ouest d'Ouéouak, a annoncé aujourd'hui le Q.G. allié.

Aitape est dans un secteur où l'on a remarqué une grande activité maritime ennemie récemment.

Au cours d'un autre raid aérien sur Rabaul, Nouvelle-Bretagne, 133 tonnes d'explosifs furent lâchées, dit le communiqué allié.

Dans les îles St-Mathias, dont l'invasion, lundi, compléta l'isolement de Rabaul, des fusilliers américains ont consolidé leurs positions à Emirau sans rencontrer d'opposition.

Au sud de Madang, sur la côte de la Nouvelle-Guinée, les Australiens ont envoyé des patrouilles jusqu'à moins de sept milles de Bogadjim.

36,000 candidats à l'aviation versés dans l'armée américaine

L'enrôlement des jeunes de 17 ans dans les cadets de l'air est provisoirement suspendu. — Les bureaux de mobilisation ne parviennent pas à fournir un nombre suffisant de recrues à l'armée, aux Etats-Unis.

Washington, 23. — (P. A.) La libération de 36,000 candidats à l'aviation en faveur de l'armée américaine au sol et la suspension provisoire de l'enrôlement des jeunes de 17 ans dans les cadets de l'air ont été annoncées hier par le secrétariat de la Guerre comme étant des mesures prises au sein de l'armée pour faire face à une rareté générale d'hommes pour les forces au sol.

Un haut fonctionnaire militaire a déclaré que les conseils de mobilisation ne réussissent pas depuis treize mois à répondre aux besoins de l'armée, et affirmé que "le moment est venu d'avoir les combattants dont nous avons besoin".

Cette déclaration est le dernier développement survenu dans la lutte engagée entre les forces armées et l'industrie et l'agriculture pour obtenir les services de milliers de jeunes de moins de 27 ans. Un officiel de l'industrie aéronautique a riposté en disant qu'une cancellation générale des sursis consentis aux jeunes hommes paralyserait les lignes aériennes nécessaires à la guerre.

Les nazis survolent Londres de nouveau

Londres, 23. — (PC) Des raiders allemands ont de nouveau survolé la capitale anglaise hier soir, alors que des équipes étaient encore occupées à enlever les débris laissés par l'attaque menée de bonne heure hier matin par plus de 100 avions nazis.

Toutefois l'alerte d'hier soir ne dura qu'une demi-heure.

Quelques avions ennemis seulement atteignirent la métropole et l'un d'eux fut détruit.

Le raid d'hier matin fit plusieurs victimes et alluma des incendies. L'ennemi perdit environ dix appareils.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50; avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

Turgeon sera à Mexico demain

Mexico, 23. — (P.A.) Le bureau de la commission commerciale canadienne a annoncé hier que M. W.-F.-A. Turgeon, premier ambassadeur canadien au Mexique, arriverait demain avec son épouse, sa fille et un secrétaire.

M. Hector Allard, premier secrétaire de l'ambassade, devrait arriver aujourd'hui de Washington.

Le nouveau Barbe-Bleue arrêté

Londres, 23. — (P. C. — Reuters) Le "Dr Petiot", recherché par la police en rapport avec la découverte d'une vingtaine de corps calcinés, que l'on annonça comme noyé avant-hier, a été arrêté à Paris, déclara hier une agence de presse allemande.

La nouvelle de Berlin, qui "en l'absence de toute autre information peut être considérée comme fondée", dit que le mystérieux médecin fut arrêté par dix détectives.

1,500 tonnes de bombes lâchées sur la capitale de l'Allemagne

Les bombardiers américains n'ont pas rencontré d'opposition sérieuse de la part de la Luftwaffe au cours du raid. — De 500 à 700 appareils de bombardement ont participé à l'attaque. — Alerte à Londres.

Londres, 23. — (PA) Par W.-W. Hercher, de la Presse Associée) De gros bombardiers américains ont de nouveau pénétré profondément en Allemagne, hier, pour reprendre la bataille de Berlin, et ont lâché dans les 1,500 tonnes de bombes sur la capitale nazie. Tout indique que ce nouveau coup fut porté sans opposition sérieuse de la part de la Luftwaffe.

Des objectifs industriels et militaires encore debout au coeur de l'empire nazi furent martelés par les gros bombardiers au nombre de 500 à 750. Une escorte de 750 à 1,000 chasseurs les accompagna.

Des passagers arrivant par avion de Berlin à Stockholm ont déclaré que le raid d'hier avait été le plus dur de tous ceux subis par la capitale depuis que les raids diurnes sont commencés. D'immenses incendies furent allumés dans la ville, principalement dans le nord.

Hier soir, Londres eut une brève alerte.

Au cours de la nuit dernière, la R. A. F. se porta à l'attaque de Francfort et d'autres objectifs non spécifiés en Allemagne. Des bombardiers du C. A. R. C. participèrent apparemment au raid.

L'incursion américaine en Allemagne, hier, coûta treize bombardiers et neuf chasseurs.

Restrictions abolies

Ottawa, 23. — (P.C.) — La Commission des prix a annoncé hier soir l'abolition des restrictions sur la quantité de métal pouvant servir à la fabrication de meubles, literie et pièces au Canada.

Déclaration nette de la politique étrangère des Etats-Unis réclamée

Par deux douzaines de républicains qui ont jusqu'ici soutenu les mesures de Roosevelt se rapportant à la collaboration internationale. — Ces parlementaires rencontreront Hull demain matin. — Dirigés par Robert Hale.

Washington, 23. — (P.A.) Deux douzaines de républicains qui en sont à leur premier terme à la Chambre des Représentants et qui ont déclaré avoir jusqu'ici soutenu les mesures du président Roosevelt visant à la collaboration internationale, ont publié hier soir une lettre datant d'une semaine au secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, dans laquelle ils réclamaient une déclaration nettement tranchée sur la politique étrangère.

Ces vingt-quatre membres furent convoqués ensemble hier par le représentant Robert Hale, du Maine, pour discuter la déclaration de politique étrangère en dix-sept points formulée avant-hier par M. Hull.

Ce groupe parlementaire rencontrera M. Hull demain matin et il recevra alors une réponse à sa lettre.

Cette lettre dit entre autres choses qu'en Europe et en Amérique du Sud on est découragé de constater que les relations étrangères américaines souffrent d'une nuisance sérieuse du fait de l'absence d'une définition de la politique américaine.

L'Opposition irlandaise appuie de Valera

Dublin, 23. — (P. C. — Reuters) Le Fine Gael, parti opposé au gouvernement du premier ministre Eamon de Valera, est avec le gouvernement dans tout ce qui concerne le refus d'acquiescer à la demande américaine requérant l'expulsion des diplomates axistes, a déclaré hier le général Richard Mulcahy, chef du Fine Gael, au sénat.

1,258 familles de la métropole menacées d'être jetées à la rue

Par suite de l'expiration de leurs baux. — Une délégation rencontre Douglas Abbott, secrétaire parlementaire du ministre des Finances et suggère le prolongement des baux pour un an. — Réponse prochaine promise.

Ottawa, 23. — (PC) Le prolongement des baux expirant le 1er mai pour une période d'un an afin de protéger 1,258 familles de Montréal menacées d'être jetées à la rue, a été suggéré hier par une délégation de 25 membres de l'Association des Locataires de Montréal au cours d'une entrevue avec M. Douglas Abbott, assistant parlementaire du ministre des Finances, M. Ilsley.

La délégation dit que quelque 8,000 personnes seront à la belle étoile le 1er mai à moins que le gouvernement fédéral ne prenne une décision énergique. L'Office des Prix, qui renferme l'administration des loyers, fait rapport au ministère des Finances.

M. Abbott dit que le mémoire soumis par la délégation sera immédiatement et soigneusement étudié par le gouvernement.

Le gouvernement, dit-il, dut faire ce qu'il croyait être dans l'intérêt du plus grand nombre. Le logement n'est pas de la responsabilité exclusive ou essentielle du gouvernement fédéral, et les autorités provinciales et municipales ont aussi leur responsabilité dans ce domaine.

M. Owen Lobley, de Montréal, administrateur des loyers, assistait à l'entrevue. Il déclara que 1,258 avis d'avoir à vider les lieux ont été donnés dans Montréal pour le 1er mai.

Roosevelt va mieux

Washington, 23. — (PA) Le président Roosevelt, confiné à ses appartements toute la semaine à cause d'un rhume de cerveau, continuait de prendre du mieux hier soir, annonça-t-on dans son entourage.

Discours de Churchill

Londres, 23. — (PC) Le premier ministre Churchill s'adressera à la nation par le truchement de la radio à 9 p. m. (4 p. m., heure avancée de l'est), dimanche, le 26 mars, a-t-on annoncé officiellement hier.

Toronto, 23. — (P.C.) — Les autorités de Radio-Canada ont annoncé hier soir que le discours de dimanche prochain du premier ministre Churchill sera radiodiffusé sur un réseau national à partir de 4 p.m., heure avancée.

Généraux fusillés sur l'ordre de Hitler

Stockholm, 23. — (P. A.) Une rumeur non confirmée mais persistante dit que les généraux allemands Voelch, Fuchs et Heisinger ont été fusillés il y a quatre jours sur l'ordre d'Hitler pour avoir refusé de livrer une attaque dans la zone de la boucle du Dniéper, en Russie, parce qu'ils étaient à court de munitions et de canons. La même rumeur dit que le général Hoepfner, de la Luftwaffe, a été dégradé pour le même motif.

Les Soviets se sont emparés de Pervomaisk qui protégeait la retraite allemande dans le sud de l'Ukraine. — Le port de Nikolaev est à la veille de tomber. — Les rouges ont déclenché une offensive à Tarnopol.

Londres, 23. — (PA — Par Tom Yarbrough, de la Presse Associée) — L'armée rouge, après deux jours de bataille, a capturé l'important noyau ferroviaire fortifié de Pervomaisk, qui protégeait la retraite allemande du sud de l'Ukraine, et au sud-est elle a progressé jusqu'à moins de huit milles de la grande ville de Nikolaev, ancre de la première ligne allemande dans l'est, annonça Moscou la nuit dernière.

Les Russes sont en train de refermer un étau sur Nikolaev par le nord, l'est et le sud, et ils acculent l'ennemi à l'estuaire de la Boug.

Les Allemands, entre temps, disent que les Russes ont déclenché une grande offensive de flanc en Ukraine orientale, dans la zone de Proskurov-Tarnopol, de même qu'en Pologne, et ont forcé les nazis à se replier.

Pervomaisk était l'un des deux principaux bastions allemands sur la rive sud de la Boug protégeant les approches de Nikolaev et Odessa. L'autre est Vosnesensk, 40 milles au sud, et lorsque cette dernière place tombera, les Russes auront à vrai dire déblayé la voie qui les conduira à ces deux grandes villes des bords de la Mer Noire.

Le bulletin de Moscou dit que plusieurs localités habitées ont été prises au cours de l'avance en Pologne, en direction de la grande ville de Lwow.

Berlin dit que le commandement soviétique est à préparer une offensive massive dans la région de Narva, en Estonie, loin dans le nord. Il prétend que les Russes ont rassemblée là 100 divisions — plus d'un million d'hommes.

Une telle offensive scellerait le sort de la Finlande.

L'offensive russe menée depuis la zone de Tarnopol pourrait fort bien aussi prendre au piège des forces allemandes considérables qui ont justement été retirées de la région de Vinnitsa à l'est. Ces forces sont actuellement au fond d'une immense poche autour de laquelle, admet Berlin, les Soviets tentent de former un étau.

Anglais arrêtés à Bucarest

Ankara, 23. — (P.C)-Reuters) La Gestapo a Bucarest a commencé à arrêter les 508 sujets britanniques qui habitaient encore la Hongrie, a-t-on appris hier. En dehors de l'obligation de se rapporter une fois par mois à la police, ces personnes avaient joui jusqu'ici d'une liberté relative.

Le fédéral n'a pas demandé de terrain

Montréal, 23. — (P.C.) — Le comité exécutif de cette ville a déclaré hier soir n'avoir reçu aucune demande précise du gouvernement fédéral pour l'obtention d'un site en vue de la construction d'un hôpital militaire de 500 lits.

Cette déclaration fut faite après que des protestations eurent été exprimées depuis qu'il a été publié que les autorités municipales projetaient de faire cadeau d'un site sur le versant du Mont-Royal pour la construction de cet hôpital.

Le conseiller Z. Lesage avait déclaré précédemment dans la journée que la construction d'un tel hôpital au pied du Mont-Royal serait au détriment de "l'une des plus belles parties du parc de la Montagne".

Le conseiller Jean Savignac a aussi déclaré au conseil que les plans d'un hôpital militaire devraient être abandonnés et qu'un hôpital pour enfants tuberculeux devrait être construit plutôt.

Nouvelle éruption du mont Vésuve

Pompéi, Italie, 23. — (P.A.) — Par George Tucker, correspondant de guerre de la Presse Associée. — Le Vésuve s'est de nouveau révélé hier soir en répandant sur une grande partie du pays une pluie de cendres de deux pieds d'épaisseur et en bombardant les habitants de la région de pierres incandescentes d'un pouce de diamètre.

Le vent transporta les cendres volcaniques jusqu'à 25 milles au sud, à moins de dix milles au delà de Salerne, mais la plus forte pluie de pierres chaudes et de cendres s'abattit en direction de l'ouest, sur une bande de terre de trois quarts de mille de largeur, principalement autour de Pompéi.

Les habitants de la région, se protégeant la tête sous des baquets et portant leurs enfants enveloppés dans des couvertures, évacuent à pied cette zone, vu que les cendres chaudes empêchent une évacuation organisée et paralysent le transport.

Les autorités croient que l'éruption prendra fin aujourd'hui. D'ordinaire, l'activité du Vésuve dure cinq ou six jours et la présente éruption commença samedi.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Centrale d'hygiène

Le bill de Québec a soulevé une discussion fort animée sur la question de promouvoir l'hygiène publique dans la Vieille Capitale; les députés ont traité de haut un problème dont dépend le bien-être de toute une population, et les explications que le médecin hygiéniste de la ville et le maire leur ont fournies les ont éclairés sur le projet de clinique centrale d'hygiène qui sera érigée au parc Victoria. Le crédit spécial de $250,000, approprié à cette fin, est finalement consenti à l'administration municipale. L'avancement de l'hygiène produira, sans nul doute, son effet bienfaisant parmi nos classes laborieuses qui habitent nos quartiers surpeuplés, et cette considération de haute portée sociale a grandement influencé le vote au comité des bills privés. La clinique formera la cellule-mère qui se développera en autant d'organismes qui desserviront les principaux quartiers de la ville, soit à la haute-ville, à la basse-ville et au quartier Limoilou; les résultats que l'on en attend pour la prévention des maladies, pour la protection des enfants et la sauvegarde des bébés, motivent assurément la dépense que d'aucuns trouveront assez élevée comme début. C'est un pas initial qui s'impose et l'autorité municipale qui en prend l'initiative mérite d'en être félicitée.

Logements ouvriers

La classe des travailleurs, des modestes commis, des petits employés a certes besoin d'un meilleur régime d'habitation; un trop grand nombre habitent des locaux qui ne sont guère appropriés à leur condition, à leur bien-être, aux exigences de la vie familiale. Une politique de logements s'impose comme une des mesures urgentes de l'après-guerre pour doter nos villes de maisons saines, spacieuses, confortables, mises à la portée des salariés. L'exécution d'un tel programme occuperait un grand nombre de métiers et donnerait de l'emploi aux multiples industries qui fabriquent les matériaux de construction et les accessoires de maison. Le Bureau international du Travail recommande fortement ce plan de construction qui assurerait d'abord une norme élevée d'emploi et qui fournirait l'occasion de relever le niveau des conditions de vie; des conférences du travail ont déjà approfondi le sujet et soumis à un examen sérieux la multiplication des logements ouvriers dans les centres urbains. Pour arriver à une action positive, il convient d'établir un programme raisonnable de construction de logements et de ne point viser ni trop haut, ni trop cher; des maisons dont le coût de revient exige un loyer de $50 à $60 par mois ne peuvent convenir aux bourses de la plupart des chefs de familles ouvrières. On propose ensuite d'organiser le financement de ces maisons et de répartir les versements selon les échelles de salaires; enfin, il est convenable de rattacher ces entreprises aux travaux d'ensemble qui président au développement graduel des quartiers de la cité selon un urbanisme bien ordonné.

Toujours en alerte

Devant la perspective de l'occupation entière des Balkans par les Nazis, les Yougoslaves se sont dressés pour déclencher une nouvelle offensive sur les ports de l'Adriatique et les voies ferrées encore aux mains des Nazis. Ils représentent une armée dont les effectifs et les armements n'ont cessé d'augmenter depuis le printemps dernier; les patriotes yougoslaves, qu'ils appartiennent aux bandes de Tito ou à celles de Mikailovich, n'ont jamais accepté le joug allemand; ils ont gardé et fièrement défendu leur indépendance même sous l'occupation de l'ennemi. Aujourd'hui, ils forment une armée de quelque 250,000 hommes; ils font partie d'une série de divisions régulières qui, bien que pauvres en équipement de tanks, d'artillerie et d'aviation, se montrent redoutables dans les pays montagneux comme la Bosnie, la Dalmatie, la Slovénie et le Monténégro; le terrain excessivement accidenté ne se prête guère aux évolutions des unités blindées et des divisions motorisées, de sorte que les Allemands sont pris au dépourvu. De fortes bandes de patriotes déploient leur audace et leur ingéniosité dans des actes de sabotage et des incursions habilement menées sur les villes occupées par l'envahisseur. Les Allemands sont ainsi tenus constamment en alerte; il leur faut de dix à douze divisions pour leur tenir tête. Au début, les partisans de Tito et les adeptes de Mikailovich ont essuyé de durs revers, faute d'expérience et d'armement; mais depuis une année, ils ont retrouvé leur aplomb et lancent des attaques avec une force accrue; ils s'acharnent sur le principal réseau qui dessert les troupes allemandes, la ligne Zagreb-Bred-Belgrade, qu'ils ont réussi à sectionner en plusieurs endroits. Ils organisent également des attaques-surprises sur des détachements et des dépôts nazis et se retirent en emportant des fusils et des munitions dont ils ont un besoin extrême. De toute façon, les Yougoslaves sont loin d'être subjugués.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Officiers du Club social ouvrier

Une assemblée générale des officiers et membres du Club social ouvrier de Lévis a été tenue mardi soir, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Rosaire Maranda.

M. le président souhaite à tous les membres la plus cordiale bienvenue et les remercie de leur présence. L'association, ajoute M. Maranda, n'a pas eu de réunion depuis un certain temps, pour la bonne raison que tout le monde travaille et un bon nombre ont leurs occupations le soir. Mais comme plusieurs problèmes nouveaux vont surgir avec l'après-guerre et que parmi ces problèmes il y en a qui vont intéresser grandement la classe ouvrière, il est important que le Club social ouvrier reprenne ses activités afin de pouvoir faire une étude suivie et approfondie de ces questions et être prêt lorsque viendra le temps d'en faire profiter ses membres. Il parle du travail fait par le Club social ouvrier de Lévis durant la dernière crise dans le but de venir en aide aux membres qui étaient dans le besoin et dit qu'il faut bien se préparer aux années qui suivront la guerre afin d'être en état de faire face aux problèmes nouveaux qui se présenteront.

Tous les membres présents approuvent les remarques du président et sont d'opinion que le Club social ouvrier de Lévis doit reprendre ses activités afin de se mettre bien au courant de toutes les nouvelles lois ouvrières et être bien organisé pour faire face aux années à venir. Cette association est la seule du genre qui existe à Lévis et sur la rive sud et elle est appelée à rendre de grands services à la classe ouvrière. On a donc intérêt d'en faire partie nombreux et de se grouper dans son propre intérêt.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour 1944. M. J.-A. Roy agissant comme président et M. Joseph Lemieux comme secrétaire de l'élection. Le résultat fut le suivant : Président, M. Rosaire Maranda, réélu; vice-président, M. Joseph Lemieux, réélu; secrétaire, M. Adrien Bégin, réélu; trésorier, M. Lorenzo Laflamme, élu; directeur, M. C.-H. Paré, élu.

Le président remercie ses confrères de cette nouvelle marque de confiance à son égard et dit que s'il accepte pour un nouveau terme c'est uniquement dans le but de pouvoir continuer à travailler dans l'intérêt des membres de cette association. Il fait remarquer qu'il va y avoir beaucoup de travail à faire, mais compte sur la coopération et le dévouement des directeurs et membres du Club social ouvrier, qu'il espère être très nombreux afin que ce groupement soit fort et influent dans les décisions qu'il sera appelé à prendre. Les officiers élus disent chacun quelques mots et assurent le président de leur plus entière collaboration.

Une résolution de félicitation a été adoptée à l'adresse de l'honorable Cyrille Vaillancourt, à l'occasion de sa récente nomination au poste de sénateur, ce qui honore beaucoup le Club social ouvrier de Lévis, qui compte le nouveau sénateur au nombre de ses meilleurs supporteurs dans les questions ouvrières.

A la prochaine réunion, plusieurs questions importantes seront discutées et étudiées, questions qui intéressent la classe ouvrière, entre autres les modifications apportées à certaines lois ouvrières, lois passées pour assurer le confort et le bien-être de l'ouvrier et de sa famille, loi des logements ouvriers, loi de l'assurance-maladie, loi des allocations familiales, etc. Il est probable aussi que des conférenciers de marque en questions ouvrières seront invités à venir expliquer aux ouvriers certains sujets importants, afin que, tel que dit plus haut, on soit prêt aux graves problèmes de l'après-guerre

Clinique de donneurs de sang

C'est aujourd'hui, de 9 h. du matin à midi, en la salle du manège militaire de Lévis, qu'aura lieu la clinique des donneurs de sang organisée par la Société canadienne de la Croix-Rouge. Une centaine de personnes ont donné leurs noms pour aider à sauver la vie de nos soldats blessés par le sérum sanguin.

Chambre de Commerce

Une assemblée générale des officiers et membres de la Chambre de Commerce senior de Lévis sera tenue ce soir, à 7 h. 45, en la salle de l'hôtel de ville. Des questions importantes seront discutées à cette assemblée qui sera la dernière tenue avant celle à laquelle seront faites les élections des officiers pour 1944.

Chevaliers de Colomb

Une assemblée régulière des officiers et membres du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, sera tenue lundi soir, à 8 h. 15, en leur salle, sous la présidence de M. Alphonse Lecours, grand chevalier.

Inspection médicale scolaire

Demain, le directeur et les infirmières de l'Unité sanitaire de Lévis feront une inspection médicale scolaire.

Cercle Lacordaire N.-D.

Une séance importante aura lieu ce soir, à 8 h. 15, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, à l'occasion de la fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Ces Cercles comptenent actuellement une quinzaine de membres et il y en aura une vingtaine qui seront admis ce soir. Une causerie intéressante sera donnée sur les buts de ces Cercles. Il y aura aussi programme de chant et musique par des artistes lévisiens et un prix de présence sera offert.

Tournoi de petites quilles

Demain soir, à 8 h. 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, il y aura un tournoi de petites quilles pour l'obtention de la magnifique coupe offerte par M. Nazaire Lemelin, coupe qui est débattue chaque mois. Les détenteurs actuels de la coupe sont Mlle Gaby Malouin et M. Wilfrid Coulombe.

Clôture du triduum

Hier soir, à 7 h. 30, en l'église de Bienville, a été donné le sermon de clôture du triduum annuel du carême, préparatoire à la grande fête de Pâques, triduum commencé dimanche soir et prêché par M. l'abbé Chs-Eugène Langelier, curé de la paroisse Ste-Bernadette-Soubirous, pour les dames et demoiselles de la paroisse. Toutes feront ce matin, en l'église paroissiale, leur communion générale. Le triduum annuel pour les hommes et jeunes gens de la paroisse commencera dimanche et sera prêché par M. l'abbé Langelier.

Souper-causerie

Mardi soir, à 6 h. 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, a eu lieu le second souper-forum organisé par M. Paul-Eugène Lavallée. Une cinquantaine de membres y prirent part et on remarquait également M. J.-Adélard Bégin et des échevins qui font partie du Conseil Notre-Dame 2651. Le souper terminé, on discuta sur l'histoire lévisienne depuis 1850 et y prirent part d'une manière particulière MM. Lionel Roberge, Alphonse Lecours, Willie Powers, Dr C. Gélinas et Omer Duval.

Lévis, centre d'enseignement

Lundi soir, M. le notaire Henri Guénette, membre de la Chambre de Commerce de Lévis, a présenté un intéressant travail sur la région de Lévis et ses possibilités comme centre d'enseignement. En voici un résumé :

Lévis, est-il dit par M. Guénette, est un véritable foyer de l'enseignement. La paroisse et la cité de Lévis sont bien placées à ce point de vue et privilégiées de la Providence. Les parents soucieux de faire instruire leurs enfants trouvent ce qu'il faut, depuis la petite école jusqu'au collège classique. Il y a aussi une Ecole Normale pour la formation des futures institutrices et une école des arts et métiers pour la formation des futurs experts.

M. le notaire Guénette parle du collège de Lévis qui compte parmi les meilleures institutions d'enseignement de ce genre au Canada et souligne qu'un grand nombre d'anciens élèves sont parvenus aux premiers rangs de notre société dans le domaine religieux, politique, industriel, professionnel, social et économique. Il fait mention de la parfaite organisation de nos commissions scolaires où l'instruction est donnée dans des écoles modernes et hygiéniques. Il nomme l'Ecole des Frères Maristes, à Lévis, où l'on donne l'enseignement jusqu'à la onzième année inclusivement ; le couvent de Lévis et son Ecole Normale dirigée par les Srs de la Charité ; du collège de Lauzon, dirigé par les Clercs St-Viateur, du couvent de Lauzon, dirigé par les Srs de Jésus-Marie, de l'école St-Dominique et du couvent St-Louis, à Bienville, du collège de St-Romuald, dirigé par les Frères St-Gabriel, et du couvent de St-Romuald, dirigé par les Srs de la Congrégation. Il fait une mention spéciale de l'école d'orientation et de perfectionnement à l'école des Arts et Métiers, bâtisse moderne et bien outillée. Il dit qu'à l'école St-François Xavier, à Lévis, il y a une classe spéciale d'orientation pour les plus jeunes.

M. Guénette souligne les nombreuses écoles privées enseignant à Lévis les matières commerciales ainsi que l'existence d'un genre d'enseignement spécial subventionné par le gouvernement provincial, pour des cours des arts, du dessin, de la coupe et de la culture. Il parle de la nécessité qu'il y a pour les parents de faire instruire leurs enfants et qu'il n'y a aucune raison pour négliger ce grave devoir, vu les facilités de toutes sortes mises à la disposition des parents.

Il termine en disant que Lévis occupe un site admirable pour l'industrie et le commerce, vu que nous sommes à proximité du fleuve et des chemins de fer. Nos Chambres de Commerce de Lévis, ajoute M. le notaire Guénette, sont toujours prêtes à fournir tous les renseignements aux industriels et manufacturiers désireux de venir s'établir dans notre région.

NOTRE-DAME de GRACE

Salle paroissiale Notre-Dame de Grâce, jeudi le 23 mars, 8 h. 30, soirée de Variétés. Ensemble Honolulu de Mlle Marie-Blanche Beaudoin au programme.

Appel des pompiers

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin, vers 10 h., pour un feu de cheminée sans dommages, rue Wolfe.

En cour du recorder

La police de Lévis opéra mardi soir l'arrestation d'un étranger et d'un homme de Lévis, l'un avenue Laurier et l'autre côte du Passage, alors qu'ils étaient en état d'ivresse. Ils ont comparu hier matin en cour du recorder et furent condamnés à l'amende et les frais qu'ils payèrent pour obtenir leur libération.

Clinique à St-Rédempteur

Demain, aux heures ordinaires, à St-Rédempteur, il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie.

Funérailles de Mme Joseph Gagné

Ce matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de dame Blanche Blanchette, épouse de M. Joseph Gagné, décédée dimanche soir dernier, à l'âge de 36 ans et 11 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix, Mme Michel Johargi et ses deux fils, Michel et Antoine, avaient été accusés d'infraction aux ordonnances de la Commission des prix. Tous trois sont détenus à la prison de Québec, où ils purgent actuellement des sentences de dix-huit mois, pour les deux garçons, et de quatre mois pour la mère.

De plus, Mme Johargi a été condamnée à $50 d'amende pour avoir tenté de corrompre un enquêteur de la Commission en lui glissant un billet de $20 dans la main, espérant par là acheter son silence.

Accusations contre Jules Sioui

Cinq accusations ont été portées hier contre Jules Sioui, indien qui se déclare "chef des Indiens du Canada". Traduit devant M. le juge Hugues Fortier, Sioui a été accusé d'avoir "incité des jeunes gens à commettre des actes de grossière indécence". Il a opté pour une enquête préliminaire qui a été fixée à lundi prochain.

Votre horoscope

(Suite de la page 5)

de votre taille.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les choses que vous entreprendrez aujourd'hui devraient tourner à bien. Prenez conseil des personnes averties qui peuvent vous aider à avancer.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Des nouvelles imprévues pourront vous amener à changer vos plans. Mais avant de décider quoi que ce soit, approfondissez toutes les questions.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Si vous êtes trop radical dans vos idées et trop sûr de vous-même, des déceptions vous attendent.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Servez-vous de votre imagination pour tracer des plans. Et si vous en avez l'occasion aujourd'hui, faites une bonne action ; elle portera des fruits.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Ne vous mêlez pas aux discussions ni aux intrigues aujourd'hui ; faites votre devoir sans vous occuper de ce qui se passe autour de vous.

21 février au 20 mars (Poissons) — Evitez les extravagances à tous les points de vue ; mais surtout dans le domaine de l'argent.

L'enfant né le 23 mars 1944 sera énergique et loyal, intelligent et ardent, il envisagera la vie comme un beau roman d'aventures, qu'un destin bienveillant contresignera.

LA CIRE A PLANCHER HAWES'

La Cire Favorite du Canada

La meilleure cire que l'on puisse acheter. Meilleure qualité— Meilleure valeur

W-53F

LA MARCHE DU PROGRES

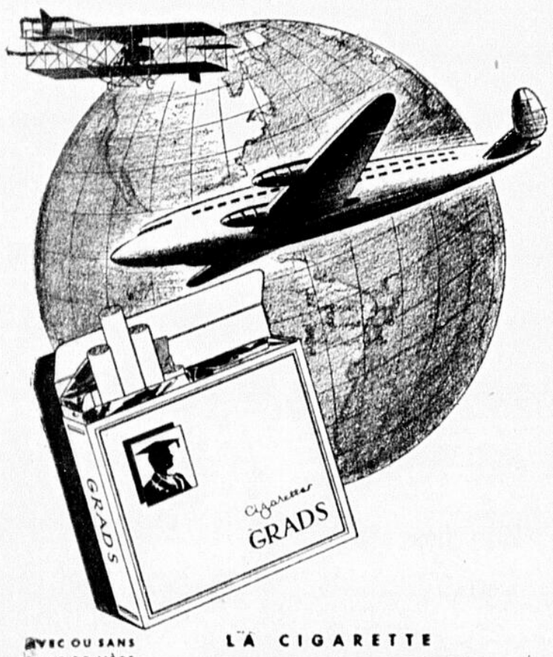

AVEC OU SANS BOUT DE LIÈGE

LA CIGARETTE GRADS C'EST CE QU'IL Y A DE MIEUX

6109 SF

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE

Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enchifrènement —facilitent la respiration —apportent le bien-être.

C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dûs à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine.

VICKS VA-TRO-NOL

Donnez beaucoup de vitamines aux enfants cet hiver

La Californie vous donne les ORANGES SANS PÉPINS au JUS RICHE EN VITAMINES!

Cinq années d'épreuves scientifiques indépendantes le prouvent. Chaque verre vous donne plus de vitamines requises quand vous buvez le JUS D'ORANGE RICHE EN VITAMINES . . . extrait d'oranges navels de Californie. Plus de vitamine C. Plus de vitamine A. Plus de calcium. Et de précieuses quantités de vitamines B. C'est très important pour votre famille, maintenant que toute parcelle d'aliment compte pour quelque chose.

Les navels de Californie sont idéales à *manger* car elles sont sans pépins et faciles à peler, à trancher ou à sectionner. Elles sont naturellement très bonnes pour coupes de fruits, salades, desserts, goûters entre les repas et pour la boîte de lunch.

PREMIÈRES POUR LE JUS *et pour toute fin!*

Sunkist

ORANGES *navels de la* CALIFORNIE

BIEN MANGER POUR SE BIEN PORTER

ACHETEZ PLUS DE TIMBRES ET DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

LE "NOMBRIL" SIGNIFIE SANS PÉPINS

Pas de tamisage . . . pas de gaspillage. "Sunkist" sur le zeste indique les meilleurs fruits cultivés par 14,500 producteurs coopératifs de la Californie et de l'Arizona. Ayez un bon approvisionnement d'oranges Sunkist. Elles se conservent bien. PREMIÈRES POUR LE JUS— *et toute fin!*

DICK TRACY

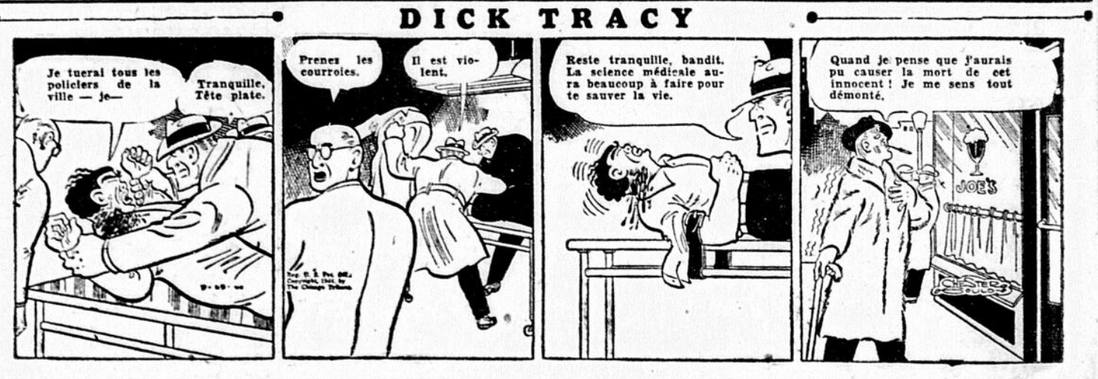

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Toute ma vie près de toi

Par

FAITH BALDWIN

(Traduction de L'Evénement-Journal)

No 17

"Au fond, pensait-elle, je ne t'aime pas Matthew. Si nous restions ensemble plus de dix minutes, nous nous querellerions sans aucun doute. Car je ne t'approuve pas... mais je t'adore... se dit-elle au fond du coeur, et elle sentit les larmes couler de ses yeux et lui mouiller les joues.

Judith parti pour Palm Beach. Mary reçut d'elle une carte postale où elle disait: "Désolée de ne vous avoir pas vue, et de ne pas avoir pu appeler. Je suis partie tellement vite. "Comme elle doit avoir du plaisir", dit Irène, en voyant la carte que Mary lui montra.

—Croyez-vous ?

—J'imagine que ça doit être très gai de vivre ainsi, d'aller où bon nous semble... là où il y a des palmiers et une mer d'azur... de la musique, de la danse, et tout le reste.

Matthew, — c'était à un dîner, chez Mary, — fit la grimace, de l'autre côté de la table. "Que veux-tu dire ? Tu t'ennuies ? Veux-tu que ton docteur te perscrive le sud ?

—M'ennuyer ? dit-elle, en soupirant, lorsque j'ai le bonheur et l'abondance. Je... ne dis donc pas de bêtises ! Je ne faisais que penser à la vi si remplie que mène Judith. Elle est si jeune, et si jolie.

—Je ne vois pas en quoi une telle vue peut être si remplie, dit Mary, pensive. Je suis sûre qu'elle préférerait de beaucoup avoir un emploi, mais sa mère ne veut pas en entendre parler, ni sa tante Ella non plus. Elle fait son possible pour la gâter, et elle ne fait que la combler.

—C'est une fillette charmante, dit Matthew. Je m'accorde avec Irène pour admettre que sa vie doit être pleine d'agrément.

—Je n'en suis pas aussi sûre, reprit Mary. Je serais contente de la voir bien mariée.

—Elle a bien le temps d'y penser, dit Matthew c'est encore une toute jeune fille. Regardant à sa montre, il déclara: "Il faut que je me sauve. Au revoir.

—Je vais m'occupé de faire reconduire Irène chez elle, dit Mary.

Il but son café en hâte, les salua et partit. Irène dit tristement. "Je ne le vois pas souvent de ce temps-ci.

—Je sais, lui dépondit Mary, pour la consoler. Mais vous avez voulu marier un docteur.

—C'est vrai. Je ne peux me figurer que je puisse être marié à quelqu'un d'autre, dit Irène.

Ils s'assirent autour du foyer, et parlèrent encore un peu Irène parla encore de Judith, et dit notamment: "Matthew aurait dû marier une jeune fille.

Mary dit, avec une surprise non dissimulée: Mais comment pouvez-vous dire une chose pareille ?

—Oh ! Je ne le sais pas. Elle est si jolie.

—Mais vous êtes aussi jolie qu'elle, ma chère enfant.

Elle a un type de beauté qui se conserve. Elle a tellement de vie. A côté d'elle, je me sens plus vieille de mille ans.

—Votre vie a été tellement différente. Il vous a fallu gagner votre vie. Vous avez eu des responsabilités. Vous avez choisi une dure profession.

—Je le sais et je ne voudrais pas que les choses changent. Mais Judith, elle s'améliore toujours, et elle aurait pu conduire Matthew si loin, plus loin que je ne pourrai le faire...

—Comment croyez-vous que vous puissiez être inférieure ?

—Comme esprit de stimulation. Je me rends compte que je ne réussis pas beaucoup... Et elle est gaie, elle aime à sortir, aller aux soirées et aux danses. Mais, je n'aime pas cela. Je ne peux me souvenir de m'être jamais sentie réellement jeune. Et, il y a aussi l'argent.

—Judith n'en a pas à elle.

—Mais elle en aura. Mais je ne pensais pas spécialement à Judith, mais à une jeune fille comme elle.

—Matthew a fait un très beau mariage, ma chère enfant. Ne vous inquiétez pas de ces billevesées.

—Je ne m'inquiète pas. Et je serai heureuse aussi longtemps qu'il le sera lui-même.

Mary approuva. "Vous savez, ma chère, je le connais comme il est, depuis plus de trente ans".

Un peu plus tard, en reconduisant Irène en taxi, Mary demanda : Matthew ne vous laisse pas encore conduire, n'est-ce pas ?"

—Oui, de temps en temps. Je fais très attention. Il y a des fois où c'est absolument nécessaire. C'est si difficile de trouver des endroits de stationnement près du bureau qu'il se sert fréquemment de taxis. Quelquefois, lorsqu'il lui faut aller assez loin, et qu'il n'a pas le temps de venir chercher la voiture dans le garage, je viens la lui conduire, s'il n'y a personne d'autre qui puisse le faire. Mais cela ne me fatigue pas, et lorsque tout se sera passé, je pourrai le faire encore davantage.

Mary dit: "C'est étrange que vous ayez été portée à parler comme cela à propos de Judith. J'ai une confession à vous faire. Elle est venue chez moi, le jour même de votre mariage à Matthew. Je vous avoue que que l'ai regardée et fait une comparaison, en mon esprit, en mère prévoyante ! Et j'ai reçu le message de Matthew.

—J'ai fréquemment songé, chuchota Irène, à la peine que nous avons dû vous faire. Je ne voulais pas que les choses se passent comme cela.

—Je n'ai pas été chagrinée, lui répondit franchement Mary. Je ne m'attendais pas à ce que Matthew me soumette tous ses problèmes. Elle sourit, et ajouta: "Comme Matthew a agi avec sagesse, comme il a eu raison! Vous êtes la femme qu'il lui fallait, Irène, j'en suis convaincue.

Elle devait se rappeler, plus tard, d'avoir dit cela, et elle devait en être très heureuse.

La voiture s'immobilisa et Mary dit au conducteur d'attendre. Elle prit le bras d'Irène, et elle marcha lentement avec elle, dans la rue jusqu'à la maison, et là, avant de la remettre aux bons soins de Nellie, elle l'embrassa pour lui dire bonsoir.

De retour chez elle, elle entendit la sonnerie du téléphone. C'était Lynn Mortimer. Il était absent depuis plusieurs jours.

—Je suis de retour, dit-il, et je meurs encore de sommeil. Nous avons eu une terrible tempête, à Atlanta, croyez le ou non.

—Etes-vous malade?

—Non. Je suis à bout, à force de discuter, et ruiné par le manque de sommeil. Mais je ne pouvais me reposer avant de vous avoir parlé et de vous avoir dit combien je suis heureux d'être de retoir chez moi. Viendrez-vous dîner avec moi demain soir?

—Lynn, je suis désolée, il faut que je vote un client.

—Jeudi soir, dans ce cas? Il y a si longtemps que je ne vous ai vue!

—C'est bien, jeudi. Mais pourquoi ne viendriez-vous pas ici, au lieu de m'emmener ?

—Je serais enchanté d'y aller, si vous voulez me recevoir.

Mary raccrocha l'appareil, et alla se coucher heureuse. Elle était comblée, Matthew et Irène, et bientôt, leur enfant.. Son travail et ses amis. l'amitié douce et patiente de Lynn Mortimer, solide comme le roc. Elle se sentait remarquablement bien pour une femme de son âge. Elle avait même, et elle se le disait à elle-même avec vanité, conservé sa coquetterie. Elle n'avait pas été malade depuis plusieurs mois. Elle se coucha tout de suite, et s'endormit promptement.

CHAPITRE XX

Jeudi soir, Lynn vint prendre le dîner. Son cocktail habituel l'attendait. Le feu du foyer flambait. Mary avait adopté une nouvelle coiffure et l'attendait avec sérénité. En entrant, il s'écria, en prenant son respire : "Mon Dieu, qu'il fait bon ici".

Après le repas, assis près du feu, il brisa un long silence et déclara: Je n'ai jamais parlé..

Mary, absorbée par ses propres pensées, entendit quand même ces paroles et demanda: Tu n'as jamais parlé de quoi? Puis, tout à coup, elle comprit. Puis, plaçant ses mains comme si elle eût voulu prévenir un coup, elle ajouta: Oh, non, s'il te plait, Lynn, s'il te plait, ne gâte pas les choses.

Mais, il lui dit, gravement: Si, en parlant, je dois tout gâter, alors, ma chère, je ne suis absolument rien pour toi.

Ce n'est pas cela, reprit-elle. Ses yeux étaient brillants et craintifs à la fois. Matthew, toi et Irène, tous trois, vous êtes toute ma vie, dit-elle.

Lynn déclara, sans espoir ! Je suis allé voir Nan, hier. Rita est venue aussi. Je lui avais demandé de ne pas le faire, car elle trouble Nan. Mais, nous y sommes allés parce que Nan n'était pas très bien depuis quelque temps. Heureusement, elle s'est améliorée. Elle est presque rétablie maintenant. Son coeur est bon. Puis, il ajouta, après un moment: Comme cela paraît brutal... mais, elle peut vivre des années. C'est l'avis des médecins. Au point de vue mental, elle est pire que jamais. Elle ne m'a pas reconnu, Mary.

Ses yeux fixaient le foyer. Il continua lentement: Cela dure depuis si longtemps. Je t'aime depuis longtemps, sans avoir jamais été déloyal. Nan, depuis vingt ans, a été, non pas la femme que j'ai aimée et mariée, mais une étrangère larmoyante. Je t'ai aimée et j'ai pris tout le bonheur que je pouvais tirer du fait que je pouvais te voir, toucher tes doigts et entendre ta voix. Je savais que tu vivais, que nous marchions sous le même ciel, sur les mêmes rues, que nous respirions le même air. Mais,... cela n'est pas suffisant. Mais, même si tu avais les mêmes sentiments que moi... oh, je sais que tu ne les partages pas. Non, ne me regarde pas, je le sais. Mais, même si cela était, il n'y aurait pas d'autre issue. Cependant, parfois, je me prends à songer à toute cette perte. Je ne demanderais rien d'autre à la vie que d'être avec toi toujours, de vieillir avec toi, Mary.

Des larmes coulaient des yeux de Mary. Elle dit, tendrement: Cher Lynn.

Je sais, je sais, reprit-il. Pardonne-moi. Je ne parlerai plus. Je le promet. Cependant, il y a des moments qui nous arrivent soudainement, des moments que nous ne pouvons prévoir ni éviter. Dans ces moments, les barrières tombent et l'on est forçé de parler.

(à suivre)

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

77e année — No 264 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, JEUDI 23 MARS 1944 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'EVENEMENT-JOURNAL"

Le bill relatif à l'étatisation de la Montréal Power sera déposé cet après-midi, à l'Assemblée législative

Ce projet de loi comporte l'étatisation de la Montreal et de la Beauharnois Power, l'établissement d'une commission hydro-électrique et la création d'un système d'électrification rurale. — M. Godbout et la nouvelle compagnie, avec charte fédérale, formée par la Montreal Power. — M. Hamel donnera les explications en présentant le projet de loi, cet après-midi.

(Par Maurice Bernier)

Le projet de loi que toute la province attend impatiemment, celui qui a trait à l'étatisation de la Montreal, Light, Heat & Power Consolidated, sera devant la Chambre cet après-midi et les députés pourront en prendre connaissance.

Dès hier après-midi, le gouvernement a donné avis, au feuilleton de la séance, de la présentation de la résolution qui doit précéder le bill et du projet de loi lui-même. Celui-ci, qui porte le numéro 17, est inscrit au nom de l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts et ministre intérimaire du Travail.

La mesure sera votée en première lecture, cet après-midi, après des explications de son parrain.

Dans une brève interview accordée au courriériste parlementaire de l'Evénement-Journal, hier après-midi, après la séance de la Chambre, l'hon. Adélard Godbout a déclaré que ce projet de loi comportera trois choses :

1.—L'étatisation de la Montreal Power et de la Beauharnois, Light, Heat & Power ;

2.—L'établissement d'une Commission hydro-électrique ;

3.—La création d'un système d'électrification rurale dans la province.

On constatera que la mesure législative du gouvernement, probablement la plus importante qui ait été présentée aux Chambres depuis le début du présent Parlement, comporte l'étatisation et de la Montreal Power et de la Beauharnois. La procédure à suivre ne sera pas la même dans les deux cas, cependant, pour des motifs qui seront exposés aux députés. Dans le cas de la Montreal Power, on étatisera toute l'entreprise, c'est-à-dire le gaz et l'électricité.

Interrogé sur ce qu'il pensait de la nouvelle compagnie, avec charte fédérale, que vient de former la Montreal Power, le premier ministre a répondu :

"Ça ne nous dérangera pas. Si les directeurs de la compagnie veulent lutter contre le gouvernement aux dépens des actionnaires, c'est leur affaire. Nous, nous continuons d'agir".

Le chef du gouvernement a ajouté que si la compagnie a voulu employer un moyen dilatoire, c'est aux dépens de ses actionnaires qu'elle le fait.

La session provinciale

M. Duplessis, alors premier ministre de la province, aurait dû se faire un devoir de comparaître devant la commission Sirois

Même s'il croyait que c'était une manoeuvre centralisatrice d'Ottawa. — Discours de l'honorable Perrault Casgrain sur une motion du chef de l'Opposition. — M. Antonio Talbot défend l'attitude de Duplessis. — Ce dernier termine le débat sur la question de l'autonomie provinciale.

(Par Maurice Bernier)

Même si le chef de l'Opposition croyait que l'enquête de la Commission Rowell-Sirois était une manoeuvre centralisatrice, son devoir était de s'inspirer de l'exemple de nos hommes d'état canadiens, des champions de nos libertés constitutionnelles, et de comparaitre devant cette Commission pour revendiquer nos droits.

Telle est la déclaration qu'a faite l'hon. Perrault Casgrain, ministre d'Etat, hier après-midi à l'Assemblée législative, en reprenant le débat sur une motion de l'hon. Maurice Duplessis. Le chef de l'Opposition avait soulevé cette motion pour établir un parallèle entre l'attitude du gouvernement provincial à la conférence inter-provinciale de 1936, sous le règne de l'Union Nationale, et celle du gouvernement actuel, à la conférence fédérale-provinciale de 1941.

"Le chef de l'Opposition portera, devant l'Histoire, la singulière distinction de s'être abstenu de faire son devoir en une circonstance historique", a déclaré le député de Gaspé-nord.

Me Antonio Talbot (U. N., Chicoutimi) a défendu, ensuite, l'attitude de son chef, et affirme que jamais la province n'a vu une telle floraison de lois autonomistes que de 1936 à 1939. Puis il a accusé le premier ministre Godbout d'avoir sacrifié nos droits à Ottawa, en 1941.

Le chef de l'Opposition a clos le débat. Il a soutenu, entre autres choses, qu'en rappelant une loi de l'U. N. qui forçait les compagnies étrangères à s'incorporer suivant les lois de la province, le gouvernement a permis à des compagnies d'aller chercher leur charte à Ottawa. Il faisait allusion à la compagnie à charte fédérale que la Montreal Power vient de former. Enfin, M. Duplessis a prétendu que la Loi fédérale des mesures de guerre est inconstitutionnelle.

L'Orateur réserve sa décision

Au début de la séance, M. Antonio Barrette (U.N., Joliette) soulève un point d'ordre. Il rappelle que le 2 février le chef de l'Opposition a présenté une motion relative à l'insuffisance et à l'insalubrité du logement. Cette motion a été adoptée. Maintenant que la Chambre s'est prononcée sur ce sujet, il demande que la motion de M. Maurice Hartt (Lib., St-Louis), qui a trait à la crise du logement à Montréal, soit retirée du feuilleton. Et il invoque à ce propos l'art. 151 des règlements.

Il s'ensuit une petite discussion. M. Hartt estime que le point d'ordre est incompatible avec les principes prêchés par l'U.N. Le chef de l'Opposition appuie le point de vue de son collègue, cependant que MM. F.-J. Leduc (lib., Laval) et Alexis Caron (lib., Hull) partagent l'avis contraire. M. Roméo Lorrain (U.N., Papineau) est d'avis, lui aussi, qu'il s'agit de deux motions identiques et que la seconde doit disparaitre.

L'Orateur met fin à la discussion en disant qu'il réserve sa décision.

M. Perrault Casgrain

Le député de Gaspé-nord se lève alors pour continuer le débat sur une motion du chef de l'Opposition relative aux conférences inter-provinciales de 1936 et de 1941. Le ministre s'applique uniquement à parler du rapport de la commission Rowell-Sirois et de la conférence de 1941.

La semaine précédente, rappelle-t-il, il a prétendu que le gouvernement Duplessis n'avait pas fait son devoir en ne soumettant pas a la commission Rowell-Sirois les revendications de la province de Québec.

M. Casgrain : — "Même si le chef de l'Opposition, que je crois sincèrement patriote, croyait que l'enquête Rowell-Sirois était une manoeuvre centralisatrice, il aurait pu se rappeler l'exemple de nos hommes d'Etat canadiens et, au lieu de garder une attitude négative et stérile, comparaitre devant la commission, y envoyer des experts pour demander la protection des droits de la province et en réclamer de nouveaux. Ce n'est pas ainsi que nos ancêtres de 1793 revendiquaient nos droits. Ils ne se contentaient pas de dire : notre constitution n'est pas bonne : ils agissaient."

Le ministre rappelle les luttes de sir Louis-Hippolyte Lafontaine et d'Honoré Mercier dans le domaine constitution et conclut que devant l'Histoire le chef de l'Opposition portera la "singulière distinction de s'être abstenu de faire son devoir en une circonstance historique".

Eloge du notaire Sirois

Mais, se demande M. Casgrain, la commission était-elle si dangereuse que cela pour la province ? Peut-on croire que le notaire Joseph Sirois, qui a présidé la commission pendant un certain temps et a signé le rapport, peut-on croire que le notaire Sirois, autorité reconnue en droit constitutionnel, l'honneur de sa profession, eût consenti à apposer sa signature sur un rapport qui fut dirigé contre les intérêts de ses concitoyens ? Le ministre cite alors des articles élogieux de la presse sur le compte du notaire Sirois, après sa nomination au poste de président.

M. Duplessis : — "Le ministre approuve-t-il les conclusions du rapport ?"

M. Casgrain : — "Je ne suis pas prêt à accepter toutes ses conclusions mais je dois dire que si le chef de l'Opposition avait fait tout son devoir dans le temps les conclusions du rapport eussent peut-être été différentes."

Le ministre soutient que le rapport de la Commission reconnait l'autonomie des provinces. D'ailleurs, les instructions que la Commission avait reçues du gouvernement soulignaient le principe du respect des droits provinciaux. Le premier ministre du Canada ne parlait pas autrement dans la lettre par laquelle il convoquait les premiers ministres provinciaux à la conférence organisée pour l'étude du rapport. Il disait, entre autres choses, que la Commission avait été invitée à trouver des solutions "qui permettront aux Législatures provinciales de fonctionner plus indépendamment dans la sphère de leur juridiction respective".

Défense de l'attitude de M. Godbout

M. Casgrain demande alors au dé-

(Suite à la page 10, 2e col.)

L'hon. Maurice Duplessis a soulevé la question à l'Assemblée législative avec une motion pour production de documents se rapportant à l'industrie du papier et de la pulpe dans la province.

Le chef de l'Opposition a fait observer, en prenant la parole, que la province compte une vingtaine d'usines de pâte et de papier dont la valeur globale est de l'ordre d'environ $300,000,000. Ces usines emploient une centaine de mille hommes, qui reçoivent entre $40,000,000 et $50,000,000 en salaires, annuellement. Cette industrie, a-t-il fait observer, a besoin de stabilisation.

Les gens d'Ottawa, a-t-il ajouté, ont cru bon de décréter une réduction de 10 p.c. dans la production de l'industrie en prétendant qu'il y avait pénurie d'énergie électrique. C'était une prétention ridicule, poursuit le chef de l'Opposition, parce que nous aurons 1,000,000 de c.v. de plus que nous n'en avons besoin, après la guerre.

M. Duplessis affirme que cette décision d'Ottawa a eu les conséquences suivantes : des centaines d'ouvriers ont été jetés sur le pavé et ont dû vendre leurs propriétés ; l'industrie a perdu un élément de stabilité indispensable ; les municipalités ont été privées de revenus considérables ; la province a perdu le marché américain qui lui était

(Suite à la page 10, 6e col.)

Notre production de pulpe et de papier est plus forte que jamais

Suivant des chiffres publiés par le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Wilfrid Hamel. — Il est faux de prétendre que cette production a été réduite de 10 pour cent. — Une motion de M. Maurice Duplessis.

Aux accusations du chef de l'Opposition, à l'effet que le gouvernement provincial n'aurait jamais dû laisser le pouvoir central réduire de 10 p.c. la production de l'industrie de la pulpe et du papier, l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, a répondu, hier après-midi, par des chiffres qui établissent que cette industrie a connu une production plus forte, de 1939 à date, qu'en temps normal.

NOUS AVONS EN MAINS

Pour livraison immédiate à tous les détenteurs de permis.

CAMIONS CHEVROLET NEUFS

Modèles 1944

2 tonnes 160 pces, d'empattement. Pneus 32 x 6 -- 10 plis avant et roues doubles arrière.

et

Nous pouvons livrer très rapidement tous les autres modèles de camions

CHEVROLET ET MAPLE LEAF

de ½ tonne à 3 tonnes. Consultez-nous pour plus de détails.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE

88, rue Notre-Dame des Anges, Québec. — Tél.: 4-3593

M. Albert Renaud se noie quand son camion plonge dans le fleuve

La victime était âgée de 56 ans. — La tragédie est survenue vers cinq heures près du quai de la traverse. — M. Renaud, enfermé dans la cabine du véhicule, n'eut pas le temps de sauter. — Des recherches.

M. Albert Renaud, âgé de 56 ans, et demeurant au carré Jacques-Cartier, a perdu la vie hier, alors que le camion qu'il conduisait a plongé d'un quai dans une trentaine de pieds d'eau.

La tragédie est survenue vers 5 heures. M. Renaud conduisit son camion chargé de glace tout près du quai de la Traverse de Lévis, afin d'en jeter le contenu dans le fleuve.

En reculant pour déverser sa charge, le camion passa par-dessus une pièce de bois de huit pouces de hauteur, fixée au bord du quai et bascula dans le fleuve. M. Renaud, enfermé dans la cabine, n'eut pas le temps de sauter et fut entraîné avec le véhicule. La profondeur de l'eau, à ce moment, atteignait une trentaine de pieds, la marée étant haute.

Les témoins de la scène s'occupèrent de faire venir du secours, mais on ne vit pas remonter M. Renaud. Sous la direction du sergent Philippe Lepine, les constables Maurice Fradette, Charles Collin, Alphonse Chevarie, Marcel Langevin et Osc. Beaulé, du poste de police no 5, localisèrent le camion qui avait été entraîné à environ 25 pieds du point de sa chute.

A l'aide d'un grappin attaché à un câble, les constables amenèrent le camion au bord du quai. L'on fit ensuite appel aux services d'un scaphandrier de la compagnie Morton Engineering, M. Beaudry, qui plongea pour aller attacher un câble autour du camion.

En remontant à la surface, M. Beaudry révéla qu'il avait trouvé la porte de la cabine du camion ouverte. M. Renaud, le chauffeur du véhicule, n'était plus dans la cabine.

Vers 8 heures et demie, hier soir, les équipes de secours ont dû abandonner temporairement les recherches, le courant étant trop fort. On reprendra les recherches cet avant-midi. On a cependant abandonné tout espoir de retrouver vivant M. Renaud.

M. Albert Renaud est le frère de M. Emile Renaud, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec et secrétaire du Club Automobile de Québec.

Echos de l'hôtel de ville

Obligations perpétuelles

Le comité administratif a décidé hier de demander à la Législature de donner à la ville le pouvoir de racheter ses obligations perpétuelles en les changeant pour des obligations à vingt ans avec même taux d'intérêt. Cette décision a été prise après que l'on eut discuté le résultat de la proposition faite ces jours derniers aux détenteurs de ces obligations perpétuelles. Sur proposition de l'échevin Albert Michaud, on avait demandé à ces détenteurs de se prononcer sur l'offre de la cité de convertir ses obligations perpétuelles. Vingt-six détenteurs d'obligations d'une valeur de $45,675, sur le total de $188,000 impliqué dans cette situation, ont répondu qu'ils accepteraient la proposition, à condition que l'on paie dans les environs de $200 pour chaque action de cent dollars. Trois ou quatre autres ont refusé l'offre. Enfin, une soixantaine n'ont pas encore répondu à la demande de la cité.

L'échevin Michaud a déclaré qu'il n'était pas étonnant que les détenteurs d'obligations perpétuelles exigent jusqu'à $200 pour leurs débentures, après ce que le trésorier de la cité a déclaré à la dernière séance du comité à ce sujet. M. Fontaine a nié avoir déclaré quoi que ce soit qui puisse influencer de cette façon les intéressés. M. Michaud a ensuite déclaré qu'il paraissait bien évident que l'on n'arriverait à aucun résultat en se conformant à la loi qui oblige des ententes de gré à gré dans de tels cas de conversion. Sur proposition de l'échevin A. Poulin, le comité a alors décidé d'ajouter une nouvelle clause dans le bill de Québec pour demander à la Législature le pouvoir de racheter les obligations perpétuelles en les convertissant en obligations à vingt ans au même taux d'intérêt.

Poste de pompier

Le comité a étudié hier le projet de convertir l'immeuble de la Cie J.-L. Drolet, boulevard Charest, en poste de police et de pompier. Cette transformation coûterait $28,455. Aucune décision n'a été prise et l'on a ajourné l'étude de la question. Le poste de police de St-Roch, rue St-François, est évalué à $33,000 et le poste de pompiers de la rue Dorchester à $55,000.

Les chômeurs

L'échevin P. Bertrand a protesté hier après-midi, contre un article paru ces jours derniers dans un journal du soir, dans lequel on affirmait qu'il n'y a pas de chômeurs à Québec. M. Bertrand a déclaré que cette affirmation est fausse et qu'il y a actuellement près de deux mille chômeurs dans la ville. Si, dit-il, on ne prend pas les précautions voulues pour préparer l'après-guerre, nous serons en butte au chômage et au grabuge. Et le journal en question sera le premier à se plaindre de la situation. Il ne faut pas attendre la fin de la guerre pour agir. Il y a des mouvements révolutionnaires en marche dans le monde entier.

L'échevin Jos. Matte a ensuite déclaré que l'auteur de cet article paraissait en avoir contre quelqu'un et avoir un parti-pris. Il faut de l'argent pour administrer une ville,

(Suite à la page 4, 7e col.)

La taxe foncière sera réduite de $1.65 à $1.57 ; budget municipal de $4,864,000

En soumettant aux échevins le budget de la prochaine année fiscale, le trésorier de la ville, M. C.-R. Fontaine, annonce une réduction projetée de huit cents dans la taxe foncière. — Budget équilibré.

Hier après-midi, en soumettant aux échevins un budget qui s'équilibre à un total de $4,864,000 pour les revenus et les dépenses, le trésorier de la cité, M. C.-R. Fontaine, a annoncé qu'il avait prévu une réduction de huit cents dans la taxe foncière, qui serait de la sorte de $1.57 au lieu de $1.65 au cours de la prochaine année fiscale.

Les estimés budgétaires soumis par le trésorier pour l'année fiscale 1944-45 ne tiennent aucunement compte des augmentations de salaire demandées par les fonctionnaires et que l'on a estimées à environ un demi-million. Cela revient à dire que si les échevins accordaient les demandes faites par les employés de la cité il leur faudrait imposer une taxe spéciale pour compenser cette dépense supplémentaire.

L'an dernier, la taxe spéciale avait été réduite de $0.47 à $0.45. Cette année, c'est la taxe foncière qui sera réduite de huit cents. Les autres taxes demeureront telles quelles, soit $0.50 pour la taxe d'eau et $1.05 pour la taxe scolaire des catholiques-romains.

Le budget prévoit une diminution de $117,000 dans le service de la dette. Voici les principaux item de revenus et dépenses :

REVENUS

Cotisation générale	$1,874,000
Taxe sur service d'eau	917,000
Vidanges	99,500
Autres taxes	1,622,800
Revenus d'autres sources	441,000
A déduire pour pertes prévues	$90,300
Total	$4,864,000

DEPENSES

Conseil	$ 101,635.00
Administrat. gén.	2,277,684.11
Contentieux, recorder, etc.	120,593.98
Protection et sûreté	351,125.28
Incendie	438,573.96
Santé	137,825.56
Charités	376,707.00
Divers (logements, expo, accid., etc.)	176,970.17
Aqueduc	166,096.32
Travaux publics	770,782.19
A déduire	$53,994.37
Total	$4,864,000.00

(Suite à la page 10. 6e col.)

Congrès du Commerce

Le congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province aura lieu les 18 et 19 septembre au manoir Richelieu, à la Malbaie. Ce congrès se tiendra sous la présidence de M. Paul-E. Poirier, président de la fédération, et les congressistes seront les hôtes des chambres de commerce de la Malbaie et du comté du Saguenay. Près de 500 membres sont attendus à cette convention.

Sur la colline parlementaire

Deux séances par jour

Le premier ministre a fait inscrire au feuilleton de la Chambre, hier, l'avis d'une motion dans laquelle il propose que l'Assemblée législative tienne, à l'avenir, deux séances tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, la première de 3 heures à 6 heures de l'après-midi, et la seconde de 8 h. et demie du soir jusqu'à l'adoption d'une résolution d'ajournement. En vertu de cette motion, aussi, la séance consacrée aux motions des députés sera celle du lundi, le gouvernement se réservant pour lui les autres séances.

Depuis le début de la session, la Chambre n'a pas encore siégé une seule fois le soir. On croit que les séances du soir commenceront la semaine prochaine.

Demande de documents

Le chef de l'Opposition présente une motion dans laquelle il demande la production de copies certifiées de toutes les conventions et de tous les contrats passés entre la Commission des eaux courantes de Québec et toute personne, société ou corporation, depuis le 1er septembre 1943 inclusivement jusqu'au 20 mars 1944.

La route du pont de Québec

De son côté, M. Antonio Barrette (U.N., Joliette) veut savoir combien le gouvernement a dépensé, depuis le 1er janvier 1942 jusqu'au 20 mars 1944, relativement au chemin public partant de Spencer Wood et continuant au pont de Québec, quelle est la longueur de ce chemin et à qui ont été payés les montants ainsi dépensés.

L'enquête sur la police

Le chef de l'Opposition veut soulever un débat à propos de l'enquête royale sur la police provinciale, à Montréal, enquête qui doit commencer le 29 mars prochain. Il a fait inscrire une motion dans laquelle il demande copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la province et le gouvernement fédéral, du 1er janvier au 20 mars 1944, et se rapportant à l'enquête sur la police provinciale et à la nomination de l'hon. juge Lucien Cannon comme commissaire enquêteur.

Caucus libéral

Le premier ministre Adélard Godbout a présidé, hier soir, un caucus libéral, le deuxième depuis l'ouverture de la session, qui avait groupé tous les députés libéraux actuellement à Québec, soit la plus grande partie de la députation ministérielle. Tous les ministres étaient présents. Le caucus s'est ouvert à 9 h. et s'est terminé à une heure tardive. On présume que le chef du gouvernement a expliqué aux députés les grandes lignes du projet de loi visant à l'étatisation de la Montreal Power et de la Beauharnois Power et à la création d'une Commission hydro-électrique dans la province.

"Régime de mouchardise"

Telles sont les paroles dont le chef de l'Opposition s'est servi, hier après-midi, à l'Assemblée législative, pour protester contre un arrêté en conseil fédéral qui, a-t-il dit, oblige les patrons à interroger leurs employés de sexe masculin pour savoir s'ils se sont conformés aux règlements du Service sélectif.

"Ce décret", a-t-il affirmé, "institue les patrons et même les parents les délateurs de leurs employés et de leurs enfants. C'est un régime de mouchardise". Et le chef de l'Opposition a blâmé le gouvernement Godbout de n'avoir pas su intervenir pour empêcher la mise en vigueur de "ce système de délation".

L'élection du mois d'octobre accompagnée d'un referendum

Les propriétaires et les locataires, en même temps qu'ils choisiront le maire et les échevins, voteront pour ou contre la prolongation du terme d'office des officiers municipaux. — $250,000 pour l'hygiène.

Le comité des bills privés de la Législature a ratifié hier une demande d'emprunt de $250,000 que la cité utilisera "à l'usage d'une clinique et pour promouvoir l'hygiène". Il a également décidé en principe que les électeurs québecois pourront se prononcer, lors des élections municipales de l'automne prochain, sur l'opportunité de porter de deux à trois ans le mandat d'office du maire et des échevins.

C'est le maire Lucien Borne qui a fait une proposition dans ce sens afin d'éviter la dépense considérable ($8,000 à $10,000) qu'exigerait un referendum spécial sur la question de la prolongation du mandat d'office. Si les électeurs se déclarent en faveur d'une telle prolongation, le prochain conseil de ville sera en office pour trois ans.

Le comité a étudié hier matin plusieurs clauses du bill de Québec avant d'ajourner la séance à mercredi prochain. Il a éliminé deux demandes d'emprunt, une de $500,000 "pour améliorer l'eau de boisson et l'aqueduc", et une autre de $10,000 pour la construction de résidences pour les opérateurs de l'usine de chloration de l'eau de la cité.

Des clauses donnant à la ville certains pouvoirs lui permettant d'améliorer le service d'entretien des rues l'hiver, d'accorder des commutations de taxes sur les nouvelles résidences habitées par les propriétaires et de se dispenser de publier le texte complet de ses règlements dans les journaux ont été adoptées. Le comité s'est ajourné au moment où l'on entreprenait l'étude d'une clause concernant le salaire et la pension du recorder et de son adjoint.

Centre des cliniques

C'est la demande d'emprunt de $250,000 pour la construction d'un

(Suite à la page 10. 5e col.)

QUALITE! BEAUTE!

Voyez notre magnifique assortiment de PIECES D'ARGENTERIE *Sterling*

Birks

Bijoutiers 16 de la Fabrique

VOICI DES COMPRIMÉS DE VITAMINES que je peux acheter *pour toute ma famille*

Un seul comprimé par jour est tout ce que vous avez à prendre et à payer

Miles Laboratories ont mis les comprimés de vitamines à la portée de tous. Les Médecins et les pharmaciens disent que les Comprimés de Vitamines ONE-A-DAY ont une haute teneur en vitamines; et UN par jour suffit . . . deux raisons pour lesquelles ils ne coûtent pas cher. Deux sortes:
Comprimés de Vitamines A et D, marque ONE-A-DAY. 30 comprimés 45c—90 comprimés $1.00—180 comprimés $1.80.
Comprimés ONE-A-DAY contenant des facteurs de la Vitamine B. 30 comprimés $1.35—90 comprimés $3.25.
Fabriqués par Miles Laboratories, Toronto

Comprimés de Vitamines ONE A DAY

Avez-vous goûté à ma soupe au Vermicelle HIRONDELLE?

Mes soupes et mes potages sont toujours recherchés. On les trouve nourrissants, savoureux et appétissants, car j'y ajoute toujours du Vermicelle HIRONDELLE.

Essayez cette recette délicieuse.

SOUPE AU POULET ET VERMICELLE HIRONDELLE

Mettre une pinte de bon bouillon de poulet dans une casserole, faire chauffer jusqu'à ébullition, ajouter une demi-tasse de Vermicelle. Faire bouillir durant 10 minutes et servir avec un peu de fromage râpé.

Catelli

CHAQUE TASSE DE

CACAO

FRY

est une TASSE DE NOURRITURE

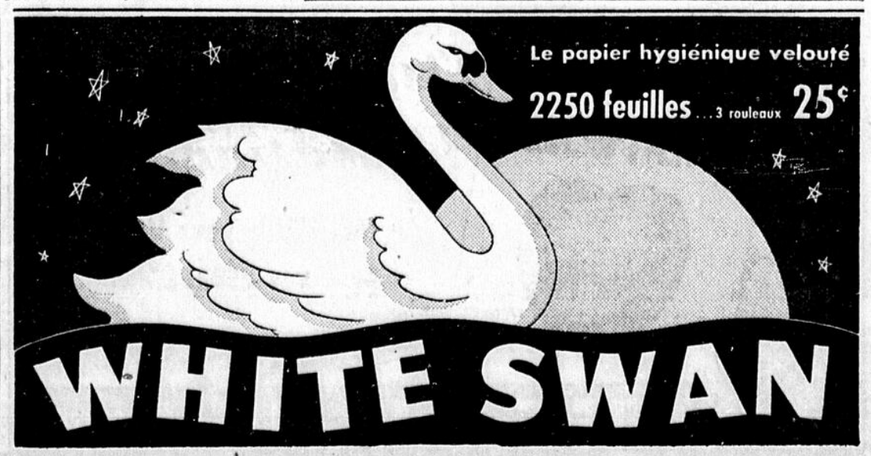

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 56 avenue de Salaberry, Québec.

19

Immigration, canadianisme et impérialisme

(Par Eugène L'Heureux)

Pour faire suite à notre conversation d'hier, voyons ce qu'il faut penser des projets d'immigration intensive qui circulent présentement, s'ils sont d'inspiration canadienne ou impérialiste :

4.—Si le but de la campagne pour une immigration massive est d'établir au Canada suffisamment d'Anglais nés en Angleterre pour y fortifier le sentiment impérialiste et pour arracher à notre peuple, au point de vue pratique, la souveraineté que le traité de Westminster lui a reconnue en théorie, tous les Canadiens, même les Canadiens de bonne volonté — à plus forte raison ceux-là, puisque ce sont de vrais Canadiens — doivent s'y opposer énergiquement. Or, comme cette campagne en faveur de l'immigration me semble précisément avoir pour principal but de raffermir les liens impériaux en ce pays, je m'y oppose de toutes mes forces, pour mon humble part, et je souhaite que l'opposition se généralise en s'intensifiant.

Ils se trompent étrangement, ceux qui croient le peuple canadien prêt à se lancer dans toutes les aventures impérialistes, parce qu'il assume vaillamment des sacrifices extraordinaires pour gagner la présente guerre. Les impérialistes, qui ont grandement contribué à nous jeter dans ce conflit titanesque, peuvent néanmoins être certains de ceci : leurs succès auraient été beaucoup moindres, si le peuple canadien n'avait pas compris, comme le peuple américain et tant d'autres, que l'enjeu de cette guerre mondiale, c'est la liberté des peuples, et que l'intérêt comme le devoir de toutes les nations, c'est, en ce moment, d'écraser l'agresseur. *Ce n'est pas en impérialistes, mais en civilisés, que la majorité des Canadiens acceptent cette guerre.*

Une fois la guerre gagnée, après avoir déployé un effort comparable à celui des plus grandes puissances, le peuple canadien exigera plus que jamais la liberté de contracter les alliances conformes à ses propres intérêts, et seulement celles-là, tantôt avec l'Angleterre, tantôt avec d'autres pays, selon les circonstances. Liberté absolument incompatible avec l'impérialisme, c'est facile à comprendre.

Un tel état d'esprit rendra de plus en plus difficile, c'est à prévoir, l'acceptation de tous les projets impérialistes, y compris celui d'une immigration impérialiste, même dans les provinces de langue anglaise, là du moins où la majorité est profondément enracinée au Canada et nulle part ailleurs.— Rien de plus normal que cela.

5.—Les initiateurs de cette campagne en faveur d'une immigration massive ont-ils pour objectif le peuplement du Canada en vue d'une plus grande prospérité ? Tel semble être le but d'un grand nombre. C'était celui de tous les enthousiastes qui ont fait venir ici, durant la période d'immigration intensive, six millions d'Européens, au prix de quatre-vingts millions de dollars. Or, on le sait, quatre millions sur les six sont passés aux Etats-Unis, en outre du million de Canadiens nés ici qui ont quitté le Canada, probablement à cause de la concurrence des nouveaux venus. — Résultats bien pauvres, n'est-ce pas, et qui ne témoignent pas en faveur de l'immigration massive.

En faut-il davantage pour démontrer que les immigrants ne valent pas, en général, les fils de pionniers pour peupler un pays ? Au reste, la pratique fait-elle autre chose, ici, que de confirmer la théorie la plus élémentaire ?

Durant l'époque d'immigration massive, la proportion des nomades, des tarés, des désaxés et des candidats au chômage fut très grande parmi les immigrants, bien qu'à ce moment-là, les Etats européens n'eussent pas les raisons impérieuses du prochain après-guerre pour garder jalousement les bons éléments de leur population. Quelle sera donc la proportion des indésirables parmi les Européens désireux de venir ici durant les dix prochaines années ?

Veut-on purger l'Europe ou enrichir le Canada en hommes physiquement, intellectuellement et moralement sains ?

Après la guerre, nous aurons huit cent mille démobilisés militaires et autant de démobilisés industriels auxquels il faudra trouver des situations permanentes. Ne serait-ce pas commettre à leur endroit l'injustice la plus criante que d'inviter des étrangers à venir prendre place avant eux, voire en même temps qu'eux, autour d'une table forcément trop petite ?

Quelques-uns prétendent que le Canada, pour prospérer, a surtout besoin de multiplier le nombre de ses consommateurs. Dans un autre article, il faudra faire bientôt l'inventaire du vrai et du faux que contient cette proposition.

Recette au jus de citron qui soulage rapidement la douleur rhumatismale

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou névritiques, essayez cette recette domestique simple et peu coûteuse. Procurez-vous chez votre pharmacien un paquet de prescription Ru-ex que vous mélangerez à une pinte d'eau additionnée de jus de 4 citrons. C'est facile à préparer et agréable à prendre.

Il vous en faut seulement 2 cuillerées à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois du soir au lendemain — il se produit d'excellents résultats. Si les douleurs ne sont pas rapidement soulagées et si vous ne vous sentez pas mieux, l'essai de la prescription Ru-ex ne vous coûtera rien. Votre argent remboursé si elle ne vous fait pas de bien. La prescription Ru-ex est en vente et recommandée chez Livernois, Brunet et tous les autres bons pharmaciens.

Mamans de France

Par Paul de Lys, de la Société des Ecrivains Canadiens

"Tandis que je surveille le sommeil de mon malade, un bébé de quatre mois, qui a subi une opération aux yeux, je songe aux bébés de France qui auraient un grand besoin de soins médicaux, chirurgicaux, et qui, à cause de la guerre, en sont privés. Pour ces petits, je fais appel à toutes les mamans pour qu'elles donnent quelques sous ou de la lingerie ou tout autre objet utile, afin de leur procurer les remèdes et les soins nécessaires. Mamans canadiennes, aidez vos soeurs, les mamans de France".

Cet appel vous vient de Canada-France constitué, avec l'autorisation de l'Etat et l'encouragement de l'Eglise, pour soulager les souffrances de la population civile de la France. Répondez-y généreusement en envoyant votre obole en nature, à Canada-France, 266 ouest, rue St-Jacques (Montréal) ou à 149, rue St-Joseph (Québec).

Le colonel Matte dans le deuil

Nous apprenons avec regret la mort de la Révérende Mère St-Antoine de Padoue, née Philomène Matte, survenue hier matin à l'Hôpital-Général de Québec. Agée de 67 ans et 4 mois, la Rév. Mère St-Antoine de Padoue, des Augustines, est décédée après 45 ans et 22 jours de vie religieuse. Elle fut membre du Conseil de la communauté pendant dix ans, à titre de discrète.

La regrettée défunte était la fille de feu Siméon Matte, de l'Ancienne-Lorette, et de dame Marie Jobin. Elle laisse pour pleurer sa perte trois frères : M. le chevalier J.-S. Matte, de Québec, M. Joseph Matte, cultivateur de l'Ancienne-Lorette, et M. J.-Napoléon Matte, comptable à la Ontario Paper, à Baie-Comeau; ses belles-soeurs, madame (Vve) Alfred Matte, de l'Ancienne-Lorette, madame J.-S. Matte, de Québec, et madame J.-Napoléon Matte, de Baie-Comeau. Elle était la tante du colonel Jos. Matte, sous-ministre adjoint au ministère provincial de la Voirie.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures, en la chapelle de l'Hôpital-Général, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

A la congrégation et à la famille éprouvées nous présentons nos sincères condoléances.

Nouveaux officiers des Vétérans-Unis

L'installation des officiers récemment élus de la Succursale No 89 de la Légion Canadienne (Vétérans-Unis) a eu lieu dimanche dernier, au local de l'association, 91 1-2, rue Christophe Colomb. Pour l'occasion, la succursale avait invité le capitaine Vallerand, vétéran de la guerre 1914-1918 et membre de la Légion Canadienne, et le lieutenant d'aviation Frédéric Dorion, C.R., député de Charlevoix-Saguenay, et membre de la succursale.

Le capitaine Vallerand présida l'installation des officiers élus qui sont : président, M. J.-Adjutor Marquis; premier vice-président, M. Ch Dumont; deuxième vice-président, M. Ad. Tremblay; trésorier, M. Emile Giroux; secrétaire financier, M. Paul Savard; secrétaire, M. L. Lefebvre; sergent d'armes, M. Georges Webster.

Le capitaine Vallerand, après avoir rappelé aux officiers la responsabilité de la charge qu'ils ont acceptée, soit de mener à bien les intérêts des membres et de la succursale, promit de leur apporter toute son aide, dans la mesure du possible.

M. Frédéric Dorion, prenant ensuite la parole, félicita les officiers pour le dévouement qu'ils apportent à leur organisation. S'adressant ensuite aux membres de la succursale, il leur recommanda de bien expliquer à tous les vétérans qui n'en font pas partie, et surtout à ceux de la présente guerre, tous les avantages qu'ils pourraient retirer en devenant membres de la Légion Canadienne. Il termine en affirmant que, comme dans le passé, il sera toujours prêt à faire tout son possible pour aider les vétérans.

Les Chinoises, il y a plusieurs siècles, peignaient des noms, des étoiles ou des animaux sur leurs ongles.

Le Quartier latin

M. l'abbé Tessier parle de la femme canadienne

M. l'abbé Albert Tessier, visiteur des Ecoles ménagères, parlait hier soir, au collège St-Charles-Garnier, de la femme canadienne-française, dont le principal titre de gloire consiste dans ses grandes vertus familiales. Le collège des Jésuites avait invité M. l'abbé Tessier, à l'occasion de la semaine de Fierté nationale, à esquisser le portrait de la femme de chez nous.

Après avoir souligné que, lorsqu'on cherche à retracer dans notre histoire le rôle joué par les femmes, on se trouve devant des sources d'information très vagues et très éparses, le distingué conférencier rendit hommage à l'héroïsme quotidien de la femme canadienne aux premiers jours de la colonie, telle une Marie Rollet qui, plus que Madeleine de Verchères, a droit à notre admiration. Car si la première fit preuve d'un grand courage en face de la menace iroquoise, il n'en reste pas moins qu'elle n'a rien de féminin et ne peut servir de modèle qu'aux hommes, avec certaines réserves", précisa le conférencier avec une pointe de malice.

Ce sont les mères de famille qu'il faut exalter. Si, comme on le dit souvent, la plus grande richesse d'un pays est son capital humain, il n'y a pas au monde un pays où la femme a rempli avec plus de courage son rôle de donneuse de vie. Il faut aussi s'incliner devant des femmes telles qu'une Marguerite Bourgeois et une Madame D'Youville, qui ont fondé des entreprises qui demandaient de la puissance, de la ténacité et de l'esprit de suite.

M. l'abbé Tessier illustra sa conférence de quatre de ses magnifiques films en couleurs, dont trois révèlent les multiples splendeurs de la campagne québecoise et un quatrième reproduit les gestes si beaux dans leur simplicité et leur signification de la femme, qui s'ébauche chez la fillette qui endort sa poupée, pour trouver son couronnement chez l'aïeule qui berce amoureusement son petit-fils.

La conférence était sous la présidence d'honneur de Me Jean-Marie Guérard, qui remercia le conférencier ; celui-ci avait été présenté par M. Georges Dussault. La chorale interpréta deux jolies chansons de notre folklore, "Je le mène bien mon dévidoir" et "L'enfant dormira bientôt".

Deux bourses offertes par le Pacifique Canadien

M. W.-M. Neal, vice-président de la Compagnie du Pacifique Canadien, vient d'annoncer que, cette année encore, deux bourses d'études sont offertes par la Compagnie aux apprentis et aux employés ayant moins de 21 ans, et aux fils mineurs des employés. La première est une bourse de cinq ans d'enseignement dans le cours de génie à l'Ecole Polytechnique, qui sera allouée au candidat qui, muni d'un certificat de la compagnie, aura obtenu la plus haute moyenne à l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal et se sera de plus conformé à toutes les conditions d'admission. L'examen commence le 18 septembre.

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'Ecole des hautes Etudes commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux mêmes conditions. L'examen aux hautes Etudes est fixé à la première semaine de septembre. Ces bourses sont renouvelées d'année en année, pourvu qu'à la fin de chaque terme l'élève ait conservé une moyenne lui permettant d'entrer dans le cours de l'année suivante.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens d'admission devront être faites à M. F.-J. Curtis, surintendant "Pensions and Staff Registrar", gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles, à qui il faut aussi, pas plus tard que la veille de l'examen, muni du certificat, faire sa demande d'admission aux examens.

M. Picard parlera à l'Amphithéâtre de Médecine

La conférence de M. Roger Picard, célèbre économiste français, aura lieu à l'amphithéâtre de Médecine de l'Université Laval et non à la salle de conférences tel qu'annoncé hier. M. Picard parlera demain soir, à 8.30 heures. Il a intitulé sa conférence : "La coopération économique internationale et la paix".

Favorables au 4e terme

Washington, 23. — (PA) Cinq membres de la National Maritime Union se sont présentés à la Maison Blanche pour remettre 400 lettres signées par les membres de l'équipage du transport John Ericcson, lettres qui réclamaient toutes un quatrième terme d'office pour le président Roosevelt. Ces lettres étaient rédigées en diverses langues, dont le suédois, l'espagnol, le Juif, le hollandais et le grec.

Vétérans-Unis

Les membres de la succursale no 89 de la Légion Canadienne sont priés d'assister aux funérailles du lt-colonel Albert Maranda, qui auront lieu demain.

Départ des salons mortuaires S. Marceau, 800 rue St-Vallier, à 8h. 45, pour l'église Saint-Sauveur.

Tous les vétérans de la guerre de 1914-1918 devraient faire leur possible pour y assister en reconnaissance du grand dévouement que le lt-col. Albert Maranda a toujours apporté à ses anciens camarades d'armes.

L'entreprise libre

Montréal, 23. — (P.C.) L'entreprise libre ne survivra pas au cours des années d'après-guerre "à moins que nos gens ne soient positivement assurés que nos gouvernements et l'industrie leur procureront des conditions de vie convenables une fois la guerre finie", a déclaré mardi soir M. J.-G. Turgeon, député de Cariboo, C.C., au parlement, président du comité de la Chambre des Communes pour la restauration d'après-guerre.

Les mineurs de charbon

New-York, 23. — (PA) Les mineurs de charbon mou aiment leur travail, si l'on en croit les apparences. Des statistiques du Bituminous Coal Institute ont révélé que 31 mineurs de chaque mille ont changé d'emploi ou abandonné leur travail en janvier dernier.

Au procès Lonergan

(Suite de la dernière page)

Les autres témoins furent William Loughran, ingénieur au bureau du procureur général, qui produisit un diagramme de la chambre, et Freda Casseur, qui déclara avoir été au service des grands-parents de l'héritière. Elle déclara à la Cour qu'elle avait identifié le corps de Mme Lonergan, à la morgue municipale.

La poursuite a annoncé que Mme Lucile Burton, mère de la victime, le capitaine Peter Elser, des fusiliers marins, et Elizabeth Black, une servante, pourraient bien être appelés dans la boîte aujourd'hui. Elser et Mme Burton découvrirent le cadavre.

Deux officiers de police ont quitté Toronto hier pour New-York. C'est à Toronto que Lonergan fut arrêté deux jours après l'assassinat. Ces policiers sont Hentley Ashley, photographe du département de la police et expert en empreintes digitales, et le détective William Wall.

La police a déclaré qu'Ashley avait pris des photographies de Lonergan révélant la présence d'éraflures sur le menton de celui-ci. Wall aurait enregistré une déclaration de Lonergan.

Echos de l'hôtel de ville

(Suite de la page 3)

dit-il. Sur ce, l'électorat nous donnera raison. Le maire se contenta de signaler que l'article en question était suivi d'un entrefilet portant la signature du père A. Leroy, dans lequel il est question des chétiens qui font la sourde oreille aux encycliques. Pourquoi se donner la peine de répondre à l'article, dit le maire, en laissant entendre que l'entrefilet mentionné constituait une excellente réponse à l'article de critique.

Séance du comité

Le comité administratif tiendra une autre séance cet après-midi pour continuer l'étude du budget pour l'année fiscale 1944-45.

Drôles de correspondants

Montréal, 23. — (PC) Le bureau d'information norvégien a annoncé hier que les Allemands font appel aux jeunes Norvégiens pour qu'ils s'engagent comme "correspondants de guerre" dans un effort à peine déguisé pour obtenir des recrues plus que jamais nécessaires sur le front russe.

Crème Orientale GOURAUD

Le crème à appliquer avant le bal. Ne s'enlève ni ne se retouche. Un essai vous convaincra.

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

4

IL N'EXISTE AUCUN AUTRE TABAC EXACTEMENT TEL QUE LE

OLD CHUM

Le Tabac de Qualité

HACHÉ GROS POUR LA PIPE • HACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES QUE VOUS ROULEZ VOUS-MÊME

L'Entreprise Privée

MÈNE À LA PROSPÉRITÉ

L'EXPLOITATION forestière est une des plus grandes industries du Canada. Elle donne du travail à des milliers d'hommes. Mais l'exploitation forestière n'est pas due au hasard. Il a fallu des hommes entreprenants . . . des hommes qui avaient le courage, l'initiative et la perspicacité nécessaires pour transformer nos forêts en bois qui est ensuite préparé pour les marchés du Canada et du monde entier. L'Entreprise Privée menait à la prospérité . . . alors comme maintenant, donnant du travail et augmentant la prospérité individuelle et nationale.

Cette banque séculaire s'est depuis longtemps identifiée avec l'industrie du bois au Canada . . . l'a aidée avec les facilités bancaires essentielles . . . partageant le développement du Canada indépendant et prospère.

Gardez le Canada Libre et Fort!

The BANK of NOVA SCOTIA

Succursales d'un littoral à l'autre

SOULAGEMENT PROMPT ET AGRÉABLE

● La constipation peut non seulement compromettre votre santé, mais elle peut aussi réduire votre efficacité au travail. Ne vous laissez pas abattre par une élimination défectueuse. Voici un moyen agréable de vous soulager promptement et qui n'occasionne pas de conséquences déprimantes: buvez chaque jour un verre de Limonade Riga Purgative Supérieure, elle nettoiera votre organisme et favorisera le fonctionnement quotidien de vos intestins. C'est un moyen agréable—inoffensif. 1F

LIMONADE RIGA Purgative Supérieure

Pourquoi ta robe paraît-elle PLUS BLANCHE que la mienne?

Oui! Rinso rend le linge ultra-blanc

AIMERIEZ-VOUS que votre lavage, la semaine prochaine, soit *ultra*-blanc? Aimeriez-vous voir les serviettes, les toiles et les chemises devenir blanches comme neige?

Cela se peut—vite et facilement! Adoptez simplement Rinso, le savon que les fabricants de 26 laveuses canadiennes recommandent.

Dans l'eau dure ou l'eau douce, dans une cuve ou une laveuse, Rinso donne beaucoup de mousse ultra-riche qui *enlève mieux la saleté*. Pas surprenant que le linge soit si blanc. Et puis rappelez-vous que, si vous lavez à la cuve, Rinso fait *flotter* la saleté : : : élimine le dur frottage et le bouillage.

N'abîme pas les couleurs lavables. Vous pouvez confier vos plus belles couleurs lavables à la mousse du Rinso. En permettant de laver sans frotter, Rinso fait durer le linge plus longtemps.

La vaisselle est si facile à laver dans la mousse du Rinso. Faites-la simplement tremper dans cette mousse riche. Puis, un coup de lavette—et tout est propre. Rincez, puis égouttez-la. Pas besoin de l'essuyer! Et remarquez que le Rinso ne vous abîme pas les mains.

UN PRODUIT *LEVER*

Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la BLANCHEUR RINSO

LE CAPITAINE JACQUES — Dernière touche — *Par FRANK TINSLEY*

LE CAPITAINE JACQUES — Prélude — *Par FRANK TINSLEY*

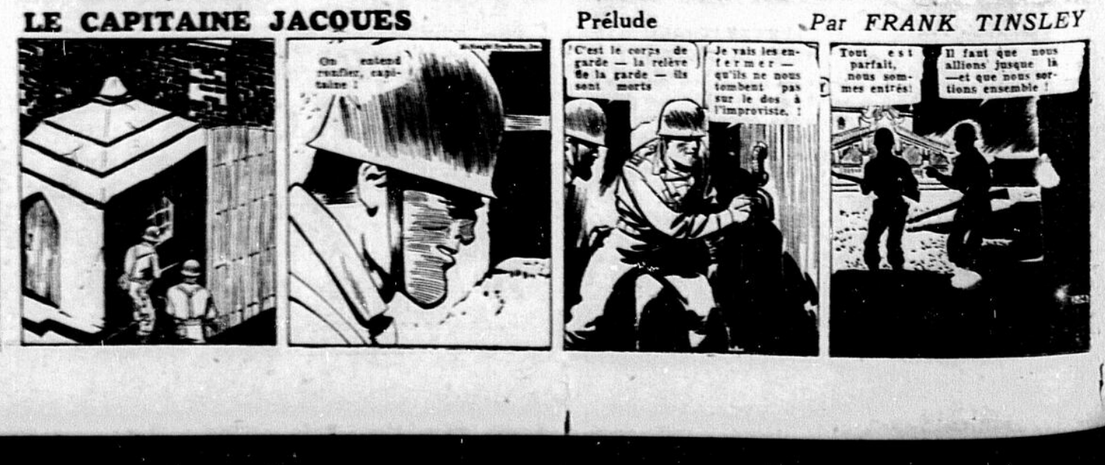

Carnet mondain

Le lieutenant colonel Percy Flynn est retourné à Ottawa après avoir visité sa famille à Québec.

Le docteur Gérard Letendre est actuellement à Toronto où il représente l'université Laval au congrès du "Canadian Institute of Mining & Metallurgy".

Le colonel et madame Laval Fortier, d'Ottawa, passent quelques jours à Québec.

M. J.-Robert Keane, président du cercle Cervantès, est de retour à Québec, après un séjour de quelques mois au Mexique.

Mesdemoiselles Jeanne et Marguerite Charlebois passeront la fin de semaine dans la métropole, où elles assisteront au mariage Masson-Joron, qui aura lieu samedi.

Le capitaine Paul de Ligny Boudreau est parti pour Montréal où il passera quelques jours Pendant son séjour dans la métropole, le capitaine de Ligny Boudreau loge au Mont-Royal.

Lundi, le 20 mars, à onze heures, en la chapelle privée de la Basilique, a été béni le mariage de mademoiselle Cécile Bégin, fille de M. J.-C. Bégin, décédé, et de madame Bégin, de cette ville, avec M. Paul-Emile Hallé, i.c., fils de M. et madame Léonidas Hallé, de Lauzon. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Château Frontenac. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage.

Mademoiselle Aymée Plante est de retour en ville après avoir passé une semaine dans la métropole.

M. Williard Cross, de Sherbrooke, a fait un court séjour en notre ville.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Madame J. LeMoyne sera à Montréal en fin de semaine pour assister au mariage Masson-Joron.

Mademoiselle Frances Belle est rentrée en ville après avoir fait un séjour à Sainte-Marguerite.

M. et madame W. Boivin, accompagnés de M. et madame Lucien Boivin, sont à Montréal pour quelque temps, les invités de leur fille, madame Paul Lamontagne.

M. R. Perrault, de Montréal, passe la semaine à Québec.

L'officier-pilote G.-N. Anderson est retourné à Calgary, après avoir fait un séjour à Québec.

M. E.-L. Robson, de Toronto, était de passage à Québec ces jours derniers.

Mademoiselle Marguerite Hanrahan passe plusieurs jours à Ste-Agathe.

Le sergent Antoine Dostie, de Lac Mégantic, passe la semaine à Québec.

M. et madame Lewis Duchesnay partiront pour St-Hubert prochainement.

M. Sarto Tardif a fait un court séjour dans la métropole dernièrement.

M. G.-D. Wadsworth, de Sherbrooke, était de passage à Québec ces jours derniers.

Mademoiselle Barbara Bishopric est retournée à St-Hyacinthe après avoir passé quelques jours à Québec, chez son oncle et sa tante, M. et madame F.-A. Bishopric, du Château St-Louis.

M. Frank Rogers, de Toronto, a fait un court séjour à Québec.

Montréal et ailleurs

L'honorable R.-B. Hanson, d'Ottawa, est de retour d'Halifax.

M. et madame W.-A. Ralston, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine au Club Seigneurial.

M. et madame Beaudry Leman, madame Paul Béique, ainsi que M. et madame Victor Béique, de Montréal, reviendront cette semaine du Club Winchester où ils ont passé une quinzaine de jours.

Le mariage de mademoiselle Yvette d'Amour, fille de M. et de madame J.-A.-I. d'Amour, avec M. Gaston Lalonde, fils de M. et de madame J.-A.-D. Lalonde, d'Outremont, sera béni le lundi 10 avril, à neuf heures, en l'église Saint-Germain d'Outremont.

Le brigadier Murray Dillon, d'Ottawa, a passé la fin de semaine à London, Ont.

M. et madame Roger DeSerres, de Montréal, ont passé la fin de semaine au Club Seigneurial.

Madame Donald-F. Robertson, d'Ottawa, a reçu à dîner en l'honneur de madame James MacLaren, de Montréal.

Madame Albert Cadieux, de Détroit, Michigan, a passé quelques jours dans la métropole, l'invitée de mademoiselle Diane Charron.

Le mariage de mademoiselle Alma Angers, fille de M. Joseph Angers, décédé, et de madame Angers, avec M. Léon Gingras, fils de M. et de madame F.-X. Gingras, de Montréal, sera célébré dans l'intimité le lundi 10 avril, en l'église St-Laurent, Pas de faire part.

Femmes!

Pourquoi ne pas aider votre homme à obtenir une meilleure santé en lui conseillant de prendre ce Tonique de la Vitamine B_1 qui vous a tant bénéficiée.

La plupart des femmes connaissent les bienfaits dérivés par l'usage de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs par expérience ou par le rapport de leurs amies. Plusieurs ont appris à dépendre sur ce tonique lorsque le manque de sommeil, la fatigue ou l'indigestion les mettent en garde contre l'épuisement nerveux.

Pourquoi ne pas voir que l'homme que vous voulez protéger retire les bénéfices de ce traitement éprouvé lorsqu'il est troublé de pareils malaises.

Demandez pour le nouveau format de famille de

La Nourriture Du Dr. Chase Pour Les Nerfs

60s—60cts.
180s—$1.50

Les avis de naissances et de mariages quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Sous-officier féminin

Ottawa, 23. — (PC) La seule femme du service féminin du C.A.R.C. à détenir le rang de sous-officier (deuxième classe) est Sylvia Simon, d'Ottawa. Le sous-officier Simon, dont le grade équivaut à celui d'un officier breveté deuxième classe, est en charge de l'Ordonnance au département des registres et est chargé de voir à la discipline des 140 aviatrices et des 30 aviateurs employés dans les cinq sections de ce bureau.

Le capt. J. Mineau en charge à Québec

Le capitaine Jacqueline Mineau, du C.F.A.C. (section féminine de l'armée canadienne), vient d'être nommée commandante de la compagnie No 105, annonce le service des relations extérieures de l'armée.

Née à Louiseville, P.Q., en 1914, le capitaine Mineau a fait ses études chez les Dames de la Congrégation à Ottawa ainsi qu'au collège Notre-Dame, où elle obtint son baccalauréat ès Arts. Dans la vie civile, elle était secrétaire bilingue au bureau de la censure de la radiodiffusion, à Ottawa.

Elle s'enrôla en octobre 1941 comme simple volontaire dans les C.F.A.C. et, grâce à ses qualifications, elle obtint de rapides promotions. En septembre 1942, elle fut choisie pour suivre le cours d'officier à Ste-Anne-de-Bellevue, où elle obtint son brevet de sous-lieutenant, en octobre, 1942 ; elle fut promue lieutenant en février, 1943.

Le capitaine Mineau a servi en qualité de sergent-major pendant dix mois, alors qu'elle faisait partie du personnel de l'attaché militaire à la légation canadienne à Washington, de décembre 1941 à août 1942. En juillet 1943, elle passait outremer, où elle suivit des cours spéciaux, et revint en octobre de la même année.

Le capitaine Mineau a un frère, le lieutenant Gérard Mineau, en service outre-mer avec l'artillerie royale canadienne.

A la compagnie 105 du C.F.A.C. à Québec, elle remplace le lieutenant Marie des Rivières, qui reprend son poste d'adjudante, ayant agi comme commandante intérimaire jusqu'à l'arrivée du capitaine Mineau, qui est entrée en fonctions ces jours derniers.

Pour la Croix-rouge

Calgary, 23. — (PC) Une salle de réception, où les membres des forces canadiennes seront accueillis à leur retour d'outre-mer, sera construite ici par la Croix-rouge canadienne.

Pour les gourmets

PAIN DE VEAU

Ayez un quart de livre de viande de veau maigre, hachez-la bien fin, mélangez-la avec quelques champignons également hachés, gros comme un oeuf de mie de pain trempée dans du lait, une toute petite quantité de chair à saucisses, une pomme de terre cuite à l'eau et réduite en purée, deux oeufs entiers et un morceau de beurre; salez, poivrez, ajoutez des épices. Placez dans un moule bien beurré, faites cuire au bain-marie une heure et demie, démoulez, placez dans un plat et servez avec une gelée de viande.

SALADE CARDINALE DE BETTERAVES

1 paquet de poudre à gelée aux citrons
1 tasse d'eau bouillante
3-4 tasse de jus de betterave
3 c. à s. de vinaigre
1 c. à s. de raifort
3-4 tasse de céleri en dés
1 tasse de betteraves cuites
1-2 c. à t. de sel
2 c. à t. de jus d'oignon ou d'oignon râpé.

Faites dissoudre la poudre à gelée dans l'eau bouillante et ajoutez le jus de betterave, le vinaigre, le sel, le jus d'oignon et le raifort. Faites refroidir. Lorsque ça commence à prendre, incorporez le céleri et les betteraves. Mettez dans un moule. Faites refroidir jusqu'à ce que soit ferme; démoulez sur de la laitue croquante et servez avec de la sauce à salade.

TARTELETTES AUX POMMES A LA CREME

5 grosses pommes surettes
1-8 c. à thé de muscade
1 1-2 tasse de crème
11 c. à soupe de sucre.
4 c. à soupe de farine

FAÇON DE PROCEDER

(a) Doublez le fond d'une assiette à tarte suffisamment profonde de pâtisseries brisées roulées à l'épaisseur d'un epièce de 25 cents et saupoudrez le fond de 2 c. à soupe de farine mélangées avec 3 c. à soupe de sucre.

(b) Pelez des pommes, coupez-les en moitié et enlevez les trognons. Saupoudrez de la farine qui reste mêlée au sucre et couvrez de crème dans la pâte.

(c) Cuisez au four à 500° jusqu'à ce que la pâtisserie commence à dorer et ensuite abaissez la température à 350° et continuez la cuisson jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Garnir de meringue.

Pour bannir les femmes des buvettes, en Ontario

Toronto, 23. — (PC) Un amendement à la loi des liqueurs de l'Ontario pour empêcher les hommes et les femmes de boire ensemble dans les buvettes licenciées, est réclamé par le clergé de l'Eglise Unie de Toronto.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

JEUDI, 23 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Veuillez à ce que votre caractère impulsif ne gâche pas les bons moments que vous pourriez avoir aujourd'hui.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Vous entrez dans une période fructueuse : bonne intuition, intelligence claire, vision précise de ce qui peut contribuer le plus à votre bonheur.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Mêlez à tout ce que vous ferez aujourd'hui un raffinement particulier. Un imprévu agréable est annoncé pour le soir.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Tout doit vous réussir en ce jour si vous êtes habile à profiter des moindres chances qui vous seront offertes.

23 juillet au 22 août (Lion) — Combattez allègrement. Vous avez de très bonnes cartes en main. L'amour boude un peu ; ne vous affligez pas ; tout s'arrangera.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Usez de courage et de philosophie pour demeurer vous-même en face des conditions déprimantes du monde. Que votre vie soit à la hauteur

(Suite à la page 2, 6e col.)

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.

Mc Kenna

FLEURISTE
11 rue Saint-Jean

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a. m. à 5.30 hres p. m.

SERVEZ OXO À VOS ENFANTS

attrayantes étoles de VISON CANADIEN!

L'étole de Vison ajoute un cachet d'élégance aux toilettes printanières ! C'est facile à comprendre . . . elle est le complément du costume . . . et ajoute un ton d'élégance au manteau.

Les relations que H. R. entretient avec les trappeurs et éleveurs de visons lui permettent de se procurer des pelleteries de choix à des prix des plus avantageux. Cette collection d'étoles est un exemple de ces prix.

Prix à partir de $29.50 la peau.

Appareillées par des experts et confectionnées dans les modèles nouveaux de deux à six peaux. Légèrement rembourrées, soyeuses et souples.

Conditions faciles de paiements en conformité avec la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

HOLT-RENFREW

35 rue Buade

SAVEUR PLUS FINE

Les aliments ont une saveur plus fine lorsqu'ils sont assaisonnés avec ce sel de table de qualité supérieure. Toujours sec—Iodé ou non-iodé.

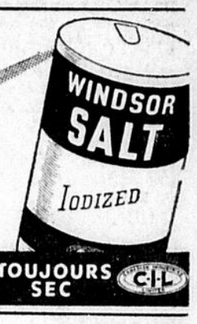

SEL WINDSOR TOUJOURS SEC C-I-L

UN . . . DEUX . . . BEAUTÉ SÛRE ET RAPIDE GRÂCE À

Barbara Gould

Un geste . . . deux gestes . . . pas plus . . . le nouveau Traitement de Nettoyage Simplifié de BARBARA GOULD, qui redonne à toutes les carnations féminines, fraîcheur et radieuse beauté. D'abord, on étend sur la peau la Crème Spéciale à nettoyer. Ensuite, on masse les pores fatigués, et l'on finit le nettoyage avec la Lotion Rafraîchissante BARBARA GOULD.

Crème Spéciale à nettoyer . . . vide les pores de la peau de toutes les poussières, saletés, impuretés. Prix, $2.25 et $1.10.

La Lotion Rafraîchissante . . . régénère, rafraîchit, tonifie les pores revivifiés. Prix, $1.75 et $1.00.

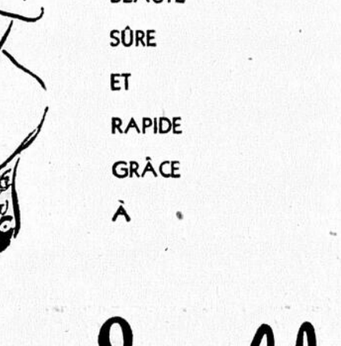

BG-144F

On peut se procurer l'assortiment complet des produits BARBARA GOULD aux endroits suivants dans la province de Quebec . . .

PHARMACIE BEAUDOIN
1101, ave. Mt. Royal Est, MONTREAL
W. BRUNET & CIE. LIMITÉE
70, rue de la Chapelle, QUEBEC
DUPUIS FRÈRES LIMITÉE, MONTREAL
THE T. EATON CO. LTD. MONTREAL
PHARMACIE DE LÉVIS
LÉVIS
L. N. MESSIER LIMITÉE
1480, ave. Mt. Royal Est, MONTREAL
HENRY MORGAN & CO. LTD. MONTREAL
PALMER'S SALON LIMITED
1198, rue Ste. Catherine O., MONTREAL
THE ROBERT SIMPSON CO. LTD. MONTREAL
PHARMACIE PAUL H. SOUCY
80, avenue Cartier, QUEBEC
THUOT'S PHARMACY
ST. JEAN

OXYDOL Lave Blanc Sans Javelage

Sa nouvelle mousse aux "Bulles-Eclair" Rend les Plus Grosses Lessives d'une Blancheur Eclatante Par la Seule Action de sa Mousse Riche!

• Avec Oxydol, vous obtenez une lessive merveilleusement blanche sans eaux-fortes, sans dur frottage, ou longs séjours du linge dans la lessiveuse! Sa nouvelle mousse aux "Bulles-Eclair" est si *active* qu'elle *extirpe* la saleté! Tous vos articles blancs, sauf pour certaines taches particulières, deviennent blancs sans javelage!

FAITES DURER LE LINGE EN TEMPS DE GUERRE

En évitant au linge tant d'usure, vous aidez à le faire durer en ces temps de guerre. Et Oxydol est *sûr* pour les couleurs lavables, les rayons, et vos mains! Il est si économique — une boîte d'Oxydol lave beaucoup plus de linge ou de vaisselle qu'auparavant.

OXYDOL LAVE BLANC SANS JAVELAGE

Marque Déposée

FABRICATION CANADIENNE

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4537

Madame, vous serez toujours à la mode et vous aurez toujours l'air distinguée avec cette robe "Chemisier". Si vous la confectionnez à manches longues, choisissez un tissu plus résistant, tandis que si vous faites la robe avec les manches au coude, prenez un tissu léger, une teinte printanière jolie.

Le patron se vend dans les grandeurs pour dames 34 à 48. La grandeur 36 demande 3 7-8 verges de matériel, dans 35 pouces de largeur.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

TARZAN — Episode 1223 — Le grand destructeur — *Par Edgar Rice Burroughs* (Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

TARZAN — Episode 1224 — La fin du monde — *Par Edgar Rice Burroughs* (Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Renseignements financiers

Les valeurs ferroviaires ont fléchi hier sous la pression des prises de profit, tandis que les autres groupes étaient irrégulièrement à la baisse. Les valeurs canadiennes ont généralement gagné du terrain; Distillers-Seagrams a monté de 7-8, tandis que Brazilian Traction avançait de 5-8. McIntyre Mines a grimpé de 1-4 ainsi que Hiram Walker. C.P.R. et Lake Shore ont baissé de 1-8 chacun. Parmi les chemins de fer qui ont manifesté de la faiblesse on remarquait Santa Fe, Southern Pacific, Lackawanna, Atlantic Coast Line et Delaware & Hudson. Ohio Oil, Pure Oil, Sinclair, Houston Oil ont touché de nouveaux sommets pour 1944. Le volume des échanges s'est chiffré à 1,572,000 actions contre 1,464,470 la veille. Le cours moyen de 60 titres compilés par la Presse Associée a reculé de .2 de point à 52.9. La moyenne de 30 titres industriels a perdu .1 de point à 72.9, tandis que celle des titres ferroviaires fléchissait de .3 de point à 28.1. Sur 945 titres inscrits au tableau, 356 ont réalisé des avances, 340 ont subi des chutes, tandis que 249 autres étaient inchangés.

• • •

Tous les groupes ont amélioré leur moyenne hier à la Bourse de Montréal et sur le Curb. Les mines d'or ont cependant fait exception. Les titres industriels ont touché un nouveau sommet dans leur indice. Price s'est mis en évidence dans les papeteries en grimpant de 1 3-4 point pour atteindre une nouvelle cime à la suite d'un rapport à l'effet que les directeurs de cette compagnie avaient déclaré un dividende sur le stock commun. Cette papeterie a cédé un point par la suite. Montreal Power a perdu un point dans les utilités sur le rapport de la formation d'une nouvelle filiale pour sauvegarder les droits de ses actionnaires en rapport avec l'expropriation projetée par le gouvernement du Québec. Steamship a reculé dans les transports. Dans les titres industriels, Dominion Tar, Dominion Glass, Hamilton Bridge et General Steel Wares ont monté. Brewers and Distillers a touché un nouveau sommet dans les valeurs d'alcool. Alco priv. s'est raffermi dans les métaux, alors que Noranda et Nickel baissaient. Inter. Petroleum a subi un recul dans les raffineries. Teck Hughes a atteint un nouveau bas dans les mines. Lake Shore a retraité légèrement.

Les mines d'or et les pétroles de l'Ouest ont subi de lourdes pertes à l'approche de la fermeture, hier, à la Bourse de Toronto. Les aurifères ont cédé .36 de point dans leur indice, tandis que les autres sections subissaient des reculs plutôt légers. Lake Shore, Dome et McIntyre ont enregistré une chute de 1-4. Astoria a réalisé une avance nette de 3 1-2 à 21, sur un volume de 48,000 actions. Une perte d'un point créditée à Hudson Bay était le seul changement important dans le groupe des métaux usuels seniors. Le marché était plutôt tranquille dans les huiles de l'Ouest. En fermeture Home avait glissé de 5 cents.

Faiblesse de Inter. Hydro El.

Montréal, 23. — (P.C.) Les échanges étaient restreints hier sur le marché des obligations et la tendance était généralement ferme.

Dans les quelques changements observés, Inter. Hydro Electric 6 p.c. de 1944 a cédé 1-2 point à 67 1-2 offert 70 demandé, dans les services publics. Dans les papeteries, Abitibi 5 pour cent de 1953, valeur déposée, a reculé d'un point à 77 offert 79 demandé.

A NEW-YORK

New-York, 23. — (P.A.) Le marché des obligations a subi l'influence des prises de profit, hier, mais a terminé la séance en améliorant sa moyenne. Les chemins de fer ont monté de :1 de point pour atteindre un nouveau niveau depuis 1937, pendant que les emprunts étrangers grimpaient de .2 de point. Les emprunts à bas rendement et les services publics sont demeurés stationnaires, pendant que les obligations industrielles cédaient un peu de terrain. Les ventes totales se sont élevées à $13,922,500 contre $14,071,400 la veille. Dans les emprunts canadiens, C.N.R. 4 pour cent de '70 et le 4 1-2 pour cent de '51 ont monté de 1-8 chacun.

Meilleur revenu de St. Regis Paper

New-York, 23. — (P.A.) Un revenu net de $1,855,927 pour 1943 a été réalisé par St. Regis Paper Company et ses filiales comparativement à $1,680,091 l'année précédente. Après provision pour les dividendes privilégiés, le revenu net équivaut à 38 cents l'action commune contre 33 cents en 1942.

Bell Aircraft

Buffalo, N.-Y., 23. — (PA) Bell Aircraft Corporation a rapporté en 1943 des recettes nettes de $3,062,000, soit l'équivalent de $7.77 l'action comparativement à $2,911,000 ou $8.17 l'action l'année précédente.

Bourse de Londres

Londres, 23. — (P. C.) La tendance était mélangée, hier, au cours d'une séance tranquille. Les chemins de fer domestique ont été stables, tandis que les huiles montaient et que les titres industriels étaient quelque peu irréguliers. Les valeurs internationales ont gagné du terrain.

LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DU DIOCESE DE HEARST EN ONTARIO

Avis de rachat aux détenteurs des bons-obligations faisant partie de l'émission de $95,000, à 4%, datée du 1er décembre 1934.

AVIS est par les présentes donné que la Corporation Episcopale Catholique Romaine du Diocèse de Hearst, en Ontario (The Roman Catholic Episcopal Corporation of the Diocese of Hearst, in Ontario, Canada), rachètera avant échéance, le premier jour de juin mil neuf cent quarante-quatre, au pair (100%) toutes les obligations de l'émission de $95,000, datée du premier décembre 1934 et échéant le premier décembre 1944.

Tous les détenteurs devront présenter et remettre leurs titres pour rachat à cette date du 1er juin 1944 à l'un des bureaux de la Banque Canadienne Nationale, à Québec ou à Montréal, avec, y attaché, le coupon de décembre 1944. Les bons-obligations qui n'auront pas été présentés pour paiement à cette date cesseront de porter intérêt.

Donné à Hearst, en date du vingtième jour de mars mil neuf cent quarante-quatre.

LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DU DIOCESE DE HEARST, EN ONTARIO,
par: Mgr Zoel Lambert, v. a.

Marchés aux bestiaux

Montréal, 23. — (P. C.) Il y avait 1 8bêtes à cornes, 2 agneaux, 431 porcs et 285 veaux en vente sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal hier.

Les prix des bêtes à cornes étaient à peu p rès stables. Les veaux communs se vendaient 25 à 50 cents m eilleur marché. Les autres catégories de bestiaux étaient stables.

Les bêtes à cornes étaient pour la plupart des taureaux de moyenne à bonne qualité. Les prix variaient entre $7.50 à $9.50 pour les meilleurs.

Il n'y avait pas de maximum pour les veaux. La plupart étaient de qualité commune à bonne pour les veaux de lait et d'herbe. Les prix variaient entre $11 et $13 le cent livres. Les veaux de qualité moyenne se vendaient $14 environ.

Les porcs B1 abattus se vendaient $17.15.

Investment trusts

Séance du 22 mars 1944

	Off.	Dem.
Can International Tr	4.50	5.25
Can Investment Tr	3.70	4.05
xCorp Tr Shares	2.39	
x Do Cum	4.72	
xCumulative Tr Sh	4.72	
xN Amer Tr Sh 1953	2.06	
xQuarterly Income Share	6.38	7.17

(x) En fonds des E.-U.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : *2-1521

Séance du 22 mars 1944

Ventes	Ferm.	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
20	Alum Ltd	95	95	95	95
450	Asbestos Cor	21⅞	21⅞	21½	21½
30	Ass Brew	23	23	23	23
300	Bath Pap A	15¼	15¼	15¼	15¼
19	Bell Tel	153	153	153	153
477	Braz Trac	24¼	24½	24	24¼
380	Bruck Silk	8¼	8¼	8¼	8¼
500	C Steamship	11⅞	11⅞	11⅝	11⅝
110	Do Pr	35	35	35	35
150	Can Car	9	9	8⅞	9
65	Do Pr	26¾	26¾	26¾	26¾
60	C Celanese	38	38	38	38
155	C Ind Alc A	5½	5½	5½	5½
1515	Can Pac Ry	11⅜	11¼	11⅛	11⅜
620	Dist Seagr	39½	40	39½	40
20	D Coal Pr	14	14	14	14
60	Dom Glass	117	117	117	117
50	Dom Tar	9½	9½	9½	9½
13	Found Co	15¾	15¾	15¾	15¾
450	G Steel W	12¾	12¾	12¾	12¾
123	Gurd Chs	7½	7½	7½	7½
25	Gyp L & Al	7	7	7	7
72	Ham Bridge	5¾	6	5¾	5¾
127	How Smith	15¼	15½	15¼	15½
500	Imp Oil	13¾	13⅞	13⅝	13¾
100	Int Nickel	29½	29⅝	29½	29⅝
100	Int Petrol	21¼	21¼	21¼	21¼
51	L of the W	25½	25½	25½	25½
50	Massey Har	8¾	8⅞	8¾	8⅞
3372	Mont Pow	20¼	20¼	19¾	20
355	Nat Brew	35	35	35	35
155	N Steel Car	14⅞	14⅞	14⅞	14½
200	Noranda	50½	50½	50¼	50¼
25	Power Cor	6¾	6¾	6¾	6¾
2665	Price Bros	23¼	24¼	23¼	23¾
135	Shawinigan	15½	15½	15½	15½
120	St Law Cor	3	3	3	3
10	Do Pr	14¾	14¾	14¾	14¾
65	St Law P Pr	50	50½	50	50½
25	Unit Steel	4	4	4	4
325	Wing Elec A	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
15	Do Pr	65	65	65	65
150	Zellers Ltd	21½	21½	21½	21½
	BANQUES:				
2	Can Nat	135	135	135	135
21	Commerce	133½	133½	133½	133½
10	Royale	140	140	140	140

CURB DE MONTREAL

Séance du 22 mars 1944

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
225	Abitibi Paper	2⅞	3	2⅞	3
50	Beauharnois	9	9	9	9
25	Brew & Dist	8¼	8¼	8¼	8¼
5	Can Malt	45½	45½	45½	45½
1575	Can Brew	8½	8½	8	8
50	Do Pr	44½	44½	44½	44½
15	C Vicks Pr	61½	62	61½	62
3706	Cons Pap C	6¼	6⅝	6⅛	6⅝
50	Donnacona A	8½	8½	8½	8½
35	Fleet Airc	3¾	3¾	3¾	3¾
10	Ford Mot A	24⅜	24⅜	24⅜	24⅜
481	Fras Co V T	22½	23	22½	23
10	Int Util C A	22½	22½	22½	22½
20	Mas H Pr	21	21	21	21
50	Mitch Rbt	18¼	18¼	18¼	18¼
300	Walk Brew	3⅜	3⅜	3¼	3⅜
100	Walk Good	60¼	60¼	60¼	60¼
	MINES et HUILES:				
2500	Cent Cad	85½	85½	85½	85½
20	Dome Mines	27	27	27	27
16500	Joliet, Qué	07½	07½	07	07
100	Lake Shore	15½	15½	15½	15½
100	O'Brien Gold	155	155	155	155
500	Siscoe Gold	42	44	42	44
400	Sullivan C	170	170	170	170

Volume des ventes : 38,000 actions, dont 22,700 industrielles et 15,300 minières.

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire

HAMEL, FUGERE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone 2-2038 — 71, rue St-Pierre QUÉBEC

MOTS CROISÉS

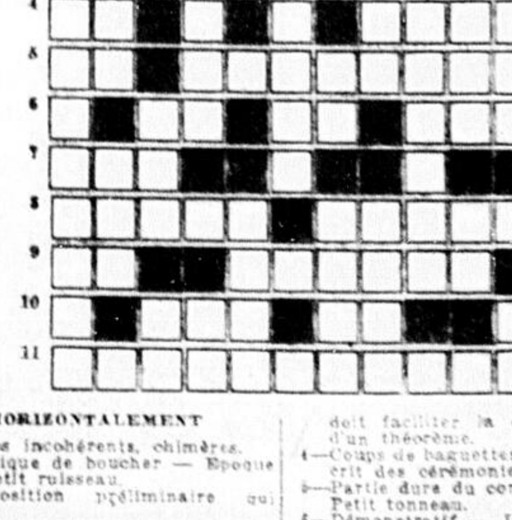

HORIZONTALEMENT

1—Rêves incohérents, chimères.
2—Boutique de boucher — Epoque — Petit ruisseau.
3—Proposition préliminaire qui doit faciliter la démonstration d'un théorème.
4—Coups de baguettes—Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
5—Partie dure du corps humain — Petit tonneau.
6—Démonstratif — Ici — Epoque.
7—Roue à gorge d'une poulie.
8—Foyers de cheminées — Gant qui ne couvre que l'avant-bras.
9—Etui de métal — Crier, en parlant des oiseaux de nuit.
10—Colère — Pronom personnel.
11—Qui réforme.

VERTICALEMENT

1—Revenir en arrière.
2—Conjonction — Premier dans son genre — Saison.
3—Petite vallée — Conjonction — Conifère toujours vert.
4—Alarme — Lettre grecque.
5—Transpirer.
6—Avertissement mêlé de reproches.
7—Epoque — Conjonction négative — S'amusa à des riens.
8—Note de la gamme — Idem — Petite île.
9—Petite aile.
10—Terminaison — Trois fois — Métal précieux.
11—Connu — Saison — Abréviation de docteur.

Solution du problème d'hier

T	O	P	O	G	R	A	P	H	I	E
O	R	■	N	O	E	■	L	I	■	M
R	E	A	■	U	■	R	A	■	I	O
G	E	M	I	S	S	E	M	E	N	T
N	■	I	■	P	■	P	E	U	■	I
I	M	B	R	I	Q	U	E	R	■	V
O	■	E	■	N	U	S	■	O	V	I
L	E	■	R	■	A	■	O	P	■	T
E	N	T	E	■	I	A	■	E	T	E
■	T	■	T	A	■	I	L	■	O	■
P	A	Y	S	A	N	N	E	R	I	E

Tendance des marchés

SEANCE DU 22 MARS 1944

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
3,706	Cons. Paper Corp.	6⅝	+ ⅜
3,372	Montreal Power	20	— ¼
2,665	Price Brothers	23¾	+ ½
1,575	Canadian Breweries	8	— ½
1,515	Pacifique Canadien	11⅜	Inc.
620	Distillers Seagrams	40	+ ½
500	Imperial Oil	13¾	Inc.
500	Canada Steamship	11⅝	Inc.
483	Fraser Co. V. T.	23	+ ½
480	International Nickel	29⅝	+ ⅛
477	Brazilian Traction	24½	Inc.

Volume des ventes : 38,000 actions dont 22,700 industrielles et 15,300 minières.

Titres miniers les plus actifs sur les places de Montréal et de Toronto, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
47,600	Astoria Gold	20½	+2½
16,750	Francoeur	47	+ 3
14,900	Wiltsey-Coghlan	14	Inc.
13,608	Bidgood-Kirkland	45½	Inc.
10,500	Joliet-Quebec (M.)	7	— ½
10,500	Bear Exploration	75¾	— ¼
9,500	Bear Rts	2	Inc.
7,200	Quemont Mining	24	— 2
6,500	Glenora	4½	Inc.
6,000	Towagmac	17	+1⅛
5,610	Omega	30	—1½

Volume des ventes à Toronto : 292,000 actions.

Cours moyens à Montréal

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Mercredi	55.3	78.6	70.8	139.71	74.91
Mardi	55.4	78.4	70.7	135.22	75.03
Semaine der.	55.3	78.1	70.5	135.37	75.74
Mois dernier	54.9	77.6	60.0	137.21	74.91
1943	54.2	68.9	64.0	75.98	58.56
Haut 1944	55.9	78.6	70.8	142.29	79.90
Bas 1944	53.4	73.8	67.0	116.68	73.64
Haut 1943	63.5	82.4	75.9	129.86	79.08
Bas 1943	51.8	63.4	59.5	74.07	49.15

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Mercredi	72.9	28.1	37.0	52.9
Mardi	73.0	28.4	37.0	53.1
Semaine der.	73.4	27.6	36.8	53.0
Mois dernier	70.5	27.6	35.9	31.3
1943	65.9	22.5	30.9	46.4
Haut 1944	73.4	28.4	37.1	53.2
Bas 1944	69.1	22.9	35.1	49.5
Haut 1943	74.6	27.4	36.8	53.3
Bas 1943	60.2	18.3	27.1	41.7

Bourse de Toronto

Séance du 22 mars 1944

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
500	Acme	08¾	08¾	08¾
400	Ajax	165	165	165
3000	Aunor	15½	15	15½
200	Anglo Can	64	62	64
2000	Aquarius	75	70	75
1000	Arjon	13½	13	13½
47600	Astoria	21	17	20½
800	Aunor	350	345	350
1725	Bagmac	21	20½	20½
500	Mankfield	14	14	14
10500	Bear Explor	76	74	75¾
9500	Do Rts	02	01½	02
1286	Beattie	177	173	177
13608	Brit Dom	109	108	108
3200	Broulan	71	70½	70½
200	Buffalo Ank	380	380	380
5000	Bux Hill	380	380	380
700	Cal & Edm	198	197	197
200	Cent Pat	180	180	180
500	Chem Res	37	37	37
8	Chesterville	130	130	130
200	Co Will	193	191	191
3400	Coin Lake	23	21½	21¾
1500	Commoil	22	22	22
6	Coniaurum	135	135	135
305	Dome	27	26¾	26¾
2000	Duquesne	22½	22	22
500	East Cr	09¾	09¾	09¾
1500	East Mal	175	170	175
550	Falcon	320	320	320
16750	Francoeur	48	46	47
4700	Gillies	09½	09¾	09¾
6500	Glenora	04¾	04½	04½
1300	Gold Eagle	06	05½	05½
3000	Gold Gate	09½	09	09¼
3000	Halliwell	03⅜	03	03¼
125	Hollinger	11⅝	11⅜	11½
335	Home	350	350	350
1100	Howey	28	28	28
3000	Jack Waite	08½	08	08
2600	Jason	31	31	31
526	Jellicoe	04	04	04
1055	Kerr Addison	935	930	930
300	Kirk Lake	97	96	96
235	Lake Shore	15¾	15½	15½
2000	Lapa Cad	09	09	09
1100	Leitch	113	113	113
430	Lil L L	95	90	95
525	Macassa	365	365	365
800	MacLeod	222	222	222
1100	Madsen	186	182	182
1300	Malartic	355	350	355
1000	Maralgo	05	05	05
980	McKenzie	138	135	135
500	McVitt	15	15	15
2500	Mid Cont	46	46½	47
1700	Moneta	39	38	38½
125	Muirhead	180	180	180
1000	Negus	73	73	73
872	Noranda	50½	50⅜	50½
1000	Normetal	72	72	72
600	Nor Star Oil	200	175	200
850	O'Brien	154	152	152
5160	Omega	31	30	30
2600	Pac Oil	90	86	90
100	Pamour	122	122	122
200	Partenan	04½	04½	04½
1700	Paymaster	36	35	36
1500	Perron	93	93	93
15	Pickle Crow	205	205	205
100	Pioneer	225	225	225
600	Powell	155	155	155
200	Do V T	147	145	147
350	Preston	260	260	260
785	Queenston	102	100	101
7200	Quemont	25	21	24
400	San Antonio	375	375	375
4000	Sand River	05	05	05
3100	Senator	38	37	38
100	Sheep Ck	103	103	103
3208	Sherritt	68	66	68
91	Sigma	950	950	950
1100	Siscoe	43	43	43
700	Sladen	62	62	62
3500	Springer	114	110	110
2800	Steep Rock	220	216	218
1000	Sud Cont	05	05	05
1700	Sullivan	172	169	170
400	Sylvanite	215	211	211
380	Teck Hughes	340	340	340
6000	Towagmac	17¼	16	17
1200	Upper Canada	233	231	233
1600	Venture	650	650	650
10500	Vermilata	12	12	12
174	Waite Amul	470	470	470
14900	Wilt Co	14¼	13	14
	CURB:			
325	Coast Cop	120	110	120
2500	Osisko	20	18	18

Ventes totales : 292,000 actions.

Dans les six premiers mois de 1942, la production du lait en Grande-Bretagne a été de dix millions de gallons supérieure à la moyenne des six premiers mois de toute année d'avant guerre ; ceci en dépit d'une forte augmentation dans l'étendue des terres labourées et ensemencées.

QUEBEC POWER COMPANY

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de vingt-cinq (25c) cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie sans valeur au pair, pour le trimestre finissant le 31 mars 1944, payable le 25 mai aux actionnaires enregistrés le 19 avril 1944.

Par ordre du Bureau,

H.-G. Budden.

Montréal, le 21 mars 1944.

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 22 mars 1944

	Off.	Dem.
Argentine 4 1-2 71	92⅝	94
Australie 5 55	94	94⅝
Bolivie 6 58	12	12½
Brésil 6 1-2 57	56¼	56½
Do 7 52	58	59
Do 5 51	56	57
Buenos-Aires 4 3-8 77	74½	77
Chili 6 61	18	18½
Colombie 3 70	45¼	45¾
Danemark 4 1-2 62	75	76½
Rep. française 7 49	101	....
Minas Geras 6 1-2 58	35¼	35¾
Nlles Galles du Sud 5 57	93½	97
Norvège 4 1-2 56	98	98½
Pérou 6 60	18	18½
Rio de Janeiro 6 1-2 53	34	34¾
San Paulo 7 40	60⅝	61

Irrégularité du seigle à Winnipeg

Winnipeg, 23. — (P.C.) — Les options du seigle ont glissé de 5-8 à 3-8 de cent du boisseau hier, au cours d'une séance irrégulière, à la Bourse des grains de Winnipeg. Le seigle a réalisé un gain fractionnaire au début pour fléchir ensuite sous la pression des prises de profit.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
SEIGLE:				
Mai	129⅝	129¾	128⅞	128⅞
Juillet	128	128⅛	127¾a	127¾a
Octobre	126⅜	126⅜	125¾	125¾

AVOINES:
Toutes les options aux prix du plafond de 51½b

ORGE:
Toutes les options aux prix du plafond de 64¾b

A CHICAGO

Chicago, 23. — (P.A.) — Les efforts du gouvernement des Etats-Unis pour employer les pommes de terre dans la production de l'alcool industriel ont engendré une liquidation dans les options du seigle hier et les prix ont baissé de fractions. Le blé était stable, tandis que les avoines et l'orge étaient quelque peu à la baisse.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	173⅛-73	173¼	172⅞	173
Juillet	169⅝-⅞	169⅞	169½	169¾-⅝
Septembre	168⅞	168½	168	168⅛-¼
Décembre	168⅛	168½	168⅛	168¼
AVOINES:				
Mai	81⅞	81⅞	81¾	81⅞
Juillet	79	79⅛	78⅞	78⅞
Septembre	75	75⅛	74¾	74¾
Décembre	75	75¼	75	75
SEIGLE:				
Mai	130¾-⅞	130⅞	129¾	129¾-⅞
Juillet	130-29⅞	130⅛	129⅛	129¼
Septembre	128⅜-½	128⅝	127⅞	128-27⅞
Décembre	129	129½	128⅞	129-28⅞
ORGE:				
Mai	126	....	....	127
Juillet	123¼	123½	122⅝	122⅝
Septembre	117¾	118¼	117¾	117¾

LES DENREES

Montréal, 23. — (P.C.) — Les prix des oeufs et du beurre étaient inchangés hier sur le Canadian Commodity Exchange.

Montréal, 23. — (P.C.) — Voici les prix tels que rapportés hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs classés, par cargaisons : 35 1-2 cents la douzaine pour A-gros; A-moyens, 33-33 1-2; A-poulettes, 28-28 1-2; B, 31 1-2 à 32; C, 27 1-2 à 28. Arrivages : 1,302 caisses.

Beurre : première qualité de fabrique, prix aux commerçants, 36 1-2 à 37 cents la livre; première qualité en tinettes, prix aux commerçants, 36-36 1-2.

Prix de gros, pasteurisé, entreposé, No 1, 35 1-2 à 36. Arrivages : 1,312 boites.

Fromage : arrivage courant, blanc et coloré de l'Ouest et du Québec, 20 cents la livre franco; prix aux commerçants du fromage blanc et coloré de l'Ouest et du Québec, 20 3-4 à 21. Arrivages : 193 boites.

Patates, sac de 75 lbs : blanches No 1 de l'Ile du P.-E., $1.95; N.-B., $1.90-$1.95; Québec, $1.85-$1.95; No 2 du Québec, $1.75-$1.80; rouges, $1.75-$1.85.

Trésor américain

Washington, 23. — (P.A.) La position du trésor américain le 20 mars : recettes $474,385,238; dépenses $251,696,956; balance nette $16,691,497,913.

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privée de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 22 MARS 1944

Obli. du Dominion :		
1¾, Mai 1-46	100⅛	100⅝
2, Juin 1-44	100¼	101¼
2, Déc. 15-46	100⅜	101
2¼, Mars 1-48	100¾	101½
2½, Nov. 15-44	100⅞	101¾
3, perps	96½	97½
3 Juin 1-50-55	101	102
3 Juin 1-53-58	99¾	100½
3¼, Ju. 1-48-49	102⅝	103½
3¼, No 15-48-51	104	105
3¼, Ju. 1-56-66	102¼	103
3½, Oct 15-44-49	101¼	102
4, Oct 15-47-52	106⅛	107
4½, Oct. 15-44	102	103
4½, Fév. 1-46	105½	106½
4½, No 1-46-56	106¼	107
4½, No 1-47-57	107⅝	108½
4½, No 1-48-58	109	109¾
4½, No 1-49-59	110	110¾
Emp. de guerre :		
3, Juin 15-50-51	103½	104¼
3¼, Fév 1-48-52	104¾	105½
3, Oct 1-49-52	102¼	103
3, Mars 1-52-54	102⅝	103¼
3, Nov 1-53-56	101	102
3, Mai 1-54-57	100	101
3, Jan. 1-56-59	99⅝	100¼
Gar. par le Dominion :		
CNR 2¼-44	99¾	100¾
CNR 2¼-46	100⅞	101¾
CNR 3-44	100¼	101½
CNR 3-45-50	101½	102¼
CNR 3 48-52	101¾	102½
CNR 3-54-59	99¼	100¼
CNR 3-48-53	101¼	102¼
CNR 4½-51	123½	....
CNR 4¾-55	129½	....
CNR 4½-57	129	....
CNR 5-54	117½	119½
CNR 5-49-69	128¾	....
CNR 4½-56	128	....
CNWISS 5-55	130¾	....
GTP 3-62	109½	111½
M Har 5-49-69	128	....
Provinciales :		
Alberta 4-54	89	92
Alberta 4½ 56	91	94
BC 4½ 53	121¼	....
BC 3½ 60	102	105
Man 4½ 56	116¼	....
Man 6 47	106½	109
NB 3 51	99	101
NB 4½ 61	121	....
NS 3 50	100	102
NS 4½ 60	125	....
Ont H 3¼ 50-53	100¾	102¾
Ont 3 47-50	100	102
Ont 4½ 49	108½	110½
Ont 3½ 49-51	102½	104½
P de Qué. 3 51	99	102
P Qué. 3½ 51-53	101½	103¼
P de Qué 3¼ 49	101	103
P de Q. 4½ 45-50	112½	....
P de Qué. 3½ 60	102	104
P de Qué 3¾ 55	103¼	105¼
P de Qué 3 53	98¼	100
Que 3½ 60	101½	103½
Que 3¾ 55	103	105
PEI 4 54	102	105
Sask 4½ 51	103½	106
Sask 5 58	99	102
Municipales :		
Calgary 4½ 62	100	103
Edmonton 4½ 67	99	102
Halifax 4½ 52	109	112
Mtl 5 54	113	....
Mtl 4½ 71	114	....

MCS 4 48	100½	102½
Mtl Met 4½ 62	106	109
Mtl Met 4 47	101	104
Quebec 4½ 50	104½	106½
Régina 5 45	100	103
St John 4½ 71	115	....
Three R. 4 55	100½	103
Toronto 4½ 55	111½	....
Win'peg 4½ 60	123½	....
V'couver 4½ 68	111	....
Transports :		
Alg C H 5 59	36½	38½
Can Atl 4 55	111	114
CPR 4 49	105½	107½
CPR 3½ 51	102½	104½
C P R Perp	104	106
CPR 4½ 60	113	115
CPR 5 54	114	116
Can SS 5 57	105¼	107¼
Utilités		
As T&T 4½ 53	100½	102½
Bell Tel 5 57	125½	....
Bell Tel 5 60	130½	....
BC Pow 4¼ 60	103	105
BC Tel 4½ 61	109	....
Cal Pow 5 60	113½	115½
Cal Pow 5 64	108	....
CN Pow 5 53	111½	113½
Can Util 5 55	111	....
Do G&E 6½ 45	110	....
Gat P 3¾ 69A	107	....
Gat P 3¾ 69B	103	105
Gat P 5 49	102	105
Gt Lakes 4¼ 56	103	106
Do 5 57	103	105
Int Hyd El 6 44	67½	70
Int Pow 6 57	103½	....
Int Pow 6½ 57	107	....
Mar El 4½ 56	101	....
Mar El 5½ 56	101	....
MacLaren 4 59	103	105½
M Pow 3½ 56	104	106
M Pow 3½ 60	101	....
M Pow 3½ 73	100	102
M Tram 5 55 B	95½	98½
M Pow 3 ½73	100½	102½
M Tram 5 55 B	94½	97
M Tram 4½ 55	91	94
Nat L&P 4½ 61	101	103
Nfld LP 4½ 56	102	....
Nfld L&P 5 56	102	....
NS L&P 4 57	102½	....
Ottawa P 4 57	103	....
Ottawa VP 4 64	105½	....
Ottawa VP 5 59	102½	....
Porto R P 6 50	111½	....
Power C 4½ 59	107½	109½
Que Pow 4 62	104	106
Sag P 4¼ 66	106½	108½
Shawin 4 61	104	106
Shaw 4½ 67	114	117
Shaw 4½ 70	113½	115½
Shaw'g'n 4 69	104½	107
St M Po 5 56	101	103
St M Po 4½ 70	104½	106½
Un Sec 3 52	96½	98½
Winn El B 5 65	99	101
Do 'B' 5 65	98½	100½
Industrielles :		
Abitibi 5 53	78	80
Abitibi COD	77	79
Acadia S 4½ 55	102	104
Acad Sug 6 54	102	104
Alb Pac G 6 46	105½	....
Alg Steel 5 48	103	106
Atl Sugar 4 51	101¼	....

Bowater 5 68	96	102
Brand Hend 6 56	91	....
Brown 5 59	93½	96½
C Pulp 7 50	100	103
Bruck S 6½ 45	109	....
Burns&Co 5 53	93½	96½
C Canners 4 51	102½	105
C Cem 4½ 51	103	105
CP&P inv 5 58	80	....
C Int Pap 6 49	109½	111½
C Loco 8 53	104	107
C Vick 6 47	99	102
Cons P 5½ 61	96	99
Dom Coal 4½ 52	101	104
Dom Tar 4½ 51	104	106
Dom W 6 53	100	....
Dryden P 6 49	106½	....
Donn P 4½ 56	96	99
Dom S&C 6¼ 55	105½	108½
E Dair 6 49	99	....
Fam Pl 4½ 52	104	106
Fed Grain 6 49	108	....
Fraser Co 6 50	106¼	....
G S War 4½ 52	102½	104½
GL Paper 5 55	103½	105½
Gurney Fy 5½ 49	97	100
Gypsum 5½ 48	105½	108
Ind Accept 4 52	98	100
Int C Bks 5½ 48	102	....
Int Paper 6 55	116	....
IP of Nfld 5 68	101	....
La St J 5 61	86	89
La St J 5½ 61	99	102
Maple LM 3 58	102	104
Massey H 4¼ 54	102	104
McCorm'k 4 52	101	103½
McColl 4¼ 49	104	106
Mersey P 5 57	99	....
Mersey P 6 49	99	....
M and O 5 60	113½	....
Moirs 6 53	98	....
Mtl Dryd'k 6 48	96	99
NS S&C 3½ 63	90½	93
Price Bros 4 57	100	....
Price Bros 5 57	103½	105½
Reg Knit 4 52	99	102
Restl'gche 6 48	105½	....
Rel Gr'n 4½ 52	101	104
Roll Pap 4½ 51	101½	103½
Simpson 4¼ 51	104	106
Smith H 4¼ 51	103	105
Un Amuse 5 56	102	104
Wabasso 4½ 51	102½	....
West Gr 5 63	89	92
Immeubles :		
Alex Bldg 6 47	41	....
Acadia Apt 4 59	65	....
Dom Sq 4 59	80	84
Drum Rl 5 55	46	50
Glen Inv 5 44	65	....
Godfrey Rl 4 52	68	....
Keefer Rl 5 55	40	....
Ins Exch 3 51	58	....
Mtl Apt 1st 4 54	78½	....
Ogil Real 5½ 61	66	....
Que Apart 5 50	89	....
Queen's H 5 53	80	....
Ry Ex Bl 2½ 59	40	....
Sherb St 3½-4 52	59	....
St C Ry 3½-4 57	69	....
Wilder Rl 5 53	53	....
Wind Hot 4¼ 53	86	....
Over the counter :		
M and O	10½	11½
Brown	2	2¼
Brown P	37	38½
Que P P	25½	27½

PROTEGEZ et FAITES PROFITER vos BIENS

Une fortune est plus vite dissipée qu'elle est acquise. La gestion des biens, meubles ou immeubles exige une attention constante, une longue expérience des affaires, un personnel spécialisé. Profitez des garanties de sécurité, de compétence et de permanence que vous offre notre société d'administration.

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
72, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC
Tél.: 4-2468

Rapport annuel de Can. Industries

Les activités de Canadian Industries Limited, en 1943, révèlent d'une façon plus marquée qu'au cours des trois années précédentes les contradictions financières du temps de guerre, c'est-à-dire l'encaissement de bénéfices moindres, malgré des mises de fonds plus considérables Les ventes, de 4 pour cent supérieures à celles de 1942, ont établi un nouveau record, mais les recettes nettes, $4,445,000, accusent une baisse de 4 pour cent sur celles de 1942 et représentent le plus faible total depuis 1935. Le trente-troisième rapport annuel de la compagnie, distribué aux actionnaires, déclare que la diminution des profits eut été plus sensibles encore sans le maintien d'un fort niveau de ventes et sans un rigoureux contrôle des dépenses. Depuis 1939, les ventes de la compagnie qui ne comprennent pas les expéditions de Defence Industries ont augmenté de 60 pour cent ; on a accru de $9,000,000 l'outillage de production ; cependant, les bénéfices nets ont diminué chaque année, et les profits de 1943 à $5.88 par action, accusent une baisse de 31 pour cent sur ceux de 1939. Les profits antérieurs se chiffraient comme suit : $6.12 par action ordinaire en 1942 ; $7.22 en 1941 ; $7.27 en 1940 et $8.52 en 1939. On a maintenu les dividendes trimestriels correspondant à $7.00 par année sur les actions privilégiées. Conformément à la baisse des recettes, les dividendes des actions ordinaires ont également diminué et ceux de $5.25 pour 1943, sont les plus bas depuis 1933. Les revenus des compagnies subsidiaires ou administrées par la compagnie de même que les revenus des valeurs en portefeuille ont de nouveau diminué de 10 pour cent comparativement à 1942. La baisse la plus sensible s'est produite dans les dividendes de Defence Industries Limited qui correspondent à 54 cents par action ordinaire de Canadian Industries Limited, en 1943, comparativement à 60 cents l'année précédente. La plupart des substidiaires ont moins produit en 1943 à cause de la rareté des matières premières et de la main-d'oeuvre et en raison des changements apportés aux commandes militaires ; profits et dividendes ont donc suivi une tendance générale à la baisse. Les placements de la Canadian Industries Limited dans ses subsidiaires représentent moins que 5 pour cent de son avoir total. Les difficultés d'opération ont augmenté pendant cette quatrième année de guerre; les machines n'ont pas aussi bien soutenu l'effort qu'au cours des années précédentes, les réparations ont entrainé des délais et le coût de production a nécessairement augmenté. La nouvelle diminution des profits d'opérations fut telle, en 1943, que l'impôt put être réduit au niveau où s'applique l'impôt minimum combiné de 40 pour cent. En d'autres termes, aucune partie des taxes de 1943 n'est remboursable après la guerre. Relativement à l'avenir, M. George W Huggett, président et directeur-gérant, déclara : "Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le développement de la compagnie, de 1929 à 1939, pour entrevoir partiellement le progrès que peut escompter la Canadian Industries Limited à l'avenir. Par l'introduction de nouveaux produits, de nouveaux usages pour les anciens produits, et aussi par une réduction moyenne de 17 pour cent dans les prix de vente, les ventes de C-I-L ont augmenté de 80 pour cent pendant cette décade".

Huit cent cinquante navires, dont 350 navires de guerre, participèrent au débarquement amphibie anglo-américain en Afrique-nord.

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
Dividende No 207

Un DIVIDENDE de un pour cent sur le capital de la Société a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mars 1944, et sera payable au bureau de la Société le 1er avril prochain (1944), aux actionnaires inscrits le 22 mars 1944.

Par ordre du Conseil d'Administration,

L.-P. DIONNE,
Secrétaire-Trésorier.

Le dollar canadien

New-York, 23. — (P.C.) Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 10 11-16 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était aussi stationnaire à $4.04.

La Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa a fixé le cours à $9.09 à la vente et à $9.91 à l'achat.

Quebec Power Co.

A une assemblée du conseil d'administration de la Quebec Power Company tenue mardi, un dividende de vingt-cinq cents (25c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur nominale de la compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 mars 1944, payable le 25 mai aux actionnaires inscrits sur les registres en date du 19 avril 1944.

Les revenus des fermes à fourrure

Ottawa.—Les revenus des fermes à fourrure au Canada se chiffrent à $7,156,017 en 1942, augmentation de $1,573,547 ou de 28 pour cent comparativement à 1941. Les ventes de peaux rapportent un total de $6,739,121 et les ventes d'animaux vivants, $416,896, comparativement à $4,799,489 et $782,981 respectivement en 1941. Les ventes de renards argentés représentent 51 pour cent de revenus en 1942 et celles de visons 41 pour cent, soit un total de 92 pour cent pour les deux espèces ensemble.

Le nombre d'animaux gardés sur les fermes à la fin de 1942 est de 204,480 et se répartit ainsi: 83,429 renards argentés, 104,686 visons, 11,720 renards nouveaux types et 4,645 d'autres espèces. En regard de 1941, les renards argentés diminuent de 9 pour cent et les visons de 31 pour cent, tandis que les renards nouveaux types augmentent de 80 pour cent.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : *2-7006.

Séance du 22 mars 1944

Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	146	146½	146½	146½
American Can	85⅝	85⅝	85⅝	85⅝
Am Smelting	38⅛	38⅛	38⅛	38⅛
Amn T & T	157⅞	157⅝	157⅝	157⅝
Atchison Ry	68	67	67	67
Bethlehem Steel	60¾	61	60¼	60¼
Can Pacific	9¾	10	9⅞	9⅞
Chrysler	85	85¾	84⅝	84⅝
Cons Edison	22½	22½	22½	22½
Curtis Wright	5¾	5¾	5¾	5¾
Douglas Aircraft	54⅛	52¾	52¾	52¾
Dupont de Nem	145	145	145	145
Gen Electric	36½	36½	36⅜	36⅜
Gen Motors	58¾	58¾	58½	58¾
Goodrich Tire	48	47⅛	47⅛	47⅛
Goodyear Tire	44½	44½	44½	44½
Int Harvester	71⅛	71	71	71,
Int Nickel	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛
Int Paper	15½	15⅝	15½	15⅝
Do Pr	74¾	74⅝	74	74⅝
Montgom Ward	45½	45⅝	45⅜	45⅝
N Y Central	20⅝	20¾	20⅝	20¾
Radio Corp	10	10	10	10
Republic Steel	17⅛	17⅝	17⅝	17⅝
Stand Oil of N J	54⅛	55⅛	55	55⅛
United Aircraft	29⅝	29⅝	29⅝	29⅝
U S Steel	53¾	54⅛	53¾	53¾
Westing Electric	99⅝	98	98	98

Nouvelle émission

Cité de Montréal

Obligation 3% novembre 1949-50
3¼% " 1951-53

Prix : 100

et les intérêts courus

Oscar Dubé & Cie Inc.

105, CÔTE DE LA MONTAGNE, Québec — TÉLÉPHONE: 2-4061

VALEURS DE PLACEMENT
Spécialité OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

La production des oeufs augmente

Ottawa—Continuant les aumentations annuelles successives observées depuis le début de la guerre, la production d'oeufs sur les fermes canadiennes s'élève à 315,027,000 douzaines en 1943, à rapprocher de 280,253,000 en 1942 et 221,737,000 en 1939. Il y a des augmentations dans toutes les provinces. La production a une valeur de $100,306,000 en 1943, comparativement à $81,305,000 en 1942; la moyenen est de 31.8 cents la douzaine en 1943 contre 29 cents en 1942. Le nombre de pondeuses est de 32,725,000 en 1943 comparativement à 29,236,000 en 1942.

La production de volaille en 1943 augmente à 263,432,000 livres en regard de 258,650,000 en 1942 et 211,988,000 en 1939. Les livraisons faites par les fermiers en 1943 s'établissent à 205,909,000 livres contre 203,164,000 en 1942 et 175,539,000 en 1939, tandis que la consommation des ménages fermiers s'élèvent à 523,000 livres comparativement à 55,486,000 en 1942 et 36,449,000 en 1939.

La disparition domestique d'oeufs au Canada est de 23.69 douzaines per capita en 1943 contre 22.05 en 1942, tandis que celle de volaille se place à 22.72 livres compartivement à 23.52. La disparition domestique de volaille per capita se répartit ainsi: 19.46 livres de poule et de poulet, 2.54 livres de dindon, 0.505 de livre d'oie et 0.298 de livre de canard.

Emission vendue

Ottawa, 23. — (P.C.) Le ministre des finances, l'hon. J.-L. Ilsley, annonce qu'une émission de certificats de dépôts du Dominion du Canada au montant de $110,000,000 datée du 21 et échéant le 19 septembre a été vendue au pair aux banques à charte Les certificats porteront intérêt au taux de 3-4 de 1 pour cent par année. Cette émission ne représente pas de nouveaux fonds, car $110,000,000 de certificats ayant le même taux d'intérêt sont devenus échus mardi.

Restez au poste!

Veillez à votre santé et faites votre part pour la victoire. Ayez toujours sous la main une bouteille de Pasmore pour enrayer la congestion des bronches, pour vous apporter du soulagement en deux minutes. Dans toutes les pharmacies.

Pasmore's BRONCHIAL MIXTURE

TIENT EN ÉCHEC LES RHUMES DE POITRINE

Le dilemme du prêteur

Etant donné la tendance à la baisse dans le loyer de l'argent, de nombreux emprunteurs en profitent pour consolider leurs dettes à long terme et à de bas taux d'intérêt. Le titre converti ne rapporte souvent guère plus qu'une obligation de l'Etat.

Ces mêmes emprunteurs ont inauguré la pratique de se réserver le privilège de convertir de nouveau leur dette si jamais l'intérêt venait encore à baisser. Dans tel cas, le prêt serait annulé et l'argent remis au pair ou avec une faible prime. Au cas contraire, le prêteur tiendra le sac jusqu'à l'échéance avec la perspective de perdre une partie de son capital en vendant avant terme.

Il y a un proverbe anglais qui dit : "What is sauce for the goose should certainly be sauce for the gander". A quand la clause protégeant le prêteur par une annulation du contrat et remise de l'argent au pair advenant une hausse dans le loyer de l'argent?

Le prêteur, soucieux de ses intérets, peut éviter, dans une mesure, d'assumer des risques déraisonnables en diversifiant ses placements et en revisant périodiquement son portefeuille. Notre maison est prête à discuter confidentiellement ces questions avec vous.

Consultez-nous à ce sujet

TEL: 2-5618 J.-C. BOULET LIMITÉE 71, St-Pierre QUÉBEC

Elu président des maîtres-barbiers

M. J.-A. Ferland a été élu à la présidence de l'association des maitres-barbiers coiffeurs de Québec, à leur assemblée générale annuelle, qui a été tenue ces jours derniers sous la présidence de M. Médard Ouellet secrétaire du comité conjoint des maitres barbiers M. Ferland succède à M. Joseph Légaré, démissionnaire.

Les autres membres de l'exécutif ont été choisis comme suit : vice-président, M. Alphonse Giguère; secrétaire-correspondant, M. Paul Bourget; assistant-secrétaire-correspondant, M. Alexis Paquet ; secrétaire-trésorier, M. Wellie Lemay ; assistant-secrétaire-trésorier, M. Lorenzo Turgeon. MM. Jos. Michaud et Lucien Houle ont été réélus respectivement sentinelle et gardien.

Les membres du comité conjoint sont les suivants : MM. Alphonse Giguère et Philippe Charrier.

VOUS FEMMES QUI SOUFFREZ DE
BOUFFEES de CHALEUR
Si vous souffrez de bouffées de chaleur, vertiges, périodes irrégulières, êtes-faibles, nerveuses — dû à cette époque de votre vie de femme "entre deux âges", prenez le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham. Il a aide des milliers et des milliers de femmes à soulager ces symptômes. Le Composé Pinkham est aussi un excellent tonique de l'estomac ! Il vaut la peine de l'essayer !
Fabrication canadienne.

Permis de construction

La commission municipale d'urbanisme, à sa dernière séance, a approuvé dix-sept permis de construction ou de réparations, représentant une valeur globale de $54,300. Les principaux permis pour construction de résidences ont été approuvés comme suit : M. Ernest Daigle, coin Demers et Morin, $9,000 ; M. Albert Gauvin, rue Marie-Rollet, $9,000 ; M. A.-J. Boutet, 21e rue, $5,000 ; Mme Ida Gagnon-Bolduc, 6e avenue, $5,000.

M. J.-D. Savard à la présidence

M. J.-D. Savard a été élu président de la section des maitres plombiers, électriciens, tôliers de l'association des marchands détaillants du Canada à l'assemblée annuelle de cette section, ces jours derniers. M. Savard succède à M. J.-R. Lachance.

Les autres officiers ont été élus comme suit : 1er vice-président, M. J.-R. Lachance ; 2e vice-président, M. Wellie Roy ; trésorier, M. Adélard Laberge; secrétaire, M. Donat Delisle; directeurs, MM. Nap. Boily, Jules Dion, J.-B. Dugas, Emile Frenette, Art. Vézina, Jos. Hébert, Emile Robitaille, Maurice Giguère, F.-O. Renaud et J.-A. Tremblay.

Un comité de recrutement a été formé, à la même assemblée, et diverses questions intéressant les activités des membres et de l'association ont été discutées.

Si vous êtes pere de famille . . .

Si vous êtes père de famille, rien ne vous donne plus de satisfaction que d'avoir pourvu, moyennant l'acquisition d'un montant suffisant d'assurance sur la vie, à la protection de votre femme, de vos enfants et de votre propre vieillesse.

Si vous croyez devoir augmenter le montant de cette protection, consultez donc la Confederation Life à ce sujet. On vous prodiguera de bons conseils et on sauvegardera vos intérêts personnels.

AVANT DE VOUS ASSURER, CONSULTEZ LA

Confederation Life Association

SIÈGE SOCIAL TORONTO

Succursale :
19-22 Edifice Sun Trust, Québec
N. LAVOIE, gérant.

Explications de M. Mathewson au sujet de l'entrée J.-P. Lamarche

Le trésorier de la province répond à une assertion du chef de l'opposition relativement aux Comptes publics. — Un virement entre deux départements, au lieu de fausses entrées.

L'hon. J.-A. Mathewson, trésorier de la province, s'est levé sur une question de privilège hier après-midi, à l'Assemblée législative, et a répondu à une assertion du chef de l'Opposition relativement aux comptes publics la semaine dernière.

L'hon. Maurice Duplessis avait prétendu que les entrées dans les comptes publics sont faussées parce qu'on y mentionne que depuis quatre ans une somme de $330,626.37 a été payée à M. J.-P. Lamarche, ex-shérif de Montréal, qui n'était plus à l'emploi de la province pendant cette période.

Voici le texte de la déclaration du ministre :

"Les journaux ont rapporté et ont commenté même la déclaration de l'hon. chef de l'Opposition à l'effet que les comptes publics sont faux et que la vérification est insuffisante, parce qu'aux pages des comptes publics qu'il a mentionnées se trouve le nom de M. J.-P. Lamarche, ancien shérif de Montréal, qui a été remplacé. Je signale le fait que dans sa déclaration l'hon. chef de l'Opposition ne mentionne que le nom de M. Lamarche sans ajouter les mots "shérif, Montréal" qu'on voit dans les comptes publics.

"Je dois expliquer à la Chambre qu'il s'agit tout simplement d'un virement entre deux départements. Le département de la Santé a la responsabilité de l'entretien des aliénés. Or, un certain nombre d'aliénés se trouvent détenus à la prison de Montréal et, par conséquent, ils tombent sous la juridiction du shérif qui voit à leur entretien.

"Le département de la Santé rembourse au département du Procureur général le coût de l'entretien des détenus aliénés par chèque à l'ordre du Trésorier provincial.

"Le comptable du département de la Santé a cru bon d'insérer le nom personnel du shérif suivi des mots "shérif, Montréal". C'est la coutume depuis nombre d'années.

"Les entrées nécessaires sont faites dans les livres pour débiter le compte du ministère de la Santé pour le coût de l'entretien des prisonniers aliénés et pour créditer le même montant au département du Procureur général.

"On verra dans les comptes publics de 1942-43, à c. 11, page 25, le même montant ($88,624.10) au crédit du Procureur général qu'on trouve dans les détails des débits des comptes du département de la Santé, c. 12, page 5. Il en est ainsi pour les autres années en question.

"La même pratique a été suivie du temps de mon honorable ami d'en face; je comprends qu'il en est ainsi au moins depuis que la firme Price, Waterhouse a installé le système actuel de comptabilité.

"En résumé, il s'agit non pas d'un compte personnel de qui que ce soit mais du compte se rapportant au shérif de Montréal. On comprend donc que dans une opération de ce genre, le nom du shérif n'importe pas. Voilà comment il a pu se faire que, tout en vérifiant exactement la comptabilité, on n'ait pas aperçu l'erreur commise par le comptable du département de la Santé qui a continué à inscrire le nom de l'ancien shérif."

M. Duplessis est revenu à la charge sur cette même question et a déclaré qu'un journal de Montréal avait rapporté de façon inexacte les paroles qu'il avait prononcées au sujet de l'incident Lamarche la semaine dernière.

"Je répète la même accusation aujourd'hui, a dit le chef de l'Opposition .Les entrées dans les comptes publics sont falsifiées et la vérification des livres est mal faite parce que le vérificateur de la province s'occupe de toutes sortes de choses en dehors de ses fonctions."

Le premier ministre Adélard Godbout a tenu lui aussi à faire une mise au point sur le même sujet.

"Un journal de Montréal, a-t-il fait observer, s'est demandé, en rapportant la déclaration du chef de l'Opposition, où est allé le montant de $330,626 inscrit au nom de M. Lamarche. Je voudrais que ce journal sût que cet argent est allé là où il devait aller, c'est-à-dire pour payer les dépenses du bureau du shérif à Montréal. Par ailleurs, il s'agit en tout ceci d'une erreur cléricale que tout le monde regrette mais pas d'autre chose."

Au déjeuner de la St-Jean-Baptiste

"Puisque l'article 133 de la Constitution exige que les lois fédérales soient promulguées en langue française et en langue anglaise, pourquoi ne pas rédiger ces lois dans les deux textes et ne les soumettre au parlement fédéral qu'après leur rédaction dans les deux textes par des juristes de formation juridique française et des juristes de formation anglo-saxonne", suggérait hier, au déjeuner-causerie de la société St-Jean-Baptiste, Me Jacques Perrault, professeur à la Faculté de Droit de Montréal, dans une causerie intitulée: "Le rôle au Canada français de nos lois françaises".

M Parrault endossa aussi ce plan suggéré à la législature de Québec, à savoir "la nomination d'un conseil permanent de juristes, choisis hors de la législature et du service civil, conseil auquel serait soumis les projets de loi les plus importants et de portée générale. La Législature ne mettrait ces projets à l'étude qu'après un rapport préparé par ce conseil et l'examen de ses remarques". Cette innovation aurait pour double but de ne pas oublier dans l'évolution de notre système juridique les exigences et les qualités de l'esprit français, auquel il se rattache et d'éviter le danger de faire de nos lois le reflet de certaines lois adoptées par le parlement fédéral et les législatures des autres provinces. De cette façon, notre province demeurera la contrée du droit français en Amérique".

Voulant déterminer le rôle des lois, le conférencier déclara d'abord que "le public voit trop souvent dans les lois des textes rendus incompréhensibles afin de mieux permettre à quelques spécialistes d'en tirer parti et profit. Il fit alors la distinction suivante: "Si parfois les lois édictées en ce pays, même en notre province, contribuent à maintenir une conception erronée de la discipline juridique, c'est dû trop souvent non au droit ni a la loi, mais à la façon dont est édictée notre législation".

"Le premier moyen de remettre Droit et Loi dans l'estime et la confiance de la population, c'est de développer notre législation selon l'esprit français, de marquer nos textes législatifs des qualités d'ordre et de lumière qui le caractérisent", afin de faire de notre droit l'expression de la personnalité, de l'originalité propre de notre nation.

Ce déjeuner-causerie était sous la présidence de M. le notaire Henri Boisvert, du conseil diocécain, qui présenta Me Perrault et de M. Albert Hamel, président de la section de St-Roch, qui remercia le conférencier.

Décoré pour bravoure

Toronto, 23. — (P.C). Le Canadian Institue of Mining and Metallurgy a décerné la médaille pour bravoure à M. Valmore Bélanger, jeune mineur de Sudbury, Ontario.

Mort de Madame Michael Dinan

Une famille en vue de notre ville vient d'être éprouvée par la mort de dame Agnes Norah Neilan, épouse de feu Michael Dinan. La regrettée défunte, fille de feu Edward Neilan et de feu dame Alice Irish, avait fait preuve d'une belle activité, ayant été présidente de plusieurs organisations charitables et sociales de la paroisse St. Patrick.

Elle laisse pour pleurer sa perte une fille, madame Harry-S. Quart; un gendre, M. Harry Quart ; quatre petits-fils, le lieutenant Gerard - D. Quart, R.C.N.V.R., le capitaine Harry-D. Quart, R.C.A.P.C., le lieutenant Reggie-D. Quart, R.C.N.V.R., et M. Jack Quart.

Lui survivent en outre ses petites-filles, Mme André Gagnon et Mme Harry Quart jr ; un petit-fils, M André Gagnon, et un arrière-petit-fils, Bobby Quart ; cinq neveux, Me Gérard Lacroix, C.R., M. Eddie Neilan, le sergent Daniel Neilan, R.C.A., le sergent Joe Neilan, R.C.A., l'officier d'aviation Francis Neilan, C. A. R. C. ; deux nièces, Mlle Noreen Neilan et Mme d'Arcy O'Donnell ; trois beaux-frères, M. l'échevin Frank Dinan, MM. Joe Dinan et Thomas Dinan, ainsi que plusieurs belles-soeurs, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence de la défunte, 30 rue Ste-Julie. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église St. Patrick, Grande-Allée.

A la famille en deuil, "L'Evénement-journal" présente ses plus vives condoléances.

On demande hommes et femmes durs d'oreilles

Pour faire sans risque cet essai simple si vous êtes ennuyé par des sons de cloche bourdonnements ou bruits dans la tête causés par la cire durcie ou coagulée (cérumen), faites chez vous l'essai de la Méthode Aurine qui, au dire de tant de personnes, leur a permis de bien entendre de nouveau. Après avoir fait cet essai simple, vous devrez entendre mieux, sinon votre argent vous est tout de suite remboursé. Demandez dès aujourd'hui le Baume Aurine pour Oreilles, chez Livernois, Brunet et tous les bons pharmaciens.

C'est Facile
DE RESTER EN FORME GRÂCE À ENO

OUI, il faut être en forme par les temps qui courent. Et le moyen agréable de bien commencer la journée est de prendre une pincée de 'Sel de Fruit' d'Eno dans un verre d'eau, tous les matins à jeun.

Eno vous aide à rester en forme de trois manières. Premièrement, il aide d'une façon naturelle à débarrasser l'organisme des déchets toxiques qui causent si souvent la constipation et les maux de tête. Deuxièmement, Eno neutralise l'excès d'acidité gastrique, cause de tant d'attaques d'indigestion. Troisièmement, Eno rétablit l'équilibre alcalin dans l'organisme, aidant ainsi à éviter les rhumes ennuyeux.

Vous trouverez qu'employer Eno régulièrement est un moyen agréable et rafraichissant d'obtenir la santé intérieure. Achetez un flacon de 'Sel de Fruit' d'Eno aujourd'hui chez n'importe quel pharmacien.

2F-44

'SEL DE FRUIT' ENO
TOUS LES MATINS À JEUN

DECOUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN

CARNET DE RATIONNEMENT No 4
— OÙ ET QUAND L'OBTENIR

Les Centres de distribution ne seront pas ouverts tous les jours de la semaine prochaine. Assurez-vous exactement du jour et de l'heure d'ouverture de votre Centre local de distribution. En suivant les instructions ci-dessous, vous aiderez les travailleurs bénévoles.

LES CARNETS DE RATIONNEMENT NE SERONT PAS LIVRÉS À DOMICILE NI EXPÉDIÉS PAR LA POSTE. CHACUN DEVRA SE PROCURER SON CARNET.

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE POUR OBTENIR VOTRE NOUVEAU CARNET

1 Remplissez une carte de demande—la première carte postale de votre Carnet de rationnement No 3. Complétez cette formule chez vous. La carte de demande est imprimée en rouge et porte le numéro RB-99. N'utilisez aucune autre carte. Suivez le modèle ci-contre.

2 Appliquez-vous à écrire lisiblement, en lettres moulées, tous les renseignements exigés, y compris le nom du *comté* où vous habitez.

3 Signez au bas de la formule de votre façon habituelle. Les personnes de 16 ans et plus doivent signer leur propre carte. Les cartes des enfants de moins de 16 ans devront être signées par les parents ou tuteurs.

4 Les demandeurs doivent apporter au Centre de distribution leur Carnet de rationnement No 3. Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent demander des Carnets de rationnement pour eux-mêmes ou pour les membres de leurs familles.

5 Ne détachez pas la carte de demande de votre Carnet de rationnement. Seul l'officier du Centre de distribution est autorisé à le faire. Si la carte est détachée, apportez-la avec votre Carnet de rationnement No 3.

6 FORCES ARMÉES. Les membres des forces armées, que leur subsistance soit assurée de façon permanente ou non, devront se procurer leurs cartes de rationnement à leurs unités respectives.

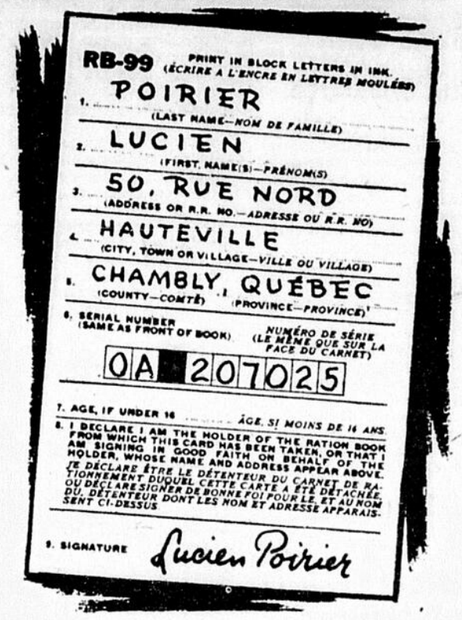

7 DEMANDE DE CARNETS POUR LES AUTRES PERSONNES. — Toute personne responsable peut demander les nouveaux Carnets de rationnement pour les autres membres de la maison qu'elle habite ou pour les voisins incapables de se déplacer, pourvu qu'elle apporte leurs Carnets de rationnement No 3 et que les cartes de demande soient dûment remplies.

Sur présentation au Centre de distribution de votre Carnet de rationnement No 3, et de votre carte de demande dûment remplie, vous recevrez votre nouveau Carnet de rationnement, No 4, et l'on vous remettra votre Carnet de rationnement No 3.

AVERTISSEMENT: Veuillez vous procurer votre nouveau Carnet de rationnement, lorsque votre Centre de distribution sera ouvert—la semaine prochaine. Autrement, vous ne pourrez obtenir votre carnet que le 17 avril prochain.

LE CARNET DE RATIONNEMENT No 3 CONTIENT DES COUPONS VALABLES, DONT VOUS AUREZ BESOIN. NE LE DÉTRUISEZ PAS.

CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

PAROISSE	CENTRE DE DISTRIBUTION	DATES DE LA DISTRIBUTION	HEURES DE LA DISTRIBUTION
BELVEDERE	Collège, 182, rue Père Marquette	28, 29 et 30 mars	7:00 P.M. à 10:00 P.M.
CAP-ROUGE	Salle Paroissiale	27, 28 et 29 mars	7:30 P.M. à 9:00 P.M.
JACQUES-CARTIER	Ecole des Frères, Coins Caron et du Roi	29, 30, 31 mars et 1er avril.	7:00 P.M. à 9:30 P.M.
LIMOILOU	Salle Paroissiale, 8e Avenue	27, 28, 29 et 30 mars.	2:00 P.M. à 5:00 P.M. 7:00 P.M. à 9.30 P.M.
MAIZERETS (Voir St-Pascal Baylon)			
NOTRE-DAME DE GRACES	Ecole des Frères, 314, rue Arago	27, 28, 29 et 30 mars.	7:00 P.M. à 10:00 P.M.
NOTRE-DAME DE LA GARDE	Ecole, 763, rue Champlain	27, 28, 29 et 30 mars.	7:00 P.M. à 10:00 P.M.
NOTRE-DAME DE QUEBEC	Palais Montcalm	27, 28, 29 et 30 mars.	10:00 A.M. à 9:00 P.M.
NOTRE-DAME DE LA PAIX	Sous-bassement église St-Roch, rue St-Joseph	27, 28, 29, 30, 31 mars et 1er avril	2:00 P.M. à 5:30 P.M. 7:00 P.M. à 9:00 P.M.
NOTRE-DAME DU CHEMIN	Salle Paroissiale, Chemin Ste-Foy	27, 28, 29 et 30 mars.	8:00 P.M. à 10:00 P.M.
PONT DE QUEBEC (Voir Ste-Foy)			
QUEBEC-OUEST	Hôtel de Ville	27, 28, 29 et 30 mars.	9:00 A.M. à 6:00 P.M.
SACRE-COEUR DE JESUS	Salle Paroissiale, rue Montmartre	30, 31 mars et 1er avril	7:30 P.M. à 10:30 P.M.
SAINT-COEUR DE MARIE	Ecole Morissette, 83, Berthelot	23, 24 et 25 mars	7:00 P.M. à 10:00 P.M.
SAINT-DOMINIQUE	Ecole des Frères, rue Bourlamaque	27, 28, 29 et 30 mars.	7:00 P.M. à 9:30 P.M.
SAINT-ESPRIT	Couvent, 2e Avenue et 6e Rue	27, 28, 29, 30 et 31 mars	7:00 P.M. à 10:00 P.M.
SAINT-FIDELE	Au couvent le 29 mars Autres jours : Salle Paroissiale, 12e Rue	29 mars au couvent 30, 31 mars et 1er avril	2:30 P.M. à 5:00 P.M. 7:30 P.M. à 9:30 P.M.
SAINTE-FOY	M. Paul Rochette, Chemin St-Louis, Pont de Québec Salle Publique, Chemin Ste-Foy	27, 28 et 29 mars 27, 28 et 29 mars	10:00 A.M. à 8:00 P.M. 10:00 A.M. à 8:00 P.M.
SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE	Salle Paroissiale, 18, Royal Roussillon	27, 28 et 29 mars	10:00 A.M. à 12:00 A.M. 1:30 P.M. à 5:00 P.M.
SAINT-JEAN-BAPTISTE	Salle Ecole des Frères, rue Deligny	28, 29, 30 et 31 mars	2:00 P.M. à 5:00 P.M. 7:00 P.M. à 9:00 P.M.
SAINT-JOSEPH	Ancienne Sacristie rue Châteauguay	27, 28 et 29 mars	7:00 P.M. à 9:00 P.M.
SAINT-MALO	Collège des Frères Maristes, rue Aqueduc	27, 28, 29 et 30 mars.	2:00 P.M. à 5:00 P.M. 7:00 P.M. à 9:30 P.M.
SAINTS-MARTYRS CANADIENS (Voir Belvédère)			
SAINT-PASCAL BAYLON	Ecole des Frères, 486, rue Champfleury	29, 30, 31 mars et 1er avril	7:00 P.M. à 10:00 P.M.
SAINT-PATRICE	Library, 250, Grande-Allée	28, 29, 30 et 31 mars	2:00 P.M. à 9:00 P.M.
SAINT-ROCH	Sous-bassement de l'église, rue St-Joseph	27, 28, 29, 30, 31 mars et 1er avril	2:00 P.M. à 5:30 P.M. 7:00 P.M. à 9:00 P.M.
SAINT-SACREMENT	Ecole des Frères, Chemin Ste-Foy	27, 28, 29 et 30 mars.	7:00 P.M. à 9:00 P.M.
SAINT-SAUVEUR	Ecole des Frères, rue St-Germain	27, 28, 29 et 30 mars.	7:30 P.M. à 10:00 P.M.
SAINT-VINCENT DE PAUL	Salle Paroissiale, 66, Côte d'Abraham	27, 28, 29 et 30 mars.	2:00 P.M. à 9:00 P.M.
SAINT-ZEPHIRIN (Voir Stadacona)			
SILLERY	Hôtel de Ville, rue Maguire	27, 28 et 29 mars	9:00 A.M. à 5:00 P.M.
STADACONA	Salle Paroissiale	27, 28, 29 et 30 mars.	2:00 P.M. à 5:00 P.M. 7:00 P.M. à 9:00 P.M.
PUBLIC EN GENERAL :	St. George's School 283 St-Cyrille (entrée de la ruelle)	27, 28, 29 et 30 mars.	5:00 P.M. à 9:30 P.M.
	Palais Montcalm, rue St-Jean	27, 28, 29 et 30 mars.	10:00 A.M. à 9:00 P.M.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RB-4F

LES AS DE QUEBEC DISPOSENT DU ROYAL PAR 7 A 4 AU FORUM, ET GAGNENT LE CHAMPIONNAT

Le gardien de buts Bibeault est le cauchemar des Canadiens

Montréal, 23. — (P.C.) — Par Harold Freeman. — Les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs se reposaient hier, les Leafs dans le meilleur état d'esprit possible et les Canadiens se livrant à toutes sortes de spéculations pour trouver le point faible du cerbère Paul Bibeault.

Tous les experts s'accordent à affirmer que Bibeault, l'ancien gardien de buts des Canadiens qui est revenu au Forum pour faire un pied-de-nez aux amateurs montréalais, a été le principal artisan de la victoire de 1 à 1 que les Leafs ont remportée mardi soir pour prendre une avance de 1 à 0 dans la série semi-finale de 4 de 7.

"C'est Bibeault qui nous a donné la victoire", a déclaré Happy Day, instructeur des Maple Leafs.

"Nous avons fait face à un excellent cerbère", renchérit Dick Irvin, le pilote des Canadiens.

Aucun des spectateurs qui virent Bibeault bloquer 42 lancers mardi soir — à comparer aux 18 lancers adressés à Bill Durnan — n'était disposé à commenter ces déclarations des deux pilotes. Tout de même ,on semble s'entendre sur le fait que Bibeault a pu connaitre une soirée presque parfaite parce qu'il avait un club déterminé à tout en avant de lui.

Il avait, par exemple, un système de défense parfait organisé par Babe Pratt et des joueurs d'attaque qui utilisèrent constamment une mise en échec qui ne donnerent aucune chance aux Habitants et ceux-ci ne purent donner tout leur rendement. Les Habitants se tinrent à l'attaque continuellement mais les Leafs les talonnèrent pendant toute la joute pour annihiler leurs plus beaux efforts.

Comme le disait tristement le capitaine Toe Blake : "Nous avons joué contre six gardiens de buts et nous n'avons pu les déjouer tous."

Maintenant, les Leafs savent comment les Canadiens peuvent être défaits sur leur propre glace, après 25 joutes sans défaite. Avec la même mise en échec, le même superbe cerbère et les mêmes ouvertures, les Leafs pourront probablement remporter de nouveau la victoire ce soir et prendre une avance de 2 à 0 dans la série qui se poursuivra à Toronto.

Mais les partisans des Leafs semblent trop anticiper. Les Canadiens ont été battus une fois par un genre de jeu particulier mais ils ont eu la chance de l'étudier maintenant et Irvin connait son affaire quand il s'agit de préparer des plans d'attaque. Et ses yeux ont brillé d'un éclat particulier pendant toute la journée.

Il y avait quelque chose qui faisait croire aux amateurs montréalais, avant-hier, que les Leafs gagneraient la première partie. Mais aujourd'hui on croit que les Habitants égaliseront les chances ce soir.

Les Hawks sont bien enthousiastes

Détroit, 23. — (P.A.) — Les Black Hawks se sont trouvés dans une situation inattendue, hier, après avoir renversé les pronostics des parieurs et pris la mesure des Red Wings de Détroit, d'abord favoris, dans la première joute de la série semi-finale pour la coupe Stanley.

Même en perdant toutes les autres joutes de la série disputées sur la glace du Détroit, Chicago peut fort bien gagner la série en six joutes en gagnant les trois prochaines parties qui auront lieu sur la patinoire des Hawks, où ceux-ci ont gagné cinq joutes consécutives contre Détroit pendant la saison régulière.

Les Hawks ont surmonté un handicap de quatre ans, mardi soir, en remportant la victoire par 2 à 1 ici, leur premier triomphe en 19 joutes à l'Olympia Stadium depuis le 15 mars 1940.

On attend une foule de 12,000 personnes pour la deuxième partie, ce soir, entre les Red Wings et les Hawks, qui terminèrent la cédule en quatrième place. Les deux clubs auront un alignement complet.

"POUR réaliser des lames qui permettent de se raser net, l'acier doit être trempé avec une *exactitude parfaite.* Voilà pourquoi Gillette possède et emploie l'un des rares appareils Vickers en Amérique du Nord pour vérifier la trempe de l'acier. D'un usage quotidien, il maintient l'acier des Lames Bleues Gillette à la trempe voulue pour acquérir et conserver le fil le plus tranchant qui soit—ce qui vous permet de vous raser le plus agréablement possible."

C-282F

Jack Larouche vs Paul Tremblay

Le programme hebdomadaire des Chevaliers de Colomb demain soir au camp de Lauzon, sera tout simplement merveilleux.

La finale nous ramènera deux poids lourds de grande envergure, Jack Larouche et Paul Tremblay, qui, au cours d'un combat au même endroit il y a quelques semaines, firent match nul après avoir remporté chacun une chute. Cette rencontre est demeurée comme l'une des luttes les plus acharnées que l'on ait eu l'occasion de voir à cet endroit.

L'on peut donc anticiper que cette finale de deux dans trois, à 90 minutes, sera fort contestée et rude au possible. Toutefois, des précautions très spéciales ont été prises pour prévenir tout incident.

Dans le combat semi-final, Phantom, le brillant lutteur de l'ouest du pays qui étonna et émerveilla tous les amateurs vendredi soir dernier alors qu'il réussit à vaincre le populaire et puissant Maurice Fortin, s'attaquera à l'agile et très fort Georges Girard, champion provincial à 150 lbs.

Dans un numéro spécial qui sera fort goûté, l'on assistera à une réédition des fameux combats que se sont toujours livrés les deux fameux rivaux, Maurice Fortin et Aurèle Robin. Tandis que Fortin est très leste, puissant, scientifique, et d'un caractère généralement gentilhomme, Aurèle Robin, lui est un adepte de la lutte rude et il est terrible dans ce genre.

A chacune de leurs précédentes rencontres, ces deux athlètes ont créé sensation et l'on peut être assuré qu'il en sera de même demain soir.

Comme premier numéro deux lutteurs agiles se feront face dans un 20 minutes de lutte sensationnelle. Il s'agit de Roland Tremblay, le rude lutteur et rusé et talentueux Roger Garneau.

La seance debutera à 8.30 heures précises et comme toujours les dames sont gracieusement invitées à y participer.

Bell knockoute Berger

Cleveland, 23. — (P.A.) Tommy Bell, de Youngstown, Ohio, a knockouté le vétéran Maxie Berger, de Montréal, dans le premier round d'un combat limité à dix hier soir, à l'aréna local. Berger pesait 149 1-2 livres et son adversaire 148 3-4.

Un dur crochet de la droite envoya le boxeur montréalais au tapis. Au compte de dix secondes, il ne put se relever parce qu'il souffrait, a-t-il dit, d'une fracture à une cheville. Il fut examiné par le médecin de la commission de boxe qui est d'opinion que Berger s'est réellement fracturé la cheville.

Potins sportifs

(Par Roger Bussières)

LES AS GAGNENT LE CHAMPIONNAT

Les As de Québec ont réussi un bel exploit en triomphant du Royal de Montréal par 7 à 4, hier soir, au Forum, pour gagner la série finale par 3 parties à 1, remporter le championnat de la ligue Senior de hockey du Québec et obtenir le droit de représenter la province de Québec dans les séries éliminatoires de la coupe Allan.

Cette victoire du club local est d'autant plus méritée que le pilote Bill Reay, à la suite de l'altercation qu'il avait eue avec l'arbitre Garnet Large, de Toronto, lors de la joute de dimanche dernier, à Montréal, n'avait pas eu la permission de jouer ou d'agir comme coach pour la partie d'hier soir. D'après la décision prise par la Q. A. H. A., à l'assemblée spéciale tenue au Forum, avant la partie, Reay pourra occuper son poste dans les joutes qui opposeront les As aux clubs des autres provinces.

Tous les joueurs de l'équipe locale ont bien travaillé, hier soir, mais Bill Robinson, qui enregistra deux buts rapides au début de la troisième période pour donner la victoire et le championnat aux As, mérite une mention spéciale. Nous nous devons également de signaler le travail de Nil Tremblay, qui compta deux buts également, dont un à la fin de la joute, alors que Carlin venait de retirer McNeil des filets, et de Lionel Bouvrette, qui s'est montré solide malgré les attaques furieuses des joueurs du Royal.

Six joueurs du club du Forum étaient absents, hier soir, soit Gibbon, Mara, Martin, Irvine, Paulsen et Gignac, celui-ci forcé à l'inactivité à cause d'une blessure à l'épaule. Carlin avait obtenu la permission d'utiliser Red Reynolds et Pete Beckor, deux joueurs des St. Catharines Saints. Malgré ces remaniements, le Royal a livré une lutte très vive aux As, et Carlin eut recours à une manoeuvre désespérée pour tenter de vaincre le club québecois en retirant le cerbère McNeil des buts alors qu'il restait un peu plus d'une minute à jouer, mais cette manoeuvre assura définitivement le triomphe des As, car Tremblay en profita pour s'échapper et aller lancer le disque dans le filet non défendu.

Après s'être maintenu en tête de la ligue pendant toute la saison en remportant dix-sept victoires en dix-huit joutes régulières, les As méritaient certainement de remporter le championnat de la ligue et de la province.

C'est la quatrième fois que le club local gagne le titre depuis l'organisation de la ligue Senior, en 1935. Le championnat fut remporté la première année par le Royal de Montréal. Le Québec fut champion les deux années suivantes. Le Royal le gagna ensuite pendant trois années consécutives. Les As furent déclarés champions au terme de la saison 1941-42, puis les Commandos d'Ottawa décrochèrent le championnat, l'an dernier.

CONTRE LES MARITIMES

En remportant le championnat de la ligue Senior, les As se sont qualifiés pour représenter la province de Québec dans les éliminatoires interprovinciales pour la coupe Allan. Les champions seniors du Québec rencontreront d'abord les champions des provinces maritimes dans une série trois de cinq qui débutera mardi soir prochain, à Truro, Nouvelle-Ecosse.

Les Bearcats de Truro seront les adversaires du club local dans cette série. D'après une décision prise par la C. A. H. A., les deux premières joutes de cette série seront disputées sur la patinoire du représentant des provinces maritimes. Si les As gagnent les deux premières joutes, les 28 et 30 mars, la troisième partie aura lieu au même endroit. Si les deux clubs remportent chacun une victoire, la série se poursuivra à Québec, à moins que la C. A. H. A. n'annonce d'autres changements à la dernière minute.

Réunion de la P. O. G. A. le 5 avril à Montréal

L'assemblée générale annuelle de la "Province of Quebec Golf Association" aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, mercredi le 5 avril prochain.

Au cours de la réunion, les officiers présenteront leurs rapports pour l'année écoulée. Des questions importantes seront également étudiées et les délégués procéderont ensuite à l'élection des officiers de l'association pour le prochain terme.

Les clubs membres de l'association ont le privilège d'envoyer deux délégués dont la nomination doit être approuvée par le secrétaire du club intéressé.

Tous les golfeurs membres des clubs affiliés à l'association sont cordialement invités à assister à la réunion, mais seuls les délégués certifiés auront droit de vote.

Nos vaillants porte-couleurs, privés des services du pilote Bill Reay, remportent une brillante victoire pour gagner la série finale de la ligue Senior et obtenir le droit de prendre part aux éliminatoires interprovinciales pour la coupe Allan. — Bill Robinson donne la victoire aux As en comptant deux buts rapides dans la 3e session. — Nil Tremblay enregistre deux points.

Forum de Montréal, 23. — (P.C.) Les As de Québec ont remporté le championnat de la ligue Senior de hockey du Québec en triomphant du Royal de Montréal par 7 à 4, hier soir, pour gagner la série finale par 3 parties à 1. Les As gagnèrent les deux premières joutes à Québec, perdirent la troisième à Montréal et mirent fin à la série en enregistrant un nouveau triomphe, hier soir.

Bill Robinson assura la victoire et le championnat aux As en comptant deux buts rapides en neuf secondes, vers le milieu de la troisième période. Nil Tremblay enregistra deux points pour Québec tandis que Alec Smart dirigea l'attaque du Royal avec deux buts.

Alors qu'il restait une minute et demie de jeu, Frank Carlin, l'instructeur du Royal, fit un geste désespéré en retirant le cerbère Jerry McNeil des buts pour envoyer un joueur de défense et cinq avants sur la glace. Mais cette manoeuvre s'avéra très désastreuse pour le club montréalais et Nil Tremblay en profita pour s'échapper et aller lancer le disque dans le filet non défendu.

Rosie Rozzini, Roland Rossignol et Lude Check furent les autres compteurs des As tandis que Jack Carthy et Pete Beckor enregistrèrent les autres points du Royal.

Le Royal, qui avait perdu les services de Gibbon, Mara, Paulsen, Martin, Irvine et Gignac, avait obtenu la permission d'utiliser Red Reynolds, un ailier, et Pete Beckor, un joueur de défense, tous deux des St. Catherines Saints, de St. Catharines, Ont.

Les As de Québec rencontreront maintenant les champions des provinces maritimes, probablement les Bearcats de Truro, Nouvelle-Ecosse, dans les séries interprovinciales pour la coupe Allan.

Première période

La partie débuta à toute vitesse et Carthy réussit le premier lancer de la soirée, un lancer que Bouvrette arrêta avec difficulté. Quelques moments plus tard, Nil Tremblay sonda Jerry McNeil avec un lancer foudroyant et la rondelle vint bien près de pénétrer dans les filets du Royal.

Reay suspendu

Après quelques minutes de jeu, on apprend que la Q. A. H. A., à l'assemblée tenue ici avant la partie, a décidé de suspendre Billy Reay pour la balance de la série contre le Royal, mais si le Québec remporte la victoire, Reay pourra retourner avec son équipe pour les autres séries de la coupe Allan.

Vers le milieu de la période, Baldwin reçut la première punition de la joute pour avoir fait tomber Smiley Meronek et sa punition fut coûteuse aux As quand Pete Beckor accepta une passe de Alec Smart, dans une mêlée autour des filets, et déjoua Bouvrette avec un lancer de la ligne bleue qui ne quitta pas la glace.

Larochelle et Frankie Dertnell prirent la direction du pénitencier pour s'être chamaillés et Nil Tremblay alla les rejoindre peu après, mais la période prit fin avant que le Royal pût prendre avantage de sa supériorité numérique.

Deuxième période

Les As forcèrent le jeu au début de la deuxième période et leurs efforts furent aussitôt récompensés lorsque Butch Stahan traversa toute la glace et passa la rondelle à Tremblay, qui lança le disque en arrière de McNeil. Ce point sembla fouetter l'ardeur du Royal et, après un magnifique jeu de passes entre Carthy, Bédard et Stewart, Carthy lança la rondelle avec force sur Bouvrette, qui ne put bloquer le coup, et le Royal reprit l'avantage par 2 à 1.

Loin d'être découragés, les As se remirent à l'oeuvre et égalisèrent le pointage lorsque Lude Check prit le retour du lancer de Bergeron pour déjouer McNeil, qui n'eut aucune chance de bloquer.

Les As devinrent très dangereux autour des filets, et le jeune Jerry McNeil se dépensa sans compter pour faire face à une avalanche de lancers, mais il dut enfin capituler lorsque Roland Rossignol accepta des passes de Armand Gaudreault et Théo Hamel pour donner une avance de 3-2 aux As.

Vers la fin de la période, les équipes devinrent de nouveau sur un pied d'égalité lorsque Alec Smart prit Lionel Bouvrette en défaut après avoir accepté une passe de Gaye Stewart.

Vingt-cinq secondes avant la fin de la session, Rosie Rozzini déjoua McNeil avec l'aide de Robinson, et le Québec se trouva encore en avant par 4 à 3.

Troisième période

Le Royal se remit à attaquer furieusement afin d'égaliser les chances encore une fois, mais tout espoir sembla perdu lorsque Bill Robinson compta deux buts magnifiques en neuf secondes pour mettre le compte à 6-3. Robinson compta ses deux buts de la même façon. Il s'empara de la rondelle à la mise au jeu et se dirigea directement vers McNeil pour lancer le disque dans les filets.

Théo Hamel s'échappa et arriva à toute vitesse seul devant McNeil, mais ce dernier fit un arrêt merveilleux. Le jeu devint de plus en plus ouvert et la rondelle voyagea continuellement d'un bout à l'autre de la glace jusqu'à ce que Smart comptât son deuxième but sur une passe de Millar.

Un peu plus d'une minute avant la fin de la partie, le gérant Frank Carlin retira McNeil pour envoyer six joueurs à l'attaque, mais ce geste fut coûteux, car Tremblay profita de l'absence du gardien de buts pour compter son deuxième but sans aide.

As de Québec : Buts, Bouvrette; défenses, Stahan, Baldwin; centre, Tremblay; ailes, Check, Bruneteau. Substituts : Bergeron, Rozzini, Rossignol, Dertnell, Hamel, Robinson Gaudreault.

Royals : Buts, McNeil; défenses, Laforce, Despelteau; centre, Carthy; ailes, Millar, Stewart. Substituts: Larochelle, Smart, Meronek, Campeau, Bédard, Lajoie, Reynolds, Beckor.

Officiels : Hughie McLean et Garnet Large.

Première période

1—Royals, Beckor (Smart) 12.53

Punitions : Larochelle, Baldwin, Dertnell, Tremblay.

Deuxième période

2—Québec, Tremblay (Stahan) 1.18
3—Royals, Carthy (Bédard, Stewart) 2.57
4—Check (Bergeron) 9.35
5—Québec, Rossignol (Gaudreault, Hamel) 14.56
6—Royals, Smart (Stewart) 17.00
7—Québec, Rozzini (Robinson) 19.32

Troisième période

8—Québec, Robinson 2.18
9—Québec, Robinson (Dertnell) 2.27
10—Royals, Smart (Millar) 16.40
11—Québec, Tremblay 18.36

Punition : Despelteau.

Victoire du R.C.O.C. contre le club du C.E.O.C. Laval

L'équipe du R.C.O.C. a défait le C.E.O.C. Laval dans une intéressante partie de la ligue de hockey de la Garnison. Par cette victoire, les hommes du coach Flemming sont montés sur un pied d'égalité avec les protégés de Phil. Renaud.

La partie débuta par de brillantes courses et un jeu d'ensemble presque parfait tant d'un côté que de l'autre. Les gardiens de buts Taschereau, du R.C.O.C., et Greffard, du C.E.O.C., déployèrent une grande agilité à défendre leur forteresse respective. Auger, après 14.25, compta le premier point de la partie et donna ainsi l'avantage à l'Ordonnance. Après une belle course individuelle il réussit à prendre Greffard en défaut. La première période se termina sans autre changement dans le pointage.

Le second vingt fut une répétition du premier, les deux équipes en présence jouant un jeu très serré, comme s'il se fut agi d'une partie de championnat. Après 5.25 minutes de jeu, Caron faisait une passe parfaite à Dumais devant les filets pour permettre à celui-ci de compter le second point de l'Ordonnance. La période se termina avec le pointage de 2-0 en faveur des gars du R.C.O.C. Les arbitres Paquet et Sterling distribuaient 5 punitions pour des infractions mineures.

Les joueurs du C.E.O.C. sautèrent sur la glace pour la troisième période décidés à remporter coûte que coûte cette partie et l'on assista alors à du jeu brillant. Mais R. Marcoux s'échappa après 7.15 pour déjouer Greffard et porter le compte à 3-0 pour l'Ordonnance.

Moins de deux minutes plus tard, B. Gilodeau réussissait, sur une passe de B. Bibeau, à éviter le blanchissage. Six minutes plus tard L. Doibec, sur une passe de M. Gagnon, comptait un des plus beaux points de la partie, ce qui mettait le compte à 3-2. Puis Bisson, sur un break, comptait le dernier point du R.C.O.C. et aussi ce qui devait être le dernier de la partie.

La semi-finale pour le championnat de la ligue commencera samedi prochain lorsque le R.C.O.C. rencontrera le Chaleur II dans la première partie d'un deux dans trois, le gagnant rencontrant le C.E.O.C. Laval dans un trois dans cinq.

Voici le classement final des équipes :

	P.J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
C.E.O.C. Laval	8	6	2	0	44	21	12
R.C.O.C.	8	6	2	0	42	21	12
Chaleur II	8	4	3	1	40	38	9
R.C.A.S.C.	8	1	5	2	23	51	4
Dépôt No 5	8	1	6	1	24	42	3

Etchemin gagne le trophée Auger

Le club Etchemin de St-Romuald s'est emparé du trophée "Henri Auger" grâce à la victoire finale par 13 à 9 de l'équipe du "skip" Alphonse St-Hilaire aux dépens de ses rivaux du Jacques-Cartier dont P.-A. Catellier était le pilote. Cette rencontre décisive eut lieu hier soir au club Jacques-Cartier en présence de nombreux adeptes du curling.

Les membres du club Jacques-Cartier sont priés de noter que le souper que l'on donnera en l'honneur de M. A.-C. Picard, premier président et fondateur du club, aura lieu samedi prochain, à 6 heures 30. Un grand "jitney" dont l'organisation a été confiée à M. Emile Morency, aura lieu immédiatement après ces agapes.

Lundi soir, le 27 mars, commencera la compétition pour le trophée "Syndicat", et le lendemain, sera jouée la première ronde du concours pour le trophée de M. G.-H. Boulet.

Le hockey

HIER

Série Allan—
Finale du Québec:
Québec 7, Royal 4
—Québec gagne la série 3-1 et remporte le championnat
Finale de l'Ontario:
Sudbury 7, Hamilton 2
—Sudbury gagne la série 3 à 1

Série Memorial—
Finale de l'Ontario:
Oshawa Generals 5
Toronto St. Michael's 3
—Oshawa mène par 3 à 0 dans la série 4 de 7

Finale des Maritimes—
Antigonish Bulldogs 7
Amherst Ramblers 2
—Amherst gagne la série au total des points par 10-7

CE SOIR

Ligue Américaine—
Séries semi-finales 4 de 7:
Cleveland à Hershey
Indianapolis à Buffalo

Série Stanley—
Séries semi-finales 4 de 7:
Toronto à Canadiens
Chicago à Détroit
—Toronto et Chicago mènent par 1-0

Série Allan—
Est:
Aucune joute
Ouest: Semi-finale:
New-Westminster Lodestars vs Flin Flon Bombers, à Saskatoon — 1ère joute d'une série 3 de 5
Fort Frances Maple Leafs vs Port-Arthur Shipbuilders, à Port-Arthur — 2e joute d'une série 3 de 5 ; Port-Arthur mène par 1-0

Série Memorial—
Est:
Aucune joute
Ouest : Semi-finale:
Port-Arthur Flyers vs St. James Canadians, à Winnipeg — 2e joute d'une série 3 de 5 ; St. James mène par 1-0

Raymond va-t-il reprendre le titre ?

Larry Raymond et L'Homme Mystérieux s'affronteront pour la deuxième fois, demain soir, à la Tour, dans un engagement 2 dans 3 à finir pour le championnat mondial des poids-lourds juniors. S'il n'en tient qu'à Raymond, le règne du lutteur masqué sur le trône sera de courte durée. Raymond affirme qu'il a été handicapé par des malaises, lundi soir, mais il devra prouver ce soir si c'est son indisposition ou la valeur de son adversaire qui lui a fait perdre le titre. On peut croire, toutefois, que le lutteur inconnu mettra tout en oeuvre pour remporter de nouveau la victoire et conserver son championnat. Avec la permission de M. Wilfrid Samson, président de la Commission sportive locale, Dan Murray sera l'arbitre pour ce match.

Paul Lortie essaiera de venger son frère Bob dans une semi-finale de 30 minutes qui l'opposera à Larry Moquin. Ce combat promet bien des sensations.

Frank Valois aura un solide adversaire en la personne de Jacques Trudeau, qu'il rencontrera dans le numéro spécial de 20 minutes.

Jos. Thivierge s'attaquera à Roland Arsenault dans le premier combat de la soirée qui sera de 20 minutes.

On peut se procurer des billets en s'adressant chez Gagnon ou directement à la Tour.

Les renforts chez les clubs juniors

Port-Arthur, 23. — (P. C.) Frank Sargent, président de la C. A. H. A., a fait une mise au point, hier, au sujet des règlements qui prévoient le remplacement des joueurs dans les éliminatoires de la coupe Memorial.

M. Sargent a dit que les clubs actuellement en lice dans les éliminatoires doivent désigner tous les joueurs qu'ils ont l'intention d'utiliser pour remplacer les athlètes qui travaillent dans des industries de guerre ou les joueurs qui pourront être blessés dans les séries.

Les quatre joueurs accordés même au champion de chaque section comme renforts doivent également être choisis avant la prochaine joute, a déclaré le président.

M. Sargent a ajouté que les champions de chaque section, qui n'ont pas encore pris part aux joutes éliminatoires, doivent effectuer leurs remaniements avant d'entrer en lice dans les séries de détail interprovinciales.

Séance des policiers

Tout indique que le programme de lutte, de boxe et de vaudeville qui sera présenté à la Tour mercredi prochain, par l'Association des policiers municipaux, remportera beaucoup de succès.

Jos de Valteau rencontrera Paul Lortie dans un combat de lutte 2 dans 3 limité à 90 minutes. De Valteau profitera de l'occasion pour régler certains petits comptes avec Lortie.

Dick Marshall fera face à Eddy Ben Jackson dans une semi-finale de 30 minutes. Ce sera la première rencontre de Marshall contre un champion mais il fera certainement bonne figure. Lucien Sanfaçon et Cyclone Lecavalier figureront dans un engagement de 20 minutes.

L'adversaire de Kid Point, dans l'un des combats de boxe au programme, n'a pas encore été choisi.

On peut se procurer des billets en s'adressant à la Tour.

L. Cantin et J. Boutet en tête dans la ligue des Civils-Civiques

Lauréat Cantin, de la Voirie, et Jean Boutet, de l'Association Civile, se sont classés sur un pied d'égalité avec chacun 15 points dans le tableau des compteurs de la ligue de hockey des Employés Civils et Civiques. Ainsi que ce tableau l'indique, la lutte a été chaudement disputée et la dernière partie de la cédule régulière a largement contribué au classement final des compteurs. Lors de cette partie, Lauréat Cantin et Jean Boutet étaient tous deux en lice et une faible marge les séparait l'un de l'autre dans le tableau des compteurs. Henri Labrecque, de Contact, vient en deuxième position avec 13 points.

Le gardien du pénitencier a été passablement occupé au cours des 12 parties de la cédule régulière. Ses records démontrent que 282 minutes de punitions ont été accordées, dont 111 punitions mineures, 4 majeures et 4 punitions de mauvaise conduite. La Voirie est l'équipe qui a visité le pénitencier le moins souvent avec seulement 19 mineures pour 38 minutes. Les Civiques ont été les "badmen" de la ligue, avec 112 minutes au cachot, dont 41 mineures, 2 majeures et 2 mauvaises conduites. Dans les records individuels, J.-M. Gingras, des Civiques, ainsi que L. Morency et R. Gendron, de Contact, sont ceux qui ont été "condamnés au pénitencier" le plus souvent.

Voici la liste complète des records des comptes et des punitions, pour la saison 1943-44 :

LES COMPTEURS

	Pts	A.	Tot.
Jean Boutet, Civile	6	9	15
Lauréat Cantin, Voirie	7	8	15
Henri Labrecque, Contact	8	5	13
Marcel Côté, Civiques	6	6	12
Maurice Gérin, Civile	7	4	11
P. Paquet, Voirie	3	8	11
Claude Gagnon, Civile	2	8	10
L.-P. Chevalier, Voirie	5	4	9
Paul Lemelin, Civile	3	6	9
A. Cloutier, Civiques	2	6	8
Raoul Sirois, Contact	5	2	7
G. Plamondon, Civiques	4	3	7
Henri Bisson, Civique	6	1	7
Yves Gagnon, Voirie	4	2	6
R. Roland, Voirie	1	5	6
P. Nadeau, Civiques	0	6	6
R. Gendron, Contact	1	5	6
A Dufour, Contact	0	6	6
A. Duchemin, Civile	4	2	6
B. Desgagné, Civile	2	2	4
R. Roussel, Civiques	2	2	4
L. Desnoyers, Contact	3	1	4
A. Fleury, Voirie	1	2	3
A. Huot, Voirie	0	3	3
C. Pedneault, Civiques	2	1	3
R. Barma, Contact	1	2	3
L. Morency, Contact	1	2	3
C. Brassard, Contact	1	2	3
G. Barrette, Civile	2	1	3
J. Lépine, Civile	1	2	3
P. Bélanger, Civile	1	2	3
J Love, Civile	1	2	3
R. Savoie, Voirie	2	0	2
P. Gauthier, Civiques	1	1	2
J.-M. Gingras, Civiques	0	2	2
W. Bélanger, Civiques	1	1	2
H. Arbour, Civiques	2	0	2
R. Asselin, Contact	1	1	2
P. Morin, Civile	0	2	2
E. Lafrenière, Civile	1	1	2
Marcel Couet, Voirie	0	1	1
R. Pelletier, Voirie	0	1	1
M. Ferron, Voirie	0	1	1
M. Renaud, Civiques	0	1	1
Roger Côté, Civiques	0	1	1
L. Boutet, Civiques	0	1	1
Marcel Pouliot, Civiques	0	1	1
Roland Brown, Contact	0	1	1
R. Gagné, Contact	0	1	1
G. Lemieux, Contact	1	0	1
G. Paradis, Contact	0	1	1
L. Fournier, Contact	1	0	1
A. Houde, Civile	0	1	1

LES PUNITIONS

	Min. 2 m.	Maj. 5 m.	M.C. 10 m.	Total
J.-M. Gingras, Civiques	2	1	1	19
L. Morency, Contact	4	0	1	18
R. Gendron, Contact	6	1	0	17
P. Gauthier, Civiques	7	0	0	14
P. Nadeau, Civiques	2	0	1	14
Geo. Quinn, Civiques	6	0	0	12
G. Paradis, Contact	1	0	1	12
P. Morin, Civile	6	0	0	12
H. Bisson, Civiques	3	1	0	11
W. Bélanger, Civiques	5	0	0	10
C. Brassard, Contact	5	0	0	10
L. Cantin, Voirie	5	0	0	10
J. Love, Civile	4	0	0	8
A. Duchemin, Civile	4	0	0	8
L.-P. Chevalier, Voirie	4	0	0	8
Paul Lemelin, Civile	1	1	0	7
G. Plamondon, Civiques	3	0	0	6
Roger Côté, Civiques	3	0	0	6
Marcel Côté, Civiques	3	0	0	6
A. Cloutier, Civiques	3	0	0	6
R. Gagné, Contact	3	0	0	6
B. Bélanger, Civile	3	0	0	6
R. Roland, Voirie	3	0	0	6
R. Savoie, Voirie	3	0	0	6
R. Brown, Contact	2	0	0	4
G. Lemieux, Contact	2	0	0	4
L. Fournier, Contact	2	0	0	4
Y. Simard, Contact	2	0	0	4
R. Roussel, Civiques	1	0	0	2
R. Dorval, Civiques	1	0	0	2
C. Pedneault, Civiques	1	0	0	2
H. Arbour, Civiques	1	0	0	2
L. Desnoyers, Contact	1	0	0	2
R. Sirois, Contact	1	0	0	2
Jean Boutet, Civile	1	0	0	2
Maurice Gérin, Civile	1	0	0	2
G. Bougie, Civile	1	0	0	2
A. Houde, Civile	1	0	0	2
Y. Gagnon, Voirie	1	0	0	2
A. Fleury, Voirie	1	0	0	2
M. Ferron, Voirie	1	0	0	2
A. Huot, Voirie	1	0	0	2

LES PUNITIONS PAR EQUIPE

	Min. 2 m.	Maj. 5 m.	M.C. 10 m.	Total min.
Voirie	19	0	0	38
Civile	22	1	0	49
Contact	29	1	2	83
Civiques	41	2	2	112
	111	4	4	282

Une soirée des raquetteurs

Les raquetteurs se préparent fébrilement à clôturer leur saison par la soirée de gala qu'ils donneront en l'honneur de leurs coureurs demain soir, à neuf heures, en la grande salle de réception du Château Frontenac. Le public y sera admis tout aussi bien que les raquetteurs membres des clubs. Des cartes d'admission pourront être obtenues à l'entrée.

Les athlètes des clubs Frontenac, Loretteville et Union Commerciale seront fêtés. L'orchestre Gagnon sera autour du piano et des artistes des clubs Frontenac, Loretteville et Voltigeur agrémenteront la veillée. M. Marcel Pouliot, capitaine de l'Union locale et vice-président du Frontenac, sera en charge de la salle avec comme assistants-maître de cérémonies MM. Marcheterre, Patry et Maurice Gosselin. M. J.-Emile Dion, du Voltigeur, présidera la soirée et le lieut-col. Roland Croteau officiera à la distribution des récompenses aux coureurs.

Dix officiers de l'Union des raquetteurs ont souscrit personnellement afin que les participants à la course de trois milles pour le championnat du district de Québec et pour la possession du trophée Geo. Pelletier soient récompensés. Le club Frontenac, dans les concours de championnats locaux prend la part du lion et remporte tous les titres, bien que le Loretteville lui ait fait une lutte fort serrée à chaque occasion; les représentants de l'Union Commerciale, bien que moins chanceux, ont pour des débutants donné de fort bonnes exhibitions et avec, comme exemple, leur président, M. Paul Gauvin, ils ont contribué à rendre les diverses épreuves intéressantes.

Tous les clubs du district de Québec seront au Château demain soir afin d'encourager ces jeunes gens qui se distinguent dans les concours d'endurance et de vitesse à persévérer et à revenir l'an prochain avec encore plus de courage.

COLISÉE
Exposition Provinciale
TEL. 5129 - 2-7041. Local 44 et 45
PATINAGE ce SOIR
de 8 à 10 hrs
AVEC FANFARE
Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
Taxes comprises

LE TABAC À CIGARETTES
British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR
11 BF

Pour votre protection dans la Salle de Toilette

3 pour 25¢

Dépositaires: MacGregor Paper & Bag Co., Inc., Québec.

Nuit et Jour . . .
DE L'ENERGIE POUR ROULER!

Parmi les héros inconnus de cette guerre, il faut compter les hommes qui sont responsables de la marche ininterrompue des gros camions qui roulent sur nos routes, transportant des vivres, du matériel de guerre et du ravitaillement essentiel. Nuit et jour, ils doivent rouler. Nuit et jour, également, les Batteries Willard qui sont dans ces camions doivent continuer de fournir une énergie électrique sûre. Il faut tant de batteries pour tant d'usages variés que chacune de celles qui sont en usage est précieuse. Prenez bien soin de la vôtre. Mais—quand il vous *faut* en acheter une—choisissez une Willard neuve afin d'avoir *l'énergie requise pour rouler.*

Willard
BATTERIES À REMPLISSAGE DE SÛRETÉ

— pour Tanks • Véhicules de Combat • Jeeps • Walkie-Talkies • Navires • Pour Automobiles, Camions, Tracteurs et Autobus à l'Arrière

-qui ont l'énergie nécessaire!

WILLARD STORAGE BATTERY CO. OF CANADA, LTD., TORONTO, ONTARIO

Station de service des batteries "WILLARD"
GERARD GUAY
101-103, côte d'Abraham, QUEBEC, Tél. : 2-3707

Davie Shipbuilding triomphe du G. T. Davie 3 à 0 en série finale

Les vainqueurs ont ainsi évité l'élimination dans la course au championnat de la Ligue Maritime. — Bisson, Laforest et Beaudoin ont compté les points. — Bill Hall fait sensation. — Une dizaine de punitions. — Les champions de l'an dernier ont l'avantage par 2 à 1 dans cette série de 3 dans 5. — Quatrième joute vendredi ou dimanche.

Le Davie Shipbuilding a conservé quelque chance de remporter le championnat de la Ligue Maritime, en gagnant la troisième partie de la série finale par voie de blanchissage au pointage de 3 à 0 aux dépens du George T. Davie hier soir, au Colisée. La quatrième rencontre aura lieu vendr- di ou dimanche, et si les vainqueu- d'hier continuent à lutter avec autant d'acharnement, il se peut qu'ils égalisent cette série de trois de cinq à 2-2.

Près de 5,000 amateurs de hockey ont été témoins de la tenue sensationnelle de Théberge, appelé à remplacer Paul Drolet dans les filets des vainqueurs. Le cerbère régulier du Davie Shipbuilding fut blessé lors de la précédente joute et il était évident, au cours de la période initiale, qu'il n'était pas suffisamment rétabli pour retourner à son poste. L'absence de Jacques Lavoie, qui a actuellement la jambe droite dans le plâtre à la suite de la double fracture dont il fut la victime dimanche dernier a, nui considérablement aux champions de l'an dernier. Ulric Tondreau fut appelé à lui succéder entre Filion et Gladu et Charlie Davie, qui agissait à la place de Germain Bergeron comme coach, dut remanier son alignement afin de combler le vide causé par l'absence de sa principale vedette.

Bisson compta le premier point du Davie Shipbuilding dès la mise au jeu, soit exactement en 20 secondes, avec l'aide de Théberge. Jean-Paul Nadeau fut pris par surprise au moment où il s'y attendait le moins. Le jeu fut partagé jusqu'à la fin de la première période et, en dépit des efforts constants des joueurs du George T. Davie, ils ne purent prendre en défaut le cerbère Hall. Laforest porta le score à 2-0 en faveur de l'équipe de Rodolphe Huot à la dixième minute de la seconde période, au cours d'une rapide montée de Bisson et Labarre. Pendant que deux des joueurs du Davie Shipbuilding purgeaient des sentences au pénitencier, les vaincus envahirent le territoire adverse, mais Hall sauva encore la situation. Le troisième et dernier point fut enregistré par Beaudoin en 5.11 minutes, après la mise au jeu dans la zone du George T. Davie.

Au cours des cinq dernières minutes de la troisième période, les cerbères Hall et Nadeau furent appelés à bloquer nombre de lancers. Le bombardement fut particulièrement intense devant la forteresse du Davie Shipbuilding, mais le remplaçant de Drolet dut tenir le coup jusqu'à la fin de cette excitante joute.

Les arbitres Bob Barrette, de Montréal, et Jock Sterling, de Québec, distribuèrent une dizaine de punitions pour de légères offenses. Voici le sommaire :

Première période

1—Davie Shipbuilding, Bisson Théberge 0.20

Punitions : F. Gagné, Roberge, Bouchard.

Deuxième période

2—Davie Shipbuilding, Laforest Bisson et Labarre 10.37

Punitions : Gladu, Bisson, Bellemarre, Renaud, Poulin.

Troisième période

3—Davie Shipbuilding, Beaudoin 5.11

Punitions : Johnson, Filion, Marcoux.

Arbitres : Bob Barrette et Jock Sterling.

Le champion de la province de Québec sera également champion des Maritimes

Halifax, 23. — (P. C.) Des obstacles financiers empêcheront probablement les Amherst Ramblers, champions de la ligue junior de hockey des Maritimes, d'aller plus loin dans la lutte pour le trophée, a-t-on appris hier soir.

Ils n'ont pas réussi à obtenir l'aide financière voulue pour défrayer les dépenses de voyages des champions de Québec jusqu'aux Maritimes.

Vues animées au club Voirie

Les skieurs de la Voirie et leurs amis sont invités au club Voirie à une autre séance de vues animées ce soir, jeudi, à 9 heures, au chalet du club, Parc Victoria.

Le programme comprendra le voyage de Banff en 1940 et un film inédit en couleurs des concours de descente et de slalom, hommes et dames qui se sont déroulés dernièrement sur le mont St-Castin.

Le club Voirie sera également bien représenté au concours de descente au Mont Orford, à Magog, par Pierre Jalbert et Pierre Désy, de l'U. A. T. C., ainsi que par le sergent Conrad Delisle, moniteur de culture physique à l'U. A. T. C. Laval.

Ce concours sera filmé par M. Dehouck, le conseiller technique de la Voirie, qui accompagnera les compétiteurs du club.

Une assemblée des conducteurs de poneys

Tous les conducteurs qui se sont inscrits dans la course de poneys qui aura lieu dimanche prochain, sont convoqués à une réunion importante qui sera tenue, à 8 heures, ce soir, à 1-E, rue Ste-Thérèse. L'organisateur, Marcel Pouliot, compte sur la présence de tous les intéressés.

Branch Rickey perd Bill Lohrman

Bear Mountain, 23. — (P.A.) Le président Branch Rickey, des Dodgers de Brooklyn, a appris hier que Bill Lohrman, lanceur droitier, a subi son examen médical et a été accepté dans l'armée américaine et que le voltigeur Dixie Walker est en route pour le camp d'entraînement de Birmingham, Ala.

Lors de la pratique tenue hier, 10 lanceurs encore dans l'adolescence ont travaillé sous l'oeil vigilant du gérant pendant qu'ils envoyaient leurs balles aux receveurs Ray Hayworth et Clyde Sukeforth.

Casting Club

La séance régulière du Casting Club de Québec Inc. aura lieu à 7 h. 30, ce soir, à la salle du St-Sacrement. M. Gagnon dirigera comme d'habitude les pratiques de lancers. Vers 9 h. 30 on fera deux équipes parmi les membres et il sera intéressant de voir le travail de chacun. Les membres pourront se procurer des cartes pour le concert du quatuor Alouette, à la salle, pendant la soirée.

Samedi soir, à 8 h. 15, le docteur Gustave Prévost, biologiste à la pisciculture de St-Faustin, donnera une conférence aux membres, à leur épouse et à leurs amis à l'Académie de Québec, avenue Chauveau.

Pilules Dodd's POUR LES REINS pour MAL DE DOS MAL DE TÊTE L'IMPURETÉ DU SANG DOULEURS RHUMATISMALES ET LES TROUBLES DES REINS

DODD'S KIDNEY PILLS

Victoire de la Voirie par 5 à 3

La ligue de hockey des Employés Civils et Civiques a maintenant terminé les parties de sa cédule alors que la dernière rencontre a mis aux prises la Voirie et l'Association Civile. La Voirie a remporté une troisième victoire consécutive en gagnant au pointage de 5 à 3. Les vainqueurs se sont ainsi taillé une place dans la série éliminatoire pour le championnat de la ligue et ont éliminé l'équipe Contact. L'équipe de la Voirie a déjoué tous les plans en faisant un "come back" sensationnel. Elle s'est montrée de taille à lutter contre tout venant et sera un adversaire sérieux dans la série éliminatoire.

La dernière partie de la cédule régulière a été très intéressante et chaudement disputée. Lauréat Cantin donna l'avantage à la Voirie dans la première période en comptant seul le premier et seul point de la session. Dans la deuxième reprise le pointage fut augmenté, la Voirie comptant deux fois et les Civils une fois. Yves Gagnon porta le score à 2-0 en faveur de la Voirie avec l'aide de P. Paquet et Lauréat Cantin. L. P. Chevalier, aidé de L. Cantin, ajouta un autre point pour la Voirie avant que les Civils ne comptent leur premier point de la partie par l'entremise de A. Duchemin avec l'aide de Claude Gagnon. La 2e période se terminait donc au score de 3 à 1 en faveur de la Voirie. La 3e et dernière période fut partagée, chaque équipe comptant deux fois La Voirie compta d'abord par l'entremise d'Yves Gagnon. Ce point donnant une avance de trois points aux vainqueurs, la partie leur était pratiquement assurée. Les Civils firent un ralliement de deux points pour se porter à un point en arrière de leurs adversaires mais le sort de la partie fut scellé par L. P. Chevalier qui compta pour la Voirie avait l'aide de P. Paquet pour porter le pointage final à 5 à 3.

Voici le sommaire de la partie:

Première periode

1--VOIRIE, Cantin L. 12.00

Punitions : Love, Savoie.

Deuxième période

2--VOIRIE, Gagnon, Paquet, L. Cantin 6.00

3--VOIRIE, Chevalier, L. Cantin 10.00

4--CIVILE, Duchemin, Gagnon 14.00

Punition : L. Cantin.

Troisième période

5--VOIRIE, Gagnon, Paquet, Roland 5.00

6--CIVILE, Gérin, Boutet, Lemelin 7.00

7--CIVILE, Gérin, Boutet, Gagnon 11.00

8--VOIRIE, Chevalier, Paquet 16.00

Arbitres : Paul Bisson et Gerald Bellemare.

Chronométreur : René Thibert.

Voici la position finale des équipes:

	J.	G.	N.	P.	P.	C.	P.
Civiques	6	4	1	1	26	18	9
Voirie	6	3	0	3	23	26	6
Civile	6	2	1	3	30	25	5
Contact	6	2	0	4	23	33	4

Spéculateurs mis à l'amende à Montréal

Montréal, 23. — (P.C.) Sept spéculateurs qui avaient tenté de vendre des billets pour la joute entre les Canadiens et les Maple Leafs, mardi soir, aux environs du Forum, ont comparu en cour du recorder, hier, et ils ont été condamnés à des amendes allant jusqu'à $10 et aux frais.

La cour a appris que les billets avaient été offerts à $5.50 chacun.

Les "scalpers" ont eu une punition encore bien plus sévère que les amendes, toutefois, car le Forum n'était pas rempli, mardi soir, et la plupart de ces spéculateurs sont restés "collés" avec leurs billets.

Nouveaux records établis dans les concours de billard français

Les concours, pour les championnats des catégories "B" et "C" au billard français seront bientôt terminés. Il ne reste plus que quelques rencontres dans chaque groupement pour déterminer les champions de 1944. La lutte est très serrée et il ne serait pas surprenant qu'il y ait égalité dans l'un ou l'autre de ces concours. Cette année aura été une année record au point de vue de moyenne et du jeu. Des nouveaux records ont été établis et quelques-uns seront difficiles à vaincre.

Dans la catégorie "B" les chances du championnat de 1944 sont très problématiques. F.-G. Fortier occupe présentement la première place dans le domaine des parties avec 10 victoires en 12 parties. Il est suivi de Jules Levesque qui a subi deux défaites en neuf rencontres. Le Dr Ls-Ph. Leclerc n'a pas encore dit le dernier mot malgré qu'il ait gagné huit fois en douze occasions. Il ne reste plus que cinq rencontres à l'affiche dans lesquelles Jules Levesque participera deux fois avec le Dr Ls-Ph. Leclerc, deux fois avec F.-G. Fortier et une fois avec P.-A. Falardeau. Dans le tableau des moyennes F.-G. Fortier tient la première place avec 1.958 Le Dr Ls-Ph. Leclerc vient ensuite avec 1.858, suivi de Jules Levesque dont la moyenne générale à date est de 1.764. La lutte, pour ce championnat, se fera donc entre F.-G. Fortier, Dr Ls-Ph. Leclerc et Jules Levesque. Les records du concours 1944 sont encore les mêmes. Le Dr Ls-Ph. Leclerc détient le record de la meilleure moyenne pour une partie avec 4.167 ainsi que celui de la meilleure série avec 23 points. La moyenne pour une partie est un record qui ne sera probablement jamais battu et il semble que sa série de 23 points restera dans les records du concours de 1944.

Dans la catégorie "C" il ne reste plus que sept rencontres au programme. Il est difficile de dire quel sera le champion de 1944. A la suite du retrait d'un joueur pour des raisons tout à fait incontrolables, des ajustements ont dû être effectués dans les records. Ces changements placent Ferdinand Arnaud et J.-E. Pichet sur un pied d'égalité avec chacun 11 victoires en 12 rencontres. Edouard Laurin, champion de 1943, n'a pas encore perdu ses chances malgré ses trois défaites en douze rencontres. Dans le domaine de la moyenne, Ferdinand Arnaud, finaliste de l'an dernier, occupe le premier rang avec 1.305, J.-E. Pichet le suit avec 1.266. Le record pour la meilleure série de points est détenu par F. Arnaud et Lucien Gagnon qui ont compté chacun une série de 11 points. La meilleure moyenne pour une partie a été effectuée par J.-E. Pichet qui a fait une partie de 75 points en 31 coups pour conserver une moyenne de 2.419. Voici les records des joueurs, dans les catégories "B" et "C" en date de lundi soir le 20 mars courant :

CATEROGIE "B"
LES PARTIES

	PJ	G	P	%
Fortier, F.-G	12	10	2	.833
Levesque, J	9	7	2	.777
Leclerc, Ls-Ph.	12	8	4	.666
Gagnon, H.	14	8	6	.571
Falardeau, P.-A.	13	6	7	.461
Drolet, J.-C.	14	6	8	.429
Lavoie, F.	14	5	9	.358
Thibault, D.	14	1	13	.071

LES MOYENNES

	Pts	C	S	Moy.
Fortier, F.-G.	1.169	597	16	1.958
Leclerc, Ls-Ph	1.165	627	23	1.858
Levesque, J.	873	495	19	1.764
Gagnon, H.	1.316	777	19	1.694
Lavoie, F.	1.243	801	11	1.552
Drolet, J.-C.	1.212	784	20	1.546
Falardeau, P.-A.	1.126	786	12	1.433
Thibault, D.	.919	740	12	1.242

CATEGORIE "C"
LES PARTIES

	PJ	G	P	%
Arnaud, F.	12	11	1	.917
Pichet, J.-E.	12	11	1	.917
Laurin, E.	12	9	3	.750
Gagnon, L.	16	11	5	.688
Huot, Adj.	15	9	6	.600
Huot H.	12	4	8	.333
Lefebvre, P.-E.	12	3	9	.250
Laurin, J.-P.	16	2	14	.143
Paquet, R.	15	1	14	.066

LES MOYENNES

	Pts	C	S	Moy.
Arnaud, F.	871	660	11	1.305
Pichet, J.-E.	891	704	10	1.266
Gagnon, L.	1,124	993	11	1.132
Laurin, E.	853	809	9	1.054
Huot, H.	731	773	9	0.948
Huot, Adj.	980	1,038	8	0.944
Lefebvre, P.-E.	700	977	6	0.717
Laurin, J.-P.	780	1,259	6	0.620
Paquet, R.	642	1,213	7	0.514

Les quilles

TOURNOI ELIMINATOIRE MIXTE

SALLE PALACE — RUE ST-JEAN

Jeudi le 23 mars sur l'allée No 6 — 7 heures précises.

119. Frs Poisson, 108. Lieut. J. Morency; 164. M. N. Normand, 63. Gilles Saindon

Allées 7 et 8 — 7 hrs précises

197. Aline Lassonde, 30. M. Renaud ; 138. Madeleine Boily, 89. Paul Marois

84. Mme M. Descarreaux, 131. V. Grantham; 8. Rita Laperrière, 219. L. Delamarre

209. R. Dion, 18. Gaston Bornais; 30. S. Thivierge, 197. R. Morin

Allées 9 et 10 — 7 hrs précises

124. Greta Bibeault, 103. Luc Parent; 38 M.-P. Delisle, 189. H. Faucher

63. Pierrette Blagdon, 164. A. Trépanier; 50. J. Bernatchez, 177 R. Lemay

201. Frs Guillemette, 26. Gérard Bougie; 189. Fernande Richard, 38. C. Angers

Allées 11 et 12, à 7 hrs précises

34. Lucille Lavigne, 193. G. Paré; 101. M. Payment, 126. J.-P. Carrier

82 Thérèse Prémont, 145. G. Barnès; 117. Geo. Laverdière, 110. J.-H. Plamondon

35. Mad. Prémont, 192. G. Angers ; 145. M. Tardif, 82. M. Verreault

Allées 13 et 14., à 7 hrs précises

47. Rita Kelly, 180. C.-E. Blouin; 14. J.-D'Arc Noël, 213. R. Tremblay

11. Frs Martineau, 216. G. Thisdel; 193. Thérèse Maranda, 34. G. Létourneau

112. Jacqueline Richard, 115. G. Mercier; 18. Gisèle Landreville, 209. G. Boissinot

Allées 15 et 16, à 7 hrs précises

139. Aline Lafleur, 83. D. West; 118 Mme V. O'Connor, 109. Yvon Cloutier

132 G. Roberge, 95. P. Drolet; 78. L. Paquet, 149. G. Love

41. G. Asselin, 186. J.-G. Robitaille ; 28. Cam. de la Bruère, 199. Jean Boily

Allées 11 et 12, à 9 hrs précises

165. Gilb. Desrosiers, 59. A. Ledoux ; 195. R. Paradis, 32. J-L. Patry

81. Berthe Martel, 146. G. Fry ; 182 Corinne Rhéaume, 45. L.-H. Racicot

223. Rita Bédard, 4. A. Lapointe ; 5. Mme D. Roy, 222. Roger Drolet.

Le Dragon

Demain soir, tous les membres de notre club de Raquetteurs se rendront clôturer la saison de la raquette au Château Frontenac, à neuf heures. Comme le manque de chalet cet hiver, nous a empêchés de nous réunir comme d'habitude, profitons de cette soirée de l'Union locale pour garder notre club vivant en vue de meilleures années et de meilleures conditions.

On peut se procurer des cartes en s'adressant à MM. Paul Robitaille ou Charles Veilleux ou Alfred Letarte. Comme nos amis seront admis emmenons-les se récréer comme dans le bon vieux temps. La tenue de rue est permise.

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu du concours interuniversitaire Laval-Université de Montréal, publié lundi dernier. Maurice Paquin, R. S. I., a été par inadvertance classé avec les autres concurrents, alors qu'il a pris part au concours dans la classe "instructeur".

Prompt soulagement de ses Douleurs Rhumatismales

Si vous avez les jointures endolories et les muscles sensibles, essayez une bonne friction de **Nerviline** ; sa vertu pour soulager les douleurs de ce genre est très grande.

"Je vous exprime ma gratitude pour le soulagement que m'a procuré la **Nerviline.** A toutes les personnes qui souffrent comme j'ai souffert, je peux franchement conseiller d'employer la **Nerviline**; elle soulage promptement. Je suis très satisfaite de la **Nerviline**; c'est un bon liniment et il y en aura toujours chez nous."

Le témoignage ci-dessus vient d'une dame bien connue de la ville de Québec. Ce que la **Nerviline** a fait pour elle, elle le fera assurément pour vous! En vente partout.

Chronique de la Radio

Ecoutez, aujourd'hui

JEUDI, 23 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
9.00 CBV-CBF—Les chansons que vous aimez
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBF-CBV—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBF-CBV—Le Réveil Rural Causerie de M. J.-B. Lavoie, chef du service de l'Horticulture, Québec
12.45 CKCV—Les Nouvelles du SOLEIL
1.00 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CBF-CBV—Vers le soleil. Tante Lucie
1.30 CKCV—Causerie de Mlle Madeleine Filiol: "La jeune fille, future mère."
2.00 CBF-CBV—La femme aujourd'hui Conférencière: Mme Marion Squair Hunter, ancien professeur de français à l'Université de Toronto.
2.30 CKCV—CKCV en parade
2.30 CHRC—Causerie de Mlle Jeanne d'Arc Genest: "La jeune fille moderne sérieuse"
3.00 CBV-CBF—Les Alouettes CARC
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00 CBM—Récital. Stanley Hoban, baryton
4.30 CBF-CBV—Radio-Collège: La géographie économique du Canada. Le commerce extérieure: exportations, importations. Causerie de M. Raymond Tanghe.
5.00 CHRC—La métairie Rancourt
5.30 CBV-CBF—Les plus beaux disques
5.30 CHRC—Pierre et Pierrette
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de famille
6.10 CHRC—La femme et l'actualité
6.30 CBV-CBF—Causerie de R. A. Benoit
6.45 CHRC—La musique populaire
6.45 CBV-CBF—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 CBM—Les chansons de Joan Ryan
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.15 CBF-CBV—Métropole
7.30 CKAC—La famille Jolicoeur
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CKCV—Le trio Larochelle
7.45 CKAC—Lionel Parent chante
8.00 CBF-CBV—Le Choc des Idées. "Une Belle Maison? Non, une Bonne". Expert: Le Dr A. Bossinotte, du Ministère provincial de la Santé et M. Sylvio Brassard, architecte.
8.00 CHRC—"Mémoire du Dr J.-O. Lambert"
8.00 WABC—"Suspense"
8.00 CBM—Concert Victor
8.15 CKCV—Causerie de M. Jules Falardeau: "L'influence de la mère dans le domaine social et politique."
8.30 CHRC—Que feriez-vous?
8.30 CBV-CBF—Radio-Carabin. Emission de la jeunesse universitaire de Montréal.
9.00 CBM—Music-Hall Kraft avec Bing Crosby Johnny Troter et son orchestre
9.00 CBF-CBV—Les hommes traqués, version française de "Paris Underground", d'Etta Shiber.
9.00 CHRC-CKAC—Radio-Théâtre Lux français
9.00 CKCV—Au pays des Rhumbas
9.30 WABC—"Dinah Shore Program"
9.30 CBV-CBF—"Je me Souviens"
10.00 CHRC—Les variétés
10.15 CBM—"The Man Born To Be King"
10.15 CHRC—Causerie de M. J.-Lucien Gagné: "Le rôle de la femme dans la reconquête économique.
10.15 CBV-CBF—Causerie du major René Garneau
10.30 CKCV—Votre rendez-vous avec Jacques Normand
10.30 WABC—"Here's to Romance"
10.30 CBF-CBV—Sur le qui-vive, programme préparé par l'équipe de Radio-Canada, outre-mer.
10.45 CHRC—L'album populaire
11.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
PROGRAMMES D'ANGLETERRE
4.50—London Calling
6.45—Nouveles et commentaires
10.45—Nouvelles

Ecoutez, demain

VENDREDI, 24 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
10.15 CBV-CBF—Courrier-Confidences
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
11.00 CBV-CBF—Pierre Guerin
11.15 CBV-CBF—La métairie Rancourt
11.45 CHRC—L'heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBV-CBF—Le réveil rural
12.45 CKAC—Histoires d'amour
12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil. Tante Lucie
1.30 CKCV—Causerie de Mlle Henriette Rouleau: "Canadiennes d'hier, Canadiennes d'aujourd'hui"
1.45 CHRC—Musique de Folklore
1.45 CBF-CBV—Phil Brito, baryton
2.00 CBF-CBV—Ecole des parents
2.00 CKAC—Les Mélodies que vous aimez
2.30 CBM—Relais du M.B.S.
2.30 CHRC—Causerie de Mlle Jeanne La pointe: "La femme à l'Université"
2.30 CBF-CBV—Music-Hall
3.00 CBV-CBF—Musique de chambre
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00 CHRC—Mélodie du Souvenir
4.30 CBF-CBV—Radio-Collège — L'initiation à la musique. Le piano. Conférencier: M. Claude Champagne
4.45 CKAC—Musique de danse
5.00 CBV-CBF—Radio-Collège — Le musée d'art. "Corot et quelques maitres français du dix-neuvième siècle." Conférencier: Mme A. LaSalle-Leduc.
5.15 CBM—Récital de chant
5.30 CBV-CBF—Il était une fois . . .
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de famille
6.10 CHRC—La femme et l'actualité
6.30 CBV-CBF—Les yeux sur l'Europe Causerie
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.15 CKCV—Géographie humaine avec Jean Bender
7.30 CKAC—La famille Jolicoeur
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CBF-CBV—La fiancée du commando
8.00 WABC—"The Kate Smith Hour"
8.00 CBV-CBF—Le défilé de la victoire
8.00 CKCV—Causerie de M. Ls-Philippe Audet: "Jeune fille patriote, épouse canadienne-française.
8.30 CBV-CBF—Au Café Chantant" avec Alfred Orda, baryton polonais, Lucienne Delval, chanteuse et l'orchestre d'André Durieux
8.30 CBM—Le questionaire musical
8.30 CHRC—Les chansons de chez nous
9.00 CBV-CBF-CBM—L'heure de la valse avec Frank Munn, le choeur Amsterdam Abe Lymann, et son orchestre
9.00 CKCV—Mon pays, mes amours
9.30 CBV-CBF—Orchestre à cordes de Radio-Canada. L'invité au programme est M. Gordon Day, célèbre flûtiste, qui jouera avec l'orchestre la Sérénade en ré majeur de Hoffman. Chuhaldin sera au pupitre.
10.05 CHRC—L'Orgue du rêve
10.15 CHRC—Causerie de M. Rodolphe Laplante: "L'influence de la mère dans l'orientation coopérative.
10.15 CBF-CBV—Notre français sur le vif. Causerie de J.-M. Laurence
10.30 WABC—"Stage Door Canten"
10.30 CBV-CBF—François Rozet, diseur
11.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBM—Relais de Londres
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
PROGRAMMES D'ANGLETERRE
4.50—London Calling
6.45—Nouvelles et Commentaires
9.00—Nouvelles

Ecoutez LE REPORTER de — L'Evénement-Journal — à — CHRC tous les jours, à 8 h. du matin et à 11 heures du soir

Comprimés **Elasto** ENREGISTRE

Un remède agréable au goût et efficace pour le soulagement de "mauvaise jambe" — congestion des veines (varices). Si vous souffrez de cette affliction, Elasto est peut-être exactement le remède dont vous avez besoin. Votre pharmacien peut vous fournir Elasto. Le coût en est modique.

Amusements

Fernand Martel

Un jeune artiste de chez nous, dont la voix fera vibrer vos coeurs, sera au programme avec Rolland McKinnon, violoniste, Françoise LaRochelle-Roy, mezzo-soprano et Jeannine Drolet, harpiste, pour le Grand Gala Musical du 28 mars prochain.

Au Cartier

Charles Boyer, vedette de : "When Tomorrow Comes" à l'affiche aujourd'hui et vendredi.

Au Capitol

DEMAIN

Franchot Tone et Deanna Durbin sont en amour dans "His Butler's Sister" le nouveau film Universal dont les représentations commencent demain.

Il est illégal de jeter du papier aux rebuts, en Angleterre.

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes à 2 h., 6 h. 30 et 8 h. 10 ; "You're a Lucky Fellow Mr. Smith" (64 min.) à 2 h. et 8 h. 10 ; "Guadalcanal Diary" (93 min.) à 3 h. 20 ; 6h. 30 ; 9 h. 25.

CARTIER : — Nice Girl : 1.00, 4.20, 7.50 hrs. When to-Morrow Comes" : 2.50, 6.20, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.40, 6.00, 9.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

CAMBRAI : Purple V. 1.30, 4.00, 8.40 hrs. Nouvelles, 2.30, 8.25 hrs. Stormy Weather, 2.45, 7.00, 9.40 hrs.

CANADIEN : Quai des Brumes 1.00 ,4.08, 6.46, 9.54 hrs. Le grand Elan, 2.48, 5.26, 8.34 hrs. Nouvelles 2.18, 8.04 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30.

CINEMA DE PARIS : — Le Moulin dans le Soleil, 2.30, 7.20. Actualités : 7.00, Berlingot et Cie : 2.40, 6.10, 8.45 hrs. La Bandera : 10.0 5hrs.

EMPIRE : Northern Pursuit, 1.00, 3.50, 6.40, 9.35 hrs. Nouvelles, 2.30, 5.25, 8.15 hrs. The Gorilla Man, 2.45, 5.35, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

FRANCAIS : — Torpedo Boat : 1.00, 7.00 hrs ; Life with Fido (cartoon) : 2.05, 8.05 hrs. Happy Go Lucky : 2.10, 8.10 hrs. Frontier Bad Men : 3.30, 9.30 hrs.

IMPERIAL : — What's Buzzin Cousin . 2.42, 8.42 hrs. The Fighting Devil Dogs : 1.00, 3.57, 7.18 hrs. Sujets courts: 2.09, 7.00 hrs. Too many Girls, 9.57 hrs.

PRINCESSE : — Série complète de : Holt of the Secret Service : 1.43, 7.43 hrs. Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs.

RIALTO : — Le Père Lebonnard : 3.20, 8.30 hrs. Nouvelles : 1.30, 8.00 hrs. Chérie : 1.50, 6.40, 10.00 hrs.

VICTORIA : Son of Dracula : 12.50, 3.40, 6.05, 8.55 hrs. The Mad Ghoul, 2.20 ; 5.00; 7.35 et 10.25 hrs. Community Sing, 2.15, 8.45 hrs. Nouvelles : 3.00, 7.25 et 10.15 hrs. Continuel tous les jours, de 10.50 à 11.30 heures.

CINEMA DE LEVIS : — They Got me Covered: 6.45, 9.25 hrs. Reportage français : 7.50 hrs. Le Prince de mon Coeur : 8.00 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Nouvelles Fox : 7.00 hrs. Gaucho Serenade : 7.10 hrs ; Barney's Bear : 8.15 hrs. This Gun for Hire : 8.25 hrs. Je chante : 9.45 hrs.

THEATRE CANADA: — Tarzan Triumphs: 7.00 hrs. Sujet court : 8.15 hrs. What's Buzzin Couzzin: 8.25 hrs.

IMPERIAL
Comédie avec musique et danse
What's Buzzin' Cousin!
avec
Ann Miller, John Hubbard, Rochester
Freddy Martin et son orchestre
"THE FIGHTING DEVIL DOGS"
avec
Lee Powell et Eleanor Stewart
Ep. 3 — The Phantom
CE SOIR en reprise : Too Many Girls avec Lucille Ball, Richard Carlson, Frances Langford.

CARTIER
AUJOURD'HUI 2 BEAUX FILMS
Le beau drame qui remporta un si brillant succès !
★ CHARLES **BOYER** et ★ IRENE **DUNNE**
dans
"WHEN TOMORROW COMES"
AUSSI
DEANNA avec la meilleure distribution de sa carrière ! Ecoutez Deanna chanter : "Therec'll Always Be An England".
DEANNA DURBIN in "Nice Girl?"
avec Franchot TONE et Rob't STACK
MAT. 25c — SOIR 35c. — Taxe comp.

CINÉMA de PARIS
C'EST À CREVER DE RIRE!
FERNANDEL
Berlingot et Cie
avec CHARPIN
LE MOULIN DANS LE SOLEIL
avec ORANE DEMAZIS AQUISTAPACE GASTON RULLIER
En reprise ce soir seulement
"LA BANDERA"

RIALTO
AUJOURD'HUI
• DEUX FILMS FRANÇAIS •
2 histoires d'amour DANS UN SEUL FILM — Jean MURAT
PIERRE BRASSEUR MADELEINE SOLOGNE
LE CÉLÈBRE RUGGIERI
LE PÈRE LEBONNARD
En programme double avec
FERNAND GRAVEY MONA GOYA dans Chérie
SAINT GRANIER - MARGUERITE MORENO

EMPIRE
AUJOURD'HUI
ERROL FLYNN in one of the most gallant screen stories of them all!
NORTHERN PURSUIT
JULIE BISHOP · HELMUT DANTINE · JOHN RIDGELY · GENE LOCKHART
Autre attraction :
"THE GORILLA MAN"

Capitol Matinée 25c Soirée 30-40c Plus taxes
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 3 h. 20, 6 h. 30, 9 h. 25
PRESTON FOSTER, LLOYD NOLAN, WILLIAM BENDIX
"GUADALCANAL DIARY"
Second film à 2 h. et 8 h. 10
ALLAN JONES, EVELYN ANKERS
"YOU'RE A LUCKY FELLOW, MR. SMITH"
4 JOURS COMM. DEMAIN
Représentations complètes : à : 2 h. et 2 h. 35 ; 7 h. et 8 h. 35.
La ravissante vedette de "Hers to Hold" dans un rôle en or !
Deanna DURBIN Franchot TONE Pat O'BRIEN in
His Butler's Sister
AKIM TAMIROFF
EVELYN ANKERS ALAN MOWBRAY

PRINCESSE
Représentation au complet de la mystérieuse série
"Holt of the Secret Service"
avec JACK HOLT
—15 Episodes—
Ep. 14 — "OVERLAND MAIL"

CINEMA DE LEVIS
PRINCE DE MON CŒUR
RÉDA-CAIRE
CLAUDE-MAY ET LARQUEY
Aussi : "They Got Me Covered" avec Bob Hope et Dorothy Lamour

FRANCAIS 3 grands films
Happy Go Lucky
IN TECHNICOLOR!
A Paramount Picture starring
MARY MARTIN · DICK POWELL · BETTY HUTTON
EDDIE BRACKEN · RUDY VALLEE
Aussi "TORPEDO BOAT" et
"FRONTIER BAD MEN"

D'AUJOURD'HUI A VENDREDI
CAMBRAI 1. h. 45 6 h. 45
John Archer, Mary McLeod
dans
"THE PURPLE V"
Aussi
Lena Horne, Bill Robinson
dans
"STORMY WEATHER"

CANADIEN
JEAN GABIN · MICHÈLE MORGAN
QUAI des BRUMES
UN FILM À LA GLOIRE DU SKI!
LE GRAND ELAN
ASSIA · MILA PARELY · MAX DEARLY

$125 Soirée Bazar à la Tour $125
Ce soir à 8 h. 30
Au profit de la paroisse de Notre-Dame de la Paix.
Magnifiques prix, coffres en cèdre, lampes, couvre-lits, etc., etc.
ATTENTION ! GRAND TIRAGE DE $125. CE SOIR
Tous les coupons de présence depuis le 1er janvier seront valables ce soir, de plus toute personne achetant une carte supplémentaire à 10 cents recevra un second coupon de présence pour ce grand tirage.
4 prix de $25.00, 2 prix de $10.00, 1 prix de $5.00
Donc en foule ce soir à La Tour

GRAND GALA MUSICAL - MARDI 28 MARS
Au PALAIS MONTCALM
avec JEANNINE DROLET, harpiste
FRANÇOISE LaROCHELLE, mezzo-soprano
FERNAND MARTEL, baryton
ROLLAND McKINNON, violoniste
ADMISSION 50c et 75c
Billets maintenant en vente chez : J.-E VALIN, 238, rue St-Jean, C. ROBITAILLE, 320, rue St-Joseph, et J.-E. GIGUERE, 61, rue Buade, 233, rue St-Joseph et 357, rue St-Joseph.

RECITAL —*Après ses triomphes à Montréal et à Ottawa !*—

Noël **BRUNET**
• *L'éminent violoniste canadien*
PALAIS MONTCALM JEUDI, 30 MARS
$1.35, $1.00, .75 *(plus taxes)*

VICTORIA AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
1 h. continue M. 18c. Soir 26c. P.T.
SON of DRACULA
with LOUISE ALLBRITTON ROBERT PAIGE EVELYN ANKERS FRANK CRAVEN and LON CHANEY as Count Dracula
PLUS : NOUVELLE SENSATION EN HORREUR !
"The MAD GHOUL"
avec TURHAM BEY, EVELYN ANKERS, DAVID BRUCE
COMMENÇANT DEMAIN
RICKARD QUINE, ANNE GWYNNE
dans
"TEXAS TO TOKYO"
Aussi
THE ANDREWS SISTERS
dans
"HOW'S ABOUT IT"

Résultats la journée même...

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT-JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez : 7116

"L'Evénement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF

des annonces classifiées

L'EVENEMENT - JOURNAL

Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . . 35
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25c

Annonce classée avec vignette ; double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : 02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $6. par année ; $3.00 pour 6 mois ; $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : L.-E. FORTIER, N.P. 72 DE L'EGLISE, tél.: 9450. Rés. 4-5212.
OSX-7R—S909972-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 DE LA COURONNE, Ch. 215. Tél.: 2-6488.
AR-7H—T73519-C

AUTOMOBILE A VENDRE

BUICK SPECIAL sedan 1937 en très bonne condition, bons pneus, radio, chaufferette tél. : 4-1431 le jour, 4-3831 le soir.
HBA-12—T75109-C

CHANCES D'AFFAIRES

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez gagner un bon revenu avec Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Pas d'expérience requise pour commencer. Ouvrage régulier. Ecrivez RAWLEIGH, Boîte ML-500-2-C-Montréal.
HAA-30B—T75110-C

CORRESPONDANCE

VOULEZ-VOUS correspondre pour vous perfectionner, augmenter vos connaissances, développer votre personnalité, découvrir le bonheur, écrivez LA LIBRAIRIE DES AUTODIDACTES, Enrg., BARRE, Comte de Dorchester, Que.
HBA-Corresp.—T72772-C

POURQUOI VOUS ENNUYER ? Correspondez, instruisez-vous, trouvez idéal. Pour renseignements, inclure enveloppe affranchie. CERCLE SAGUENAYEN, CASE 83, BAGOTVILLE, Co Chicoutimi.
ACA-Corresp.—T73207-C

CORRESPONDEZ POUR TROUVER: Idéal, amour, mariage, fortune, distraction, connaissances nouvelles, succès garanti, discrétion assurée. Inclure timbre. Ecrivez pour détails : CLUB DU BONHEUR, CASE 1351, QUEBEC.
HCR-Corresp.—T74932-C

DIVERS A VENDRE

NOUVEL ASSORTIMENT — De beaux rugs tapis de seconde main, différentes grandeurs et couleurs. Prix raisonnables. S'adresser PROVINCIAL JOBBING, 37 à 43 RUE ST-PIERRE, Québec.
248-CLR-43R—T73332-C

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ METASCIENCE par correspondance. Merveilleuse méthode de traitement sans remèdes des maladies. Cours anglais 26 leçons faciles à prix modéré. METASCIENCE OF CANADA, FORTIERVILLE, Que.
HOA-46—T72358-C

Institut J. Thomas

25 ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
CBH-46R—T74700-E

MISS STURTON, 93 CREMAZIE, Tél: 9571. Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
246-HRR-46R—T72890-E

EMPLOI DEMANDE, HOMME

ELECTRICIEN LICENCIE G. recherche situations suivantes : Opérateur de Sous-Station ; Chef Opérateur Pouvoir Hydro-Electrique ; Garde-Moteur. Endroit : Région de la ville de Québec. Adresser communication au BUREAU SELECTIF NATIONAL le plus rapproché. Réf. BR. 565.
CIR-47B—T75044-C

HOMMES DEMANDES

Voyageur

Manufacturier de spécialités a une ouverture pour un voyageur de commerce bilingue et énergique pour territoire en dehors de la ville de Québec. Célibataire préféré. Doit posséder une automobile et être exempt du Service Militaire. Les employés des usines de guerre ne sont pas éligibles. S'adresser SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45 Blvd Charest, No 969-E.
HAA-65H—T75133-G

LIMEUR DE SCIES à rubans d'expérience demandé pour moulin à préparer, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au BUREAU REGIONAL DE MONTREAL, à l'attention de M. Perry, 255 OUEST, RUE ST-JACQUES. Réf. BR. 590.
HLA-65B—T75330-C

CONTREMAITRE (Millwright) d'expérience demandé pour moulin à préparer, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au BUREAU REGIONAL DE MONTREAL, à l'attention de M. Perry, 255 OUEST, RUE ST-JACQUES. Réf. BR. 591.
HLA-65B—T75331-C

HOMME d'expérience demandé pour opérer scie à ruban dans moulin à préparer, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au BUREAU REGIONAL DE MONTREAL, à l'attention de M. Perry, 255 OUEST, RUE ST-JACQUES. Réf. BR. 592.
HLA-65B—T75332-C

HOMMES avec expérience demandés pour ouvrage général dans moulin à préparer de bois mou et plancher de bois franc, district de Montréal. Faire application par correspondance seulement au BUREAU REGIONAL DE MONTREAL, à l'attention de M. Perry, 255 OUEST, RUE ST-JACQUES. Réf. BR. 593.
HLA-65B—T75333-C

FOURRURES

Wilfrid Lachance

TOUJOURS EN MAINS beaux manteaux de mouton perse, chat, rat musqué, seal, écureuil de Russie teint, etc. Manteaux faits sur mesure. Réparations, fourrures du printemps, storage. 188 DES COMMISSAIRES, tél. : 4-2458.
CLR-59HC—T74605-C

Geofredo Mercier

CONFECTION sur mesure et réparation durant l'été. Prix réduit. Assortiment renards, martres, visons, etc. Ouvrage garanti. 156 DORCHESTER, tél. : 9830.
246-SSL-59H—T75366-C

INFORMATION

MONSIEUR JOSEPH MASSE, 29½ rue St-Joseph, remercie sincèrement messieurs Louis Boulet et Henri Cloutier, des taxis de la Traverse de Québec, pour lui avoir remis la bague trouvée.
71B—T75309-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS — 1944

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE de linge d'hiver est maintenant prêt, demandez-le sans tarder. Spécialité, linge seconde-main et neuf, gros et détail. Avec notre Compagnie c'est satisfaction garantie ou argent remis. LA COMPAGNIE ASSH, 36 ST-JOSEPH, Québec, P. Q.
NLX-CDHC—S76244-C

Quebec New Second Hand Jobbers

NOUS VENONS de recevoir notre marchandise du printemps neuve et usagée. Prix défiant toute compétition. Demandez notre catalogue 1944 gratis. Gros et détail. 41½ RUE ST-JOSEPH.
NR-CDH—T74294-C

MALADIES

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 3440 RUE HUTCHINSON, Montréal.
OR-maladies—T73852-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.
AR-Mat.-R.—T73512-E

HOPITAL STE-ANNE, 5829 Parc Avenue, Montréal. Maternité privée. Pension avant terme, bébés placés. Considération et discrétion absolue. Téléphone DOLLARD 5984.
EL-Maternité—T73784-C

MEDECINS

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : maladies vénériennes et maladies de la peau. 417 ST-JEAN, tél.: 2-1975.
HRA-Méd.-R.—T72589-E

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, appt. 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 hres p.m. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. TEL. 4-4061.
CBR-Méd.-R.—T74698-E

ON DEMANDE A ACHETER

PLUS HAUT PRIX PAYE pour sacs vides, poches toutes sortes, burlaps, baggings, guenilles, laine et coton des manufacturiers, magasins et domiciles. QUE SAUF SUPPLY ENRG., 63 ST-FRANÇOIS, tél. 3-4553.
HAA-86H—T72521-C

INSTRUMENTS fanfare et orchestre, accordéons-pianos, etc., peuvent se changer en argent comptant. Envoyer détails et prix à WHALEY ROYCE & COMPANY, 310 YONGE ST., Toronto 1, Ontario.
462-HOA-86B—T75334-C

OBJETS PERDUS

BAGUE AVEC DIAMANT perdue mercredi vers 2 hres 30 p.m. sur la rue St-Joseph, en face bijoutier Massicotte. Remettre à MME BINETTE, 38 STE-ANNE, tél.: 6481. Récompense promise. 87B—T75321-C

PERSONNELS

POUR GRANDIR, développer muscles, maigrir, améliorer santé, vue, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10c LOADSTONE, 8707 PARC-LAFONTAINE, Montréal.
AR-Pers.—T73587-E

REPARATIONS

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage général. ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU, tél.: 5347.
246-HLR-CDHC—T72830-C

REPARATION DE MATELAS

MATELAS FRONTENAC — TEL. : 5347. Frontenac Maitress Enrg., manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15 RUE BOISSEAU, tél.: 5347. ULRIC POULIOT, prop.
248-HLR-CDHC—T72828-C

VOLAILLES

LIVRAISON IMMEDIATE poussins un jour. Chaque troupe de producteurs inspectée et approuvée par le gouvernement. Ecrire pour nouveau catalogue 1944 et liste prix de nos poussins approuvés par gouvernement. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.
4-SSSA-112B—T73206-C

école d'aviation Record pour une

Brantford, Ont., 23. — (P.C.) Des officiers et étudiants de l'école d'aviation du C. A. R. C. ici croient que cette école détient le record parmi celles qui fonctionnent en vertu du plan d'entraînement aérien de l'empire, en ayant 25 gradués porteurs de décorations.

Ils ne doivent pas être conscrits

Washington, 23. — (PA) Le président Roosevelt, dans une lettre à l'American Chemical Society, a admis que ce serait "nuire à la poursuite de la guerre" que d'enlever à leurs travaux scientifiques, des hommes de moins de 26 ans possédant des spécialités et un entraînement scientifique.

La session provinciale

(Suite de la page 3)

puté de Lotbinière (M. Chaloult), qui avait reproché au premier ministre de ne pas revendiquer avec assez de fermeté nos droits et même d'en avoir laissé disparaître, où quand et comment M. Godbout a failli à sa tâche. Est-ce devant les rationnements et l'économie dirigée d'Ottawa, qui découlent de la loi des mesures de guerre. Même si nous étions restés neutres dans ce conflit, ces rationnements eussent été indispensables. Le ministre affirme que le premier ministre n'a pas davantage failli à sa tâche lors de la convention signée avec Ottawa pour la cession temporaire au pouvoir central de certaines taxes pendant la durée de la guerre. Les droits du Québec y ont été protégés. La province n'a pas cédé de ressources financières et la convention prévoit qu'elle recevra l'équivalent de ce qu'elle cède provisoirement (soit $20,000,000).

M. Casgrain. — "Le député de Lotbinière sera surpris, plus tard, de constater combien énergique a été l'action du premier ministre pour tenir tête aux fonctionnaires fédéraux et empêcher que la province ne perde rien devant les rationnements et l'économie dirigée".

Le député de Gaspé-nord rappelle l'attitude de chacune des provinces lors de la conférence de 1941. Il taquine le député de Matane (M. Gagnon) en disant que "son chef" M. Bracken, alors premier ministre du Manitoba a approuvé avec enthousiasme le rapport de la Commission Rowell-Sirois. Il prétend que le député de Matane avait moins peur de la centralisation à Ottawa qu'il n'en a peur à Québec et il cite même un extrait d'un discours de M. Gagnon, à la session de 1935, pour arriver à conclure que le député de Matane allait plus loin, dans le domaine de la centralisation que le rapport Rowel-Sirois.

Une attitude sage

M. Casgrain conclut en disant que l'attitude de M. Godbout à la conférence de 1941 fut une attitude convenable et sage. Il est allé à Ottawa sans parti-pris, sans préjugés, sans idées préconçues, avec la conviction qu'il sera impossible d'établir une grande nation canadienne si les provinces n'ont pas suffisamment de liberté. Et le ministre affirme qu'après la guerre, les provinces auront une nouvelle conférence à Ottawa, où elles réclameront de nouveaux pouvoirs pour accroître leur vitalité et développer leurs ressources.

M. Antonio Talbot

Le député oppositionniste de Chicoutimi, qui répond au ministre, déclare qu'il faut être de mauvaise foi pour ignorer les tentatives d'empiètement contre lesquelles le chef de l'U.N. n'a cessé de lutter, de 1936 à 1939. Il rappelle la conférence interprovinciale de 1936 et soutient que son chef n'a fait qu'y revendiquer les droits provinciaux. Et son attitude a été si ferme, alors, qu'Ottawa n'a pas convoqué d'autre conférence.

Si M. Duplessis n'a pas comparu devant la commission Rowell-Sirois, déclare M. Talbot, c'est qu'il croyait que cet organisme n'avait aucun caractère légal. Tout de même, il y a délégué un éminent légiste (Me Emery Beaulieu) qui a revendiqué les droits du Québec et le premier de ses droits, l'autonomie.

M. Talbot : — "Si le député de Gaspé-Nord veut un poste à vie et non pas un poste à l'heure, le jugement qu'il vient de porter sur le chef de l'U.N. prouve qu'il ne sera jamais pris au sérieux et qu'il ne sera jamais juge."

M. Casgrain : — "Je suis trop jeune pour être nommé juge."

Des lois autonomistes

Le député de Chicoutimi soutient que jamais, avant la période de 1936 à 1939, il n'y eut une telle floraison de lois autonomistes dans la province. Il mentionne en particulier la loi qui obligeait les compagnies désireuses d'exercer leur activité chez nous à s'incorporer suivant les lois de la province de Québec.

M. Talbot : — "Le gouvernement actuel a aboli cette loi et c'est pourquoi l'on voit aujourd'hui les compagnies se moquer du gouvernement en allant chercher leurs pouvoirs à Ottawa."

La loi des mesures de guerre

Le député de Chicoutimi souligne une autre loi de l'ULN : celle qui stipulait que les créances dues dans le Québec par des Québecois devaient être payées en numéraire du pays. Il affirme que 10 jours après la déclaration de guerre, en 1939, le gouvernement fédéral ressuscitait la loi des mesures de guerre que le gouvernement unioniste n'avait fait voter que trois ans après le début du conflit de 1914. C'était un nouvel empiètement sur les droits provinciaux. C'est pourquoi, dit-il, le chef de l'Opposition a averti la population du danger qu'elle courait et lui a demandé un nouveau mandat.

M. Talbot accuse le premier ministre d'avoir sacrifié nos droits à la conférence de 1941, à Ottawa, et de s'être incliné par la suite devant les volontés du pouvoir central. A l'heure actuelle, une nuée d'agents fédéraux s'immiscent dans nos affaires provinciales et on ne peut rien faire sans la permission d'Ottawa.

M. Talbot : — "La partie n'est pas perdue, cependant. Il y a heureusement dans la province des forces vives qui organisent la résistance et reporteront au pouvoir le seul homme capable de nous rendre notre autonomie complète."

M. Duplessis

Le chef de l'Opposition, parrain de la motion en discussion, une de son droit de réplique. Les deux conférences, dit-il, mettent en parallèle le deux attitudes différentes : l'une faite d'énergie et de courage, l'autre empreinte de couardise et de lâcheté.

M. Duplessis : — "Certains députés prétendent que l'U.N. a respecté l'autonomie provinciale en principe mais non en fait. Ceux-là font preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Sous l'U.N., pas un droit de la province n'a été sacrifié. Nous avons conservé l'autonomie provinciale pour donner à nos cultivateurs la propriété du sol. Nous avons fait voter une loi pour obliger les compagnies étrangères à s'incorporer dans la province. C'était une loi salvatrice, régénératrice. Le gouvernement actuel l'a mise de côté, avec le résultat qu'aujourd'hui les grosses compagnies vont s'incorporer à Ottawa, au nez du gouvernement."

Les leçons du passé

Le chef de l'Opposition fait observer que le premier ministre a déclaré, dans un discours sur cette motion, il y a deux semaines, qu'il ne faut pas croupir dans la routine et que nous devons regarder l'avenir. Il lui applique cet axiome : l'avenir nous jugera comme nous avons jugé le passé. C'est dans le passé, dit-il, que l'on peut trouver les leçons d'héroïsme et de courage qui peuvent nous inspirer et nous guider pour l'amélioration des conditions présentes.

M. Duplessis déclare que le député de Gaspé-Nord a prononcé un discours sérieux, "le meilleur que l'on pouvait attendre du gouvernement pour défendre une mauvaise cause", et il le félicite d'avoir évoqué la figure de Lafontaine, "symbole du respect de nos droits constitutionnels".

M. Duplessis : — "C'est le devoir de tout homme de coeur de garder intacts les droits que nous ont valu nos pionniers et nos martyrs. Il y a plus de consolation à puiser dans ce passé que dans le malheureux présent qui nous afflige."

Une loi inconstitutionnelle

Le chef de l'Opposition soutient que la loi des mesures de guerre, votée sous Borden "et maudite par les libéraux", n'est pas constitutionnelle parce qu'elle sanctionne un accaparement odieux des droits des provinces. Il déclare ensuite que le notaire Sirois est venu le voir à son bureau pour lui dire qu'il trouvait odieuse la tentative d'Ottawa pour s'accaparer les droits des provinces et qu'il a ajouté alors : "Je suis content d'avoir un homme de coeur pour m'appuyer."

M. Duplessis : — "Le peuple mettra bientôt dehors ce régime qui a multiplié les trahisons pour le remplacer par un autre qui fera du Québec la citadelle des droits provinciaux."

La motion est alors adoptée unanimement.

L'élection du mois d'octobre

(Suite de la page 3)

centre des cliniques, au Parc Victoria, qui a provoqué la plus longue discussion. Cette demande a été accordée après un amendement apporté à la suggestion de l'hon. Valmore Bienvenue, aux fins d'affecter la somme mentionnée à l'usage des cliniques et la promotion de l'hygiène dans la cité. De la sorte, la cité ne sera pas tenue de construire un édifice.

Mandat de trois ans

A la dernière séance du comité, l'hon. O. Drouin avait annoncé que le gouvernement n'avait pas d'objection à la prolongation du mandat d'office des membres du conseil de ville, à la condition que les électeurs soient consultés. Hier, le maire a signalé le coût élevé d'un referendum et suggéré que les contribuables soient consultés sur cette question en même temps qu'ils iront aux urnes, en octobre, pour élire un nouveau conseil. M. Drouin a répondu que la ville serait laissée libre de faire la consultation quand elle le voudra. Un amendement a été présenté en conséquence pour permettre la consultation en même temps que les élections. M. Borne a signalé qu'il ne s'agissait pas d'une question électorale mais administrative. La ville a présenté la demande comme porte-parole de l'Union des municipalités.

Pour améliorer l'eau

Le maire Borne a expliqué aux membres du comité des bills privés que la demande faite dans le bill en faveur d'un pouvoir d'emprunt de $500,000 aux fins d'améliorer l'eau de boisson n'avait pas pour but d'autoriser la ville à faire cette dépense, mais bien de lui donner le pouvoir de faire sa part si les gouvernements décidaient, après la guerre, d'entreprendre des travaux propres à améliorer l'eau de Québec, soit par la construction d'un filtre, le creusage de puits artésiens ou la construction de tuyaux reliant la prise d'eau de Château d'Eau au lac St-Charles, directement. A tout événement, cette demande a été refusée.
auvoM(tlouré18

Les recorders

La ville demande la permission de porter le salaire du recorder à $7,000 par année et le salaire de son adjoint à $5,000, avec droit à une pension équivalente après 25 années de service, plus une pension de $1,500 à la veuve du recorder. Quelques membres du comité ont exprimé l'idée que ce salaire et cette pension étaient un peu trop élevés. La clause sera discutée plus amplement à la prochaine séance.

La taxe foncière

(Suite de la page 3)

Le budget soumis par le trésorier ne tient compte que des augmentations de salaire statutaires. L'échevin Jos. Matte a signalé que si les employés de la cité demandaient un arbitrage et obtenaient gain de cause il faudrait en définitive augmenter les taxes.

En fait, les échevins n'ont fait que prendre connaissance des estimés budgétaires hier après-midi. Ils se réuniront de nouveau cet après-midi pour entreprendre l'étude du budget item par item avant de se prononcer. Ils discuteront en même temps la question des salaires des employés.

Notre production de pulpe

(Suite de la page 3)

ouvert à la faveur de la guerre, parce que les pays scandinaves ne pouvaient plus exporter de papier aux Etats-Unis ; on a privé la province d'un facteur propre à stabiliser l'échange monétaire avec les Etats-Unis.

Enfin, M. Duplessis a accusé les "bureaucrates" d'Ottawa d'avoir forcé les ouvriers des usines à papier à travailler le dimanche et à se reposer un autre jour de la semaine. Il a terminé en demandant au gouvernement de prendre le contrôle de nos ressources naturelles et de faire disparaître certaines lois qui placent l'industrie sur un pied d'infériorité par rapport à celle de l'Ontario. Il a soutenu que l'U.N. a reçu, de 1936 à 1939, la collaboration de l'Ontario pour la stabilisation de cette importante industrie.

Réponse de M. Hamel

Le ministre des Terres et Forêts a répondu que l'industrie de la pulpe et du papier a été affectée par un manque temporaire d'énergie électrique et une pénurie de main-d'oeuvre.

"Devant ces deux obstacles", a-t-il dit, "le gouvernement de la province a pris les mesures qui s'imposaient en faisant aux autorités fédérales des représentations appropriées. Le 12 octobre 1942, le ministre des Terres et Forêts du temps écrivait au ministre des Munitions et des Approvisionnements, M. Howe, en lui faisant remarquer les conséquences graves qu'aurait entraînées une décision du gouvernement fédéral limitant la production du papier, par la fermeture ou la réduction de la production de certaines usines".

Le ministre ajoute que les usines ont pu fonctionner le dimanche, avec la permission des autorités religieuses, parce qu'il y avait plus d'énergie électrique disponible, ce jour-là, que la semaine.

"En ce qui concerne la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation forestière", a continué M. Hamel, "le premier ministre a fait son devoir en insistant auprès des autorités fédérales pour que cette industrie l'obtienne plus facilement. En effet, le 5 octobre 1943, M. Godbout écrivait au premier ministre du Canada et lui suggérait que les fils de cultivateurs soient autorisés à travailler aux opérations forestières sans perdre leur privilège d'exemption comme tels. Quelques jours plus tard, les autorités fédérales annonçaient que l'industrie forestière serait classée "B" parmi les emplois et que le service sélectif aiderait à trouver la main-d'oeuvre réclamée par l'industrie".

Le ministre déclare, plus loin, que suivant des statistiques officielles, la production de l'industrie de la pulpe et du papier a augmenté dans la proportion suivante, de 1939 à 1943 : 1939, 2,869,000 tonnes ; 1940, 3,418,000 tonnes ; 1941, 3,429,000 tonnes ; 1942, 3,177,000 tonnes ; 1943, 2,983,000 tonnes. Soit, a-t-il précisé, plus qu'en temps normal.

Le marché américain

La guerre, a poursuivi le ministre, a augmenté la demande du marché américain. En 1943, malgré les difficultés, le Canada produisait 2,983,000 tonnes de papier-journal, soit 4 p.c. de plus qu'en 1939, tandis que les Etats-Unis voyaient leur production diminuer de 14.3 p.c. pour la même période. "C'est pourquoi, l'an dernier", a déclaré M. Hamel, "le Canada pouvait expédier aux Etats-Unis 2,550,000 tonnes de papier-journal, soit 16.2 p.c. de plus qu'en 1939".

"Les divers problèmes que rencontre l'industrie de la pulpe et du papier", a conclu M. Hamel, "on travaille continuellement à les résoudre et, en ce qui concerne le gouvernement de la province, par l'intermédiaire du ministère des Terres et Forêts, il fournit toute l'assistance possible à l'industrie forestière et papetière, pour le plus grand bénéfice des milliers de personnes auxquelles elle procure la subsistance et le bien-être".

M. Duplessis a répliqué que les statistiques du ministre ne prouvaient pas ce qu'il avait affirmé, ajoutant que la production totale de papier-journal devrait être de 10 p.c. plus élevée, aujourd'hui.

Et la motion a été adoptée unanimement.

QUAND L'ORGANISME EST RÉSISTANT

LE TRAVAIL EST AISÉ

Travailleurs . . . qui avez à fournir un maximum de rendement pour sauvegarder votre situation, n'oubliez pas que l'organisme se fatigue, s'use. Si vous ne voulez pas être mis de côté, il faut veiller à votre santé . . .

Le GLOBÉOL augmente la force nerveuse, et rend aux muscles, énergie et souplesse.

Les travailleurs trouveront en ce remède un excellent stimulant et tonique général. 19

GLOBÉOL

TONIQUE DES MUSCLES ET DES NERFS

Se vend en flacons de 120 pilules dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station "N", Montréal, pour recevoir brochure gratuite "CONNAISSEZ-VOUS?"

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

FÈVES

EN DUPLICATA

● La nouvelle méthode de cuisson exclusive à Libby fait que chaque fève est un duplicata de sa voisine quant à sa saveur riche, sa texture tendre, et sa belle couleur brun-foncé. Vous n'avez jamais, jusqu'ici, goûté à des fèves comme celles-ci . . . pas de fèves dures et difficiles à digérer . . . pas de fèves molles et détrempées pour gâter votre appétit . . . chaque fève est appétissante, farineuse—tout comme une pomme de terre bien cuite au four.

REMBOURSEMENT DU DOUBLE DE VOTRE ARGENT

Laissez votre famille en juger. Servez des Fèves Brun-Foncé Libby's. S'ils ne vous disent pas tous qu'elles sont meilleures que celles qu'ils ont mangées auparavant, Libby vous remboursera le double de votre argent. Rien à perdre—des compliments à recevoir—commandez aujourd'hui des Fèves Brun-Foncé Libby's.

LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED
Chatham, Ontario

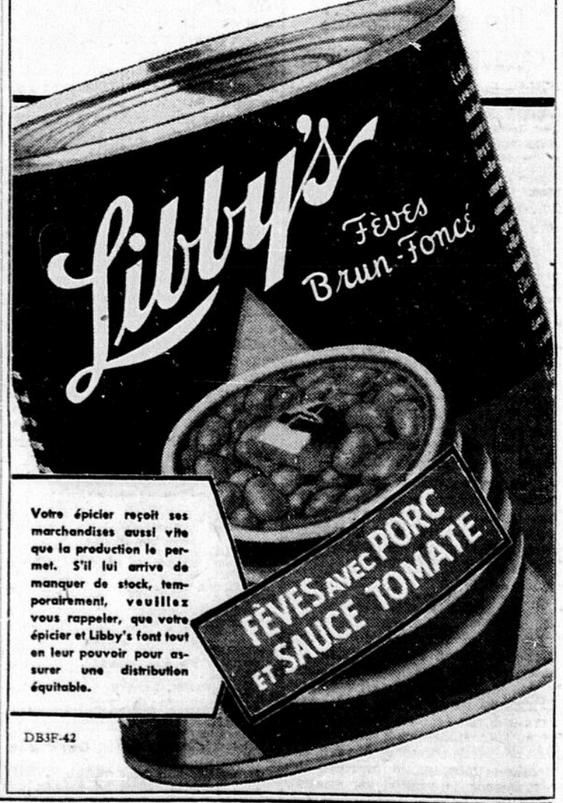

Votre épicier reçoit ses marchandises aussi vite que la production le permet. S'il lui arrive de manquer de stock, temporairement, veuillez vous rappeler, que votre épicier et Libby's font tout en leur pouvoir pour assurer une distribution équitable.

DB3F-42

UNE BOÎTE d'OLD DUTCH ÉCURE VOTRE ÉVIER

69 FOIS DE PLUS

QUE TOUT AUTRE GRAND NETTOYEUR LE FAIT A ÉTÉ DÉMONTRÉ*

*VOICI LES RÉSULTATS

ÉPREUVES SCIENTIFIQUEMENT CONTRÔLÉES

Old Dutch a écuré . . .

69 avivers de plus que le nettoyeur	A	110 avivers de plus que le nettoyeur	E
93	B	114	F
101	C	117	G
105	D	156	H

Les nettoyeurs représentés ci-dessus par des lettres et le nettoyeur Old Dutch constituent plus de 90% de tous les nettoyeurs vendus aux Etats-Unis et au Canada.

C'est ce que vous recevez . . . non pas ce que vous payez . . . qui constitue l'économie. C'est pour cela que l'Old Dutch est plus employé que tout autre nettoyeur.

FAIT AU CANADA 108F

★

Ajoutez de la gaîté

par LAURA WHEELER

No 792

792

Donnez à votre chambre une note gaie et personnelle, en confectionnant pour vos meubles ces jolis paniers de tulipes. L'austérité du vieux fauteuil sera vite égayée par ces délicates corbeilles.

Vous ne pouvez avoir de difficulté à les tricoter si vous suivez très bien les instructions claires du patron. Vous y trouverez un modèle ajustable des paniers, de tulipes, de même qu'une liste du matériel requis.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

L'AGENT SECRET X-9

PAR ROBERT STORM

(Copyright Public Ledger Inc.)

M. J.-W. Caron à St-Pascal Baylon

A l'occasion de la semaine de Fierté nationale, une conférence-concert a été donnée hier soir, à la salle paroissiale St-Pascal-Baylon, sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste, section St-Pascal.

La soirée était sous la présidence de M. Albert Duchesneau, président de la section locale de la société nationale. Le conférencier, M. J.-Wilfrid Caron, inspecteur d'écoles, fut présenté par M. Lucien Gagné, du conseil diocésain de la St-Jean-Baptiste.

Parlant sur "l'éducation nationale dans la famille", le conférencier a insisté surtout sur la nécessité de créer un intérieur canadien-français, au moyen de tableaux, gravures, d'instituer une atmosphère canadienne-française par la bonne chanson, la lecture de livres et de revues canadiens-français. Recommandant, entre autres, la lecture du volume des Frères du Sacré-Coeur: "L'éducation nationale", M. Caron a aussi insisté sur la nécessité de créer un mouvement constant en faveur de l'achat chez les nôtres.

M. l'abbé Alphonse Guérard, vicaire à St-Pascal, remercia le conférencier. Le programme musical avait été confié à la petite maîtrise du collège des Frères du Sacré-Coeur, dirigée par le Rév. Frère Philibert. Madame Grégoire Bussières était au piano d'accompagnement.

Un hôpital pour enfants serait plus utile

Montréal, 23. — (PC) Les plans pour la construction d'un hôpital militaire de 500 lits à Montréal devraient être abandonnés et un hôpital de même capacité pour enfants tuberculeux devrait être érigé, a déclaré hier l'échevin Jean Savignac. Celui-ci ajouta que l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue devrait satisfaire aux besoins de l'armée.

Locomotives Diesel

New-York, 23 — (P.A.) Le New-York, New-Haven and Hartword Railroad a placé des commandes pour 42 nouvelles locomotives Diesel, dont 20 de 2,000 c.v., a-t-on annoncé.

Affection d'estomac soulagée en 15 minutes

Ne souffrez pas des gaz, ballonnement, éructation, mauvaise haleine, gastralgie, aigreur d'estomac, dérangement du sommeil et indigestion, causés par l'excès d'acides dans l'estomac. Prenez Diotex qui ne contient pas de soda, mais qui est 4 fois plus fort que lui pour neutraliser l'excès d'acides. Il renferme sous forme de comprimés d'excellents ingrédients qui agissent de quatre façons pour combattre l'indigestion; 1. Il neutralise l'excès d'acides; 2. chasse les gaz; 3. aide à digérer viande, féculents, sucre et légumes; et 4, stimule l'action vivifiante des intestins. Procurez-vous chez votre pharmacien Diotex avec entente de satisfaction ou argent remis. Voyez comme il est facile de manger tout ce que vous aimez et jouir du confort de l'estomac.

Diotex

BUREAU DES ESTIMATEURS
AVIS

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont déposé des plaintes contre les livres de cotisation pour surcharge, que les dites plaintes seront appelées devant le Bureau des Estimateurs de la Cité de Québec, le vingt-septième jour de mars, 1944, à DEUX heures de l'après-midi, dans la salle d'audience de la Cour du Recorder, à l'Hôtel-de-Ville, et qu'alors il sera nécessaire que chaque plaignant comparaisse soit en personne ou par procureur, afin de fixer un autre jour pour l'instruction de ces plaintes, à défaut de quoi lesdites plaintes pourront être rejetées.

QUEBEC, le 23 mars, 1944.

J.-E. BUSSIERES,
Greffier du Bureau des Estimateurs, de la Cité de Québec.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 13 mars 1944

Soumissions pour fournitures annuelles pour le département des chemins, Etc.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR CLOUS, PIERRE NON CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE SPECIALE, SABLE, MADRIERS, etc., CIMENT ASPHALTIQUE, POUSSIERE INORGANIQUE, HUILE COMBUSTIBLE, (fuel oil), CHARBON (pour moulin à asphalte), GRAVIER ET CHAINE DE GRANIT" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à MARDI, le 28 MARS 1944, à 4 heures de l'après-midi (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

J.-B. FILLION
Secrétaire.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 10 mars, 1944, les lots vacants 435-158 et 159 du cadastre St-Roch et situés rue Otanam seront vendus à l'enchère publique le 25 mars, 1944, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

L'acquéreur devra payer à la Cité toutes les taxes imposées ou à être imposées à compter du 30 avril, 1944, ces lots étant vendus clairs de taxes jusqu'à cette date.

Les comptes du service de la neige pour l'hiver 1943-44 sont à la charge de l'acheteur.

L'acheteur devra prendre ces lots dans leur état actuel, sans aucune autre garantie.

L'acheteur paiera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies dûment certifiées pour la Cité.

La Cité ne fournira pas copie de titres ni de certificat de recherche.

Sur ces lots, l'acheteur devra construire, dans un délai d'un an de la date de la vente, deux immeubles d'une valeur d'au moins $3,000.00 ou un seul immeuble d'une valeur globale d'au moins $6,000.00.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Conférence de M. Maur. de Goumois

La suppression des barrières douanières entre les pays est un des facteurs qui contribueront le plus efficacement à assurer l'équilibre économique du monde d'après-guerre, disait hier soir M. Maurice de Goumois, économiste, devant la corporation des bijoutiers de Québec, réunie pour son assemblée régulière, hier soir. La réunion était sous la présidence de M. C. Lentgis.

Le conférencier, Français d'origine, qui habite le Canada depuis 1920, est aujourd'hui président de la Canada Life Insurance Company. La pratique du système de prêt-location, dit-il, marque une évolution des Nations unies vers la suppression des barrières douanières, et les avantages qu'il assure aux Alliés démontrent la valeur de son principe. Il a dit que Hitler avait réalisé l'unité économique de l'Europe asservie grâce à la suppression des barrières douanières entre les pays. Il faut écraser Hitler, et nous souhaitons tous la fin de son règne dans le plus bref délai possible. Mais il faudrait sauvegarder, dans la mesure du possible l'unité économique de l'Europe, "sinon ce sera encore cette concurrence à outrance et cette surabondance de produits, avec cette insuffisance d'argent pour les acheter". Le conférencier, entre autres réformes, préconise l'unification de la monnaie, dans l'univers, d'après l'étalor-or, base simple et sûre qui donne les meilleures garanties de sécurité au commerce international.

Présenté par M. Boucher, le conférencier fut remercié par M. Jos. Paquet, ancien président de l'association.

Autres consultations rendues nécessaires

Londres, 23. — (PA—Par James M. Long, de la Presse Associée) Le premier ministre Churchill, de plus en plus interpellé au sujet de la Charte de l'Atlantique, a déclaré hier à la Chambre des Communes qu'il faudra que les grandes puissances se consultent encore sur ce sujet.

Malgré que M. Churchill n'ait pas dit quelle forme ces nouvelles consultations pourront prendre, ses expressions soigneusement calculées laissèrent entrevoir la possibilité d'une nouvelle conférence Roosevelt-Churchill-Staline.

"Il est évident", dit le premier ministre, "qu'au fur et à mesure que les phases changeantes de la guerre se succéderont, il faudra éclaircir de nouveau la position en vertu du document que l'on appelle aujourd'hui la Charte de l'Atlantique, et que ceci devra faire le sujet de nouvelles consultations entre les principaux alliés".

M. Churchill ajouta qu'il n'était pas prêt à discuter plus longuement le sujet pour l'instant.

Restrictions relâchées

Ottawa, 23. — (P.C.) — L'Ottawa Journal a annoncé hier qu'il avait appris que les restrictions sur les prêts en vertu de la loi nationale du logement seront relâchées afin d'encourager une vaste programme de construction d'habitations.

29 soldats tués

Londres, 23. — (P. C.) Vingt-neuf soldats américains ont été tués et huit blessés par une explosion accidentelle au cours d'une manoeuvre d'entraînement en Angleterre, a-t-on annoncé hier.

AVIS AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS
REDEMPTION PARTIELLE
LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE DE TEMISKAMING $210,500.00, 3½%—4% émission datée le 1er juin 1937 échéant le 1er juin, 1939-1957.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE la Corporation Episcopale Catholique de Témiskaming rachètera à cent un (101%) pour cent et l'intérêt couru le vingt-deux mai, 1944, les obligations suivantes appartenant à l'émission ci-haut mentionnée.

Nos. M29 à M79 inclusivement (51 x 1000)	$51,000.00
Nos D44 à D116 inclusivement (73 x 500)	36,500.00
Nos. C6 à C 70 inclusivement (65 x 100)	6,500.00
	$94,000.00

Le montant principal de ces obligations sera payé avec l'intérêt couru et non payé sur le principal sur présentation de ces obligations avec tous les coupons non payés là dessus, au bureau principal de la Banque Royale du Canada dans les villes de New Liskeard, Haileybury et de Toronto dans la province d'Ontario, et dans les villes de Montréal et Québec dans la province de Québec, le vingt-deuxième jour de mai, 1944, après quelle date, les dites obligations cesseront de porter intérêt, et tous les coupons y attachés, après cette date deviendront nuls.

Cet avis est donné d'après les termes gouvernant l'Acte de Fiducie.

DATE à Ottawa, le 20ième jour de mars, 1944.

LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE DE TEMISKAMING
Par ses Agents,
CAPITAL TRUST CORPORATION, LTED.
10, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville en date du 10 mars, 1944, le lot vacant 279 du cadastre St-Roch Nord et situé rue de Lanaudière sera vendu à l'enchère publique le 25 mars, 1944, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200.00, en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

L'acquéreur devra payer à la Cité toutes les taxes imposées ou à être imposées à compter du 30 avril, 1944, ce lot étant vendu clair de taxes jusqu'à cette date.

Les comptes du service de la neige pour l'hiver 1943-44 sont à la charge de l'acheteur.

L'acheteur devra prendre ce lot dans son état actuel, sans aucune autre garantie.

L'acheteur paiera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies dûment certifiées pour la Cité.

La Cité ne fournira pas copies de titres ni de certificat de recherche.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Soirée récréative à Valcartier

Les militaires de Valcartier ont fait bon accueil aux artistes des huttes militaires des Chevaliers de Colomb, et leur soirée bi-mensuelle, présentée dans l'auditorium de la hutte des chevaliers, avec la bienveillante permission du commandant, le lieutenant-colonel P.-E. Poirier, hier soir, a été un très vif succès. Un très grand nombre de militaires, y compris bon nombre d'officiers, étaient présents.

Parmi les artistes au programme, mentionnons Suzanne Bégin-Genest, accompagnatrice attitrée, Mlles Louise Leclerc et Jean Henchey, chanteuses, le quatuor Savard, Mlle Muriel McKinnon, M. Maurice Beaupré, qui ont exécuté plusieurs numéros fort goûtés. Mentionnons également les ensembles des "Joyeux Copains", qui ont exécuté des danses carrées, et les "Rangers du A-13", qui ont fait merveille dans des chants et de la musique de cow-boys.

Au cours de la soirée, M. Emile Genest, organisateur et maître de cérémonie, a parlé du travail des Chevaliers pour les militaires qui sont présentement outre-mer. Il a rappelé que les bénéfices recueillis par les cantines des Chevaliers de Colomb allaient au Regimental Fund, à Ottawa, pour être retournés aux militaires, après la guerre.

Après la soirée, les artistes et les invités ont été reçus à la hutte des chevaliers.

La médecine préventive

Montréal, 23. — (PC) Le Dr Alan Brown, médecin en chef à l'hôpital pour enfants malades de Toronto, a déclaré ici hier soir que le Canada a besoin d'un programme national de médecine préventive.

Retour à la normale

London, Ont., 23. — (PC) Le Dr W. Sherwood Fox, président de l'Université de Western Ontario, a annoncé hier que le cours médical accéléré, adopté par l'université en 1941, sera discontinué quand la classe actuelle d'étudiants recevra ses diplômes.

"Battue massive"

Montréal, 23. — (PC) La gendarmerie royale du Canada a annoncé hier soir qu'elle entreprenait une "battue massive" contre la contrebande et la distribution illicite de cigarettes américaines ici et dans le district. Au cours du mois elle a confisqué environ 90,000 cigarettes de provenance américaine dans les alentours.

Emprunt aux E.-U.

Washington, 23. — (P. A.) Le 5e emprunt de guerre américain, provisoirement fixé au début de juin, visera le même montant de $14,000,000,000, lequel a été dépassé par $2,730,000,000 dans le 4e emprunt en janvier et février, apprend-on.

Brûlé à mort

Montréal, 23. — (PC) M. Antoine Goyette, 45 ans, bedeau à Ste-Martine de Primeauville, 20 milles au sud-ouest d'ici, a succombé à des brûlures reçues dans la journée quand une explosion dont l'origine demeure inconnue mit le feu à ses vêtements dans la sacristie de l'église.

Pétrolier nazi coulé

Londres, 23. — (P.C.-Reuters). Un pétrolier allemand de 4,000 tonnes, a été touché et "vraisemblablement coulé" par les grosses pièces de l'artillerie anglaise de la zone de Douvres au cours de la nuit de lundi, a annoncé hier le War Office

Le duel de cette nuit-là par-dessus la Manche fut le plus violent que l'on ait vu depuis le début de la guerre.

Sonja Henie en Ontario

Toronto, 23. — (P.C.) La petite et blonde Sonja Henie, l'étoile du patin, enfoncée dans un vêtement de vol et perdue dans des bottes éléphantines, a décollé hier de l'aéroport de l'île de Toronto pour aller visiter ses compatriotes de la force royale aérienne norvégienne, près de Muskoka, Ont. Elle était arrivée le matin de New-York.

"NE VOUS INQUIETEZ PAS C'EST Softone"

Le Plus Beau de tous les Finis Intérieurs —

Il se lave magnifiquement"

● Vous aurez, avec SOFTONE (peinture à l'huile), plus qu'un fini facilement lavable. Ce fini, le plus beau de tous pour murs, boiserie et meubles, possède *toutes les qualités* que vous puissiez désirer. Il s'étend aisément, ne laisse pas de marques de pinceau ni de traces de reprise, forme en séchant une surface ferme, dure *des années*, se lave aussi facilement que la porcelaine, règle l'éclat et la réflexion de la lumière. Embellissez votre foyer avec SOFTONE.

3 FINIS LAVABLES, ECONOMIQUES
● MAT
● SEMI-LUSTRE
● LUSTRE
Dans plusieurs teintes magnifiques

SIMARD & FRERE Enr.
270-272 rue St-Joseph. Tél. 9925
INTERNATIONAL VARNISH COMPANY, LIMITED

De passage à Casablanca

Rédigé pour la Presse Canadienne par Maurice Desjardins, correspondant outre-mer des journaux de langue française. (Tous droits réservés par la Presse Canadienne)

Casablanca, Maroc, le 10 mars—(Retardée—PC) Il y avait affluence de voyageurs lorsque j'arrivai ici d'Alger. Alors, je dus loger dans l'ancien consulat italien aménagé en hôtel et desservi par une centaine de prisonniers italiens.

Casablanca, la "porte du Maroc", est la ville cosmopolite par excellence. Dans ce grand port du Maroc français on trouve des gens de toutes les nationalités, sauf des Français.

J'y passai deux jours. Je fis de longues promenades dans les rues bordées de palmiers et je rencontrai des Espagnols, des Corses, des Israélites, mais pas un seul véritable Français.

La ville est d'un haut pittoresque, toute blanche, rues larges, ensoleillée. Du haut des airs, à l'arrivée, la première chose que je vis fut un champ de football où des soldats américains se disputaient une partie de "balle-molle".

Survolant la "Médina", quartier indigène, je vis des rangées de tentes brunes, en poil de chameau (Gourbis), entourées de palissades. Une fois à terre, je visitai ce district. J'aurais pu acheter un stock impressionnant d'articles en cuir marocain, offert par des indigènes portant des burnous à raies verticales et coiffés du "Tarbouche", petit "caluron" de Tricot.

Des petits Arabes délurés à la tête bien rasée, des femmes chieues suivies d'enfants attaqués par de puissantes formations de mouches. Multitude bigarrée.

Dans la ville elle-même, des voitures de place, fiacres tirés par de petits chevaux arabes. Elles sont en vogue à cause du manque d'essence. Les soldats américains s'enfilent dans le cinéma "vox", suivis par des petits Arabes qui leur demandent "chewing gum, Johnny".

En compagnie du capitaine-aviateur Maurice Anderson, de Des Moines, Iowa, j'ai visité la boîte de nuit du film "Casablanca". Ca ne s'appelle plus le "Rex", mais l'Automobile Club, réservé aux officiers On s'y asseoit sur des poufs de cuir et on y boit du champagne marocain à 5 francs la coupe. A défaut de Humphrey Bogart, on peut toujours voir, en personne, Bruce Cabot, en permission à Casa.

Quelques heures avant de quitter Casablanca, je rencontre le soldat Wilbrod Dubé, de la police Militaire américaine. Il n'avait pas parlé à un Canadien depuis des années.

Dubé, surnommé "Brod" par ses camarades, vient de Berlin, New-Hampshire, d'une famille bien "canayenne" de 10 enfants. Il se demande pourquoi le président Roosevelt ne change pas le nom de sa ville natale à quelque chose de moins boche. "Au Canada, vous avez transformé Berlin en Kitchener", dit-il.

Il convient ensuite que la chose n'est pas grave, et il espère avant longtemps voir l'authentique, le vrai Berlin.

"C'est-à-dire ce qui restera de Berlin", ajoute-t-il en souriant.

La résidence de Sumner Welles abrite 121 jeunes Canadiennes

Dans cette somptueuse demeure, 121 membres du Service féminin de l'armée canadienne ont établi leurs quartiers. — Sous le commandement du capitaine Anna-L. Nielson. — Secrétaires ou sténographes à Washington.

Washington, 23. — (P.C.) Menant une vie d'une simplicité monastique par le dépouillement, mais dans une spiendide demeure d'un million de dollars, un groupe de 121 officiers et jeunes filles du service féminin de l'Armée canadienne accomplissent un travail très efficace pour leur pays dans la capitale américaine.

Sous le commandement d'une ancienne institutrice de l'Ontario, le capitaine Anna-L. Nielsen, de l'île Amherst, près de Kingston, le groupe réside dans la maison de quatre étages de Summer Welles, ancien sous-secrétaire d'Etat, à 2121 avenue Massachusetts. Pour ces jolies et affairées jeunes filles, la somptueuse maison n'est qu'un endroit où elles prennent leurs repas, dorment et travaillent, avec naturellement quelques distractions de temps à autre.

Elles dorment dans de petits lits de fer, dans les vastes et hautes salles de la luxueuse maison ou dans les confortables écuries, finies en acajou, où chaque stalle est convertie en une cellule occupée par un lit de fer et une table de toilette. Le boudoir de Mme Welles sert de chambre à coucher à huit jeunes filles, qui y ont leur petit lit à couvre-pied rouge sur lequel durant le jour, repose une poupée en linge ou un ourson en peluche. Elles ont à leur usage la vaste salle de bain comprenant un tub assez grand pour qu'on puisse y nager.

Les officiers, les sous-officiers et les simples soldats ont leur mess dans cette maison de 32 pièces, mais la grande salle de bal sert de lieu de rencontre commun pour toutes, sans distinction de rang.

Les jeunes filles particulièrement qualifiées sont chargées de préparer la nourriture dans les fourneaux à charbon et à gaz; d'autres ont le devoir de travailler dans la salle de rapport et tout le groupe doit, chacune à tour de rôle, voir aux travaux d'entretien général.

La maison, pour laquelle Welles demanderait $1,000,000 est très confortable et munie de toutes les commodités. Les jeunes filles, qui sont obligées de se charger elles-mêmes de leur blanchissage personnel, ont toutes les facilités pour laver et repasser leur linge.

Il y a aussi une petite infirmerie comprenant trois lits et une clinique d'examen médical, très bien équipée, est sous la direction du capitaine Julia Chisholm, d'Oakville, Ont. Mais les membres du C.F.A.C. possèdent une bonne santé et il y a peu de maladie dans le groupe.

Ces jeunes filles travaillent toutes comme secrétaires et sténographes dans les différents bureaux canadiens à Washington. Elles ont droit à trois permissions par semaine, leur permettant de ne rentrer qu'à minuit et trente ou à 1 heure 30 a.m. le samedi soir. Sans une permission, elle doivent rentrer à 11 heures p.m.

Selon les règlements, en temps ordinaire, aux barraques, le réveil a lieu à 6 h. 30 et le déjeuner est à 7 h. 15. Bien que soumises aux règlements du rationnement américain, le capitaine Nielsen dit que les jeunes filles reçoivent une plus grande quantité de nourriture qu'au Canada à cause de l'abondance des fruits et des légumes.

Des amis? "Chaque jeune fille avait un ami dès le premier ou le deuxième jour de son arrivée," dit le capitaine Nielsen. Et cela n'est pas surprenant. Elles forment un beau groupe, représentant chaque province canadienne. Et leur uniforme fait l'envie de tous les membres des services féminins américains.

Une corde de nylon d'un demi-pouce de diamètre peut porter un poids de trois tonnes.

La langue anglaise contient plus de 700,000 mots.

SI l'on n'accorde pas au poisson la place qui lui revient dans le régime alimentaire, c'est qu'en général on ne sait pas l'apprêter. L'hôtesse soucieuse de plaire à ses invités . . . La maman qui s'inquiète de la santé du papa et des enfants, devraient inscrire du poisson plus souvent à leurs menus . . . Il se prête à la confection de tant de plats succulents. N'achetez que du poisson strictement frais. Pour obtenir des dépliants de recettes gratuits, écrivez-nous.

COMMENT CUIRE LE POISSON
COURS EN DEUX SÉANCES
52, rue d'Artigny, Québec
S'adresser à Mlle CAMILLE BAZIN,
Tél. 2-8101, local 790

LA PROVINCE DE QUÉBEC
DÉPARTEMENT DES PÊCHERIES MARITIMES
Hôtel du Gouvernement, Québec
L'honorable Valmore Bienvenue, c.r., Ministre

Les pertes du C. A. R. C.

Ottawa, 23. — (P. C.) Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier sa 37e liste de pertes de la guerre, contenant 28 noms. Cette liste mentionne que trois hommes ont été tués en service actif outre-mer, que onze hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer, et que quatre hommes se sont tués en service actif au Canada. Un homme a succombé aux blessures qu'il a subies en service actif outre-mer, deux hommes précédemment disparus sont maintenant rapportés prisonniers de guerre en Allemagne, et quatre hommes précédemment rapportés disparus en service actif outre-mer sont maintenant présumés morts, pour fins officielles.

Au nombre de ceux qui sont mentionnés, on remarque:

Tué en service actif outre-mer : l'aviateur-chef Albert Sheppard Blanchard, fils de M. C.-G. Blanchard, 17 rue Mooney, Minnow Lake, Sudbury, Ontario.

Disparus en service actif outre-mer : le sergent de section Marc-Alexandre-Gérard Fournier, époux de Mme M.-A.-G. Fournier, 43, rue Charlevoix, Hull ; l'officier d'aviation Joseph-Earl-Raymond Renaud, fils de M. Emmanuel Renaud, 843 avenue Marion, Windsor, Ontario ;

Présumé mort : le sous-officier breveté Joseph-Albert Larocque, frère de M. Léo Larocque, 295 1-2 rue Pembroke, Sudbury, Ontario.

Aide des patriotes

Zurich, 23. — (P.C.—Reuters) Des rumeurs en provenance de Bordeaux prétendent que des patriotes ont fait sauter ce qui restait debout de la fabrique d'explosifs d'Angoulême, à la suite d'un raid de la R. A. F. effectué lundi soir dernier.

Chutes sur le trottoir

Deux femmes se sont blessées en tombant sur le trottoir hier, en notre ville. Mlle Marie Lesage, demeurant 5, rue du Parloir, s'est fracturé la jambe gauche en tombant sur le trottoir, rue St-Cyrille, hier matin. Elle a été transportée à l'hôpital du St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier & Fils. Les mêmes ambulanciers ont transporté à l'hôpital du St-Sacrement une dame, Mme Georges Picher, 11 avenue du pont Scott, qui a fait une chute hier matin, au carré d'Youville. Mme Picher s'est blessée à la jambe droite.

Réduction du prix des devants de boeuf

Montréal, 23. — (PC) Une réduction du prix du boeuf pour les quartiers de devant sera annoncée "d'ici à quelques jours" à Ottawa, a déclaré hier M. J.-R. Desrosiers, gérant général de l'Association des distributeurs de vivres du Canada. La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 15 avril et ne s'appliquera qu'à notre province. Son but est de prévenir le gaspillage qui se fait présentement.

Réélu trésorier

Comme nous le disions dans notre édition d'hier matin, tout l'exécutif de la Chambre de Commerce de Québec-Montmorency a été réélu. Le trésorier, dont le nom ne figurait pas dans notre nouvelle d'hier, est M. Laval Cantin, de Giffard.

Les poteaux de téléphone ne peuvent être taxés

Montréal, 23. — (P. C.) Le juge en chef W.-L. Bond a décrété hier, en Cour supérieure, que la taxe de la cité de Montréal sur les biens de la Bell Telephone devra être réduite de $56,224.80. Le montant représente le chiffre de la taxe d'affaires sur l'usage et la propriété de poteaux, fils, câbles suspendus ou souterrains, conduites souterraines et postes d'équipement. Le juge Bond déclara que la taxe n'était pas justifiée par la charte.

L'électrification rurale

Toronto, 23. — (PC) M. A. - H. Acres (PC — Carleton) a déclaré hier à la Législature, au cours de l'étude du budget, que la plus grande erreur jamais commise par l'Ontario est de n'avoir pas installé l'électricité dans chaque ferme de la province. Il ajouta qu'après cette guerre, les jeunes de la campagne ne tiendront pas à retourner sur la ferme s'ils ne peuvent pas y trouver les commodités modernes qu'ils auront trouvées ailleurs.

IN MEMORIAM

DINAN — A Québec, est décédée Norah Neilan, épouse bien-aimée de feu Michel Dinan.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 30, rue Ste-Julie, à 8 heures 30, pour l'église St-Patrice, Grande-Allée, et de là au cimetière. B—T75375-E

DUBE — Décédé au Montreal Neurological Institute, hier, mercredi 22 mars 1944, à l'âge de 47 ans, le major Joseph-Alcide Dubé, époux bien-aimé de dame Yvonne Cantin.

Ses restes mortels sont partis de Montréal hier, mercredi au soir, pour ses funérailles et inhumation au Lac-Mégantic, P.Q.

L'heure du service sera annoncée plus tard. B—T75326-E

MARANDA — A Montréal, le 20 mars 1944, à l'âge de 49 ans et 6 mois, est décédé le lieutenant-colonel Albert Maranda, époux de dame Bernadette Kirouac.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, 800 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Sauveur.

22mars-3fs—T75301-E

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

" P FERLAND INC. "
TEINTURIER, NETTOYEUR, EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnable ? P. FERLAND, INC., nettoyeur licencié SANITONE, 155-157, RUE DU PONT. Tél.: 4-3531.
OR-CDHC—T74015-C

TEINTURERIE MATHIEU LTEE : Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600.
IRX-Ser.-S.H.—S73307-C

R.-H. ALBERT LTEE
DIRECTEURS FUNERAIRES. Salon mortuaire moderne. Embaumeurs et fleuristes. Tél.: 4-1196, 132, 8e AVENUE, Limoilou.
HEX-Serv.-S.-HC—S78456—C

GARE AUX IMITATIONS !

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure ; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent ; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus à la pauvreté de sang, soit : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement fémir ins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède . . . soyez sur vos gardes !

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

POUR DES MILLIERS de gens, la POUDRE DE GELÉE BRODIE et la POUDRE DE PUDDING BRODIE sont des vieux amis de la famille.

Malheureusement, "Poudre de Gelée" a dû s'absenter en mission importante—mais nous espérons qu'elle sera bientôt de retour.

On rencontre encore "Poudre de Pudding" de temps à autre—surveillez son passage et ne manquez pas de l'inviter à votre table . . . elle la rehaussera et sa présence sera toujours de bon "goût".

BRODIE & HARVIE LIMITED
6600 RUE HUTCHISON • OUTREMONT, P.Q.
44-1F

JIGGS par Geo. McManus

Palais de Justice

Automobiles volées par des collectionneurs de pneus usagés

Détails sur la récente épidémie de vols d'automobiles. — Les voleurs se souciaient fort peu de l'automobile elle-même. — Les pneus et les accessoires les intéressaient. — Norman Lessard dépose contre un présumé complice. — Le gérant de T.-H. Mahoney Regd. témoigne de nouveau. — 6 mois de prison. — Amendes imposées aux Johargi.

Quelques détails sur la récente épidémie de vols d'automobiles qui a fait rager maints automobilistes ont été fournis hier au tribunal, à l'ouverture de l'enquête préliminaire de Georges Goulet. L'inculpé est accusé d'avoir participé à un des vols en question. Un présumé complice, Norman Lessard, a été le principal témoin de la Couronne. Après avoir sollicité la protection de la Cour, Lessard a raconté comment lui et ses compagnons "opéraient" dans ce domaine.

Lessard et ses acolytes se souciaient peu de l'automobile elle-même, comme le démontrèrent les déclarations qu'il fit hier devant M. le juge Laetare Roy. De fait, le vol d'une automobile n'était qu'un moyen pour arriver à leur fin, à savoir l'acquisition à bon marché de pneus devenant introuvables, on décida donc de se les procurer là où ils se trouvaient. Vraiment, monsieur de la Palice n'aurait pu trouver mieux. De là les nombreux vols d'automobiles qui tinrent pendant plusieurs jours nos policiers en état d'alerte. Lessard, pour sa part, est accusé d'avoir volé neuf de ces voitures. Il subira son enquête demain avant-midi.

Une seule accusation a été portée contre Georges Goulet. Témoignant contre celui qu'il déclara être son ancien ami, Lessard raconta que lui-même et Goulet étaient entrés dans une automobile stationnée près du cinéma "Victoria". Le propriétaire avait eu la précaution de ne pas abandonner ses clefs dans la voiture, mais les deux copains n'étaient pas gens à s'en faire pour si peu. Certains fils ayant été raccordés, la voiture démarra pour être conduite à Giffard. Les voleurs enlevèrent alors trois des roues de l'automobile volée, transportant les pneus à Québec dans la voiture de Lessard et jetant les roues dans le fleuve.

Ce témoignage de Norman Lessard a clos la preuve de la Couronne. Les témoins de la défense seront entendus mercredi prochain.

Les sommes dues à T.-H. Mahoney

M. J.-E. Paquet, gérant de T.-H. Mahoney Regd., est revenu dans la boîte hier après-midi, à l'enquête préliminaire de M. Lucien Garneau, accusé de "défaut de rendre compte" de certaines sommes d'argent dues à la maison Mahoney par des personnes ayant acheté des polices d'assurances de M. Garneau, ce dernier agissant alors en sa qualité d'agent pour T.-H. Mahoney Regd.

La séance a été marquée de nombreuses discussions entre les procureurs de la défense, Me Jean Blais et Me Rodolphe DeBlois, et l'avocat de la demanderesse, Me Arthur Bélanger. M. le juge Laetare Roy posa également de nombreuses questions au témoin, dans le but d'éclaircir l'affaire qui, jusqu'ici, semble passablement compliquée.

La défense interroge longuement M. Paquet sur les obligations de l'accusé vis-à-vis la demanderesse, relativement au délai dans lequel le premier devait remettre à la plaignante les primes qu'il avait perçues. Les procureurs de M. Garneau firent aussi remarquer que certaines des polices mentionnées dans l'acte d'accusation avaient été annulées et que l'accusé n'en avait pas reçu crédit.

L'enquête se poursuivra mardi prochain. 6 mois de prison

Les deux frères Gillet, Raphaël et Charles, de La Tuque, ont été condamnés hier à six mois de prison, par M. le juge Laetare Roy. Au début de cette semaine, les deux frères avaient été trouvés coupables d'avoir battu et volé un bûcheron du nom de Pelletier. La victime demeura introuvable mais les accusés ne furent pas moins tenus responsables de l'attentat. Me Jean Lesage occupait pour la Couronne.

Amendes imposées aux Johargi

Une amende de $100 a été imposée hier matin à chacun des membres de la famille Johargi, par

(Suite à la page 2, 5e col.)

Pour LA PEAU TENDRE DE BEBE
Maman! Pour faire disparaître ses irritations de peau et scalpe appliquez Cuticura de renommée mondiale.
CUTICURA SAVON, TALC et ONGUENT

Aviateurs condamnés

Charlottetown, 23. — (P.C.) Deux membres de la R. A. F. ont été condamnés à un an de prison, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir causé des blessures corporelles graves comme conséquence de la mort de deux femmes de cette ville qui succombèrent après avoir bu une boisson frelatée.

M. Morin promu sous-ministre

M. Adrien Morin, b.s.a., vient d'être nommé sous-ministre de l'Agriculture en remplacement de M. Louis-Philippe Roy, qui a pris sa retraite pour cause de santé. M. Morin était sous-ministre adjoint depuis 1940.

Cette nomination a été annoncée hier matin aux courriéristes parlementaires par le premier ministre Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

M. Morin, qui est né le 1er août 1898 à St-Célestin de Nicolet, fils de Cyrille-B. Morin, cultivateur, et d'Eugénie Prince, est entré au service du ministère provincial de l'Agriculture en 1922. Il est reconnu comme un technicien de grand talent et un spécialiste en zootechnie, qui a contribué dans une large mesure, depuis plus de vingt ans, à l'amélioration des méthodes d'élevage dans la province.

De 1914 à 1918, M. Morin étudia à l'Ecole supérieure de Ste-Anne de la Pocatière, et de 1919 à 1921, au collège d'agriculture de l'Etat de l'Iowa ainsi qu'au collège d'agriculture d'Amherst, Mass. De 1922 à 1931, il fut secrétaire de la Société générale des éleveurs de la province et secrétaire de l'Association des éleveurs de bovins canadiens ; de 1931 à 1940, il occupa le poste de chef du service de l'industrie animale au ministère de l'Agriculture.

M. Morin est docteur en médecine vétérinaire, "honoris causa", de l'université de Montréal, commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, vice-président de la Commission de l'exposition provinciale depuis 1934 et membre de l'Offine canadien du bacon.

Sa promotion au poste de sous-ministre causera une vive satisfaction à toute la classe agricole de la province.

Le 6e emprunt chez nos militaires

Comme il a été annoncé récemment le 6e emprunt de la victoire commencera le 24 avril prochain, pour se continuer pendant trois semaines. Afin de permettre aux militaires de la région no 5 d'obtenir un aussi grand succès que lors du 5e emprunt, le capitaine Lucien Côté, de nouveau président du comité d'organisation, vient d'annoncer la formation de son comité central.

Le président honoraire est le brigadier Edmond-A. Blais, M.C., commandant de la 5e région militaire; les officiers du comité sont: le capitaine Lucien Côté, officier d'état-major, grade 111 à Québec, président actif; le capitaine Maurice Campeau, du corps de la trésorerie royale, trésorier; le capitaine Paul Rolland, anciennement adjudant du camp de Montmagny, secrétaire, et le capitaine Jean Lemont, officier des relations extérieures de la région militaire no 5, publiciste.

Il est bien entendu que, comme dans le passé, les nombreuses unités de notre vaste région militaire achèteront des obligations.

L'organisation des comités dans les unités de l'armée active, de l'armée de réserve et du C. F. A. C. (section féminine de l'armée canadienne) sont en voie de préparation et sera annoncée dans quelques jours.

Il se fait prendre entre deux trams

M. Narcisse Forgues, âgé d'environ 50 ans et domicilié à 165, rue St-Benoît, a été victime d'un douloureux accident hier soir, vers 6 heures et demie, dans la rue de la Couronne.

M. Forgues, en traversant la rue de la Couronne à l'intersection de la rue St-Joseph, s'est fait coincer entre deux tramways. Des passants se portèrent immédiatement à son secours et firent demander M. le Dr Emile Fortier, qui lui administra les premiers soins. M. l'abbé Brochu, vicaire à Saint-Roch, fut aussi appelé auprès du blessé.

Les ambulanciers de la maison Germain Lépine Limitée transportèrent ensuite la victime à l'Hôtel-Dieu de Québec. M. Forgues souffre d'un fort choc nerveux et, possiblement, d'une fracture à la tête. Son état est assez sérieux.

Accident d'ascenseur

Un jeune homme, M. Edouard Ouellet, domicilié à 168, 4e rue, a été transporté à l'hôpital du St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier & Fils, hier matin. Le jeune homme, employé à l'hôtel Saint-Roch, s'est fait prendre le pied droit entre l'ascenseur qu'il conduisait et le plancher.

Les faits divers de

La session fédérale

(D'après la Presse Canadienne)

Période électorale

Le comité des élections de la Chambre des Communes a décidé hier de recommander que, au cours des prochaines élections générales, la période de temps comprise entre la mise en nomination et la journée de l'élection, soit étendue de 14 à 28 jours, afin de donner plus de temps pour l'enregistrement du vote direct des soldats.

Le comité soumettra sa recommandation aux Communes et suggérera un amendement de la loi des élections dans ce sens. Cette décision n'a pas été prise dans le but de donner aux candidats deux semaines de plus pour faire leur campagne mais pour donner aux officiers d'élection plus de temps pour enregistrer le vote des militaires qui sont en service en divers points du globe. Le comité recommandera également que tous les officiers-rapporteurs soient nommés au moins 60 jours avant l'émission du bref d'élection.

M. Jules Castonguay, directeur des élections, a déclaré, au comité que l'on pouvait commencer à nommer les officiers-rapporteurs immédiatement après l'adoption du rapport par la Chambre. Cela n'indiquerait pas nécessairement l'imminence d'une élection.

L'assurance-maladie

Plusieurs membres du comité de sécurité sociale de la Chambre des Communes ont exprimé hier l'opinion que les citoyens du Canada ne devraient pas être appelés à contribuer d'une somme dépassant douze dollars par année au fonds d'assurance-maladie. Plusieurs ont fait des suggestions sur les moyens de prélever le fonds de $242,235,000 requis pour l'opération annuelle d'un plan national d'assurance-maladie. L'avant-projet de loi soumis au comité comporte une échelle graduée de paiement, suivant les revenus du contribuable. Quelques députés ont proposé que le surplus nécessaire (après le paiement d'un maximum de $12 par année par contribuable) soit prélevé à même les revenus consolidés. D'autres ont proposé à cette fin l'utilisation des revenus de taxes sur les objets de luxe, le tabac, les liqueurs, le cinéma et les paris.

Décentralisation

Le sénateur Elie Beauregard (libéral; Québec) a recommandé hier une politique de décentralisation dans le programme de restauration d'après-guerre afin que l'on utilise pleinement les organismes provinciaux. Le sénateur Beauregard a expliqué le sens d'une motion qu'il a présentée à la Chambre haute pour demander une action immédiate du Sénat dans l'étude d'une législation propre à sauvegarder immédiatement après la fin de la guerre, la vie économique de chaque province. Il a proposé la formation d'un comité des études économiques qui recevrait les représentations des cultivateurs, des ouvriers, et des groupes industriels. Il a déclaré qu'il faudrait abandonner, immédiatement après la guerre, le contrôle et la centralisation économiques qui étaient nécessités par l'état de guerre. Le sénateur Cyrille Vaillancourt (libéral; Québec), a ajourné le débat.

Inexactitudes

Le témoignage rendu par le professeur B. de F. Bailly, de la faculté de génie électrique de l'université de Toronto, devant le comité parlementaire de la radio, l'an dernier, contenait des inexactitudes, a dit hier M. Augustin Frigon, gérant-général intérimaire de la Société Radio-Canada. M. Frigon a déclaré au comité de la radio que le professeur Bailly, présenté comme témoin par la Canadian Association of Broadcasters, avait déclaré que le Canada avait perdu du territoire radiophonique en raison de limitations de pouvoir, plus étendues que celles prévues dans la convention internationale de La Havane concernant la radio. M. Frigon a dit que cette affirmation était inexacte. Toutes les stations radiophoniques en existence peuvent encore augmenter leur puissance jusqu'au maximum permis par le traité.

Terreur en Hollande

Londres, 23. — (P.C.—Aneta) Les préparatifs faits par les Allemands pour parer à une invasion alliée de la Hollande ont provoqué un régne de "terreur et de destruction en arrière de la muraille de l'Atlantique", d'après le journal clandestin hollandais Vrij Nederland.

Un vol de $7,000 à Drummondville

Drummondville, 23. — (D.N.C.)— Un audacieux cambriolage a été perpétré la nuit dernière, dans le bureau de la Caisse populaire de la paroisse St-Frédéric, coin des rues Hériot et Marchand en plein centre de notre ville, où le coffre-fort a été enlevé et éventré.

Les voleurs se sont introduits dans l'établissement par la porte d'en arrière donnant sur un passage sombre aboutissant à la rue Marchand et où il est facile de reculer un petit camion ou une automobile sans attirer l'attention. Le vol fut découvert hier matin, vers neuf heures, par M. J.-A. Soly, gérant de la Caisse. A peu près dans le même temps, un employé de la Southern Canada Power qui se rendait à son travail, à Hemmings Falls, découvrit le coffre-fort, éventré, non loin du chemin, à environ deux milles de notre ville. Il en avertit immédiatement le chef de police Edouard Lapierre.

Les débris du coffre-fort ont été transportés au poste de police. Tard, hier après-midi, bien que les documents recueillis épars n'aient pas encore été classés au complet, M. Soly évaluait le vol à au moins $7,000 en argent et obligations diverses. Dès hier après-midi, la police provinciale a envoyé ici des agents qui travailleront avec le chef Lapierre et ses hommes, pour éclaircir ce vol, le plus considérable qui ait été commis ici depuis nombre d'années.

Edmour Beaudry et Paul Bibeau au pénitencier

Montréal, 23. — (PC) Edmour Beaudry, 58 ans, a été condamné à douze ans de pénitencier pour avoir causé la mort d'Yvette St-Pierre, 33 ans, au cours d'une beuverie. Paul Bibeau, 36 ans, a été condamné à 10 ans de pénitencier comme conséquence de la mort, il y a 13 ans, du jeune Patrick Campbell fatalement battu dans une étable au cours d'un vol. Tous deux avaient été reconnus coupables de manslaughter après avoir été accusés de meurtre.

Le choix du jury au procès Chaplin

Los Angeles, 23. — (P. A.) La poursuite a commencé hier à éliminer les personnes intéressées directement ou indirectement dans l'industrie cinématographique, comme progressait le choix des jurés qui devront juger l'acteur Charles Chaplin, accusé de violation de la loi Mann.

Le gouvernement a récusé péremptoirement les aspirants jurés suivants :

Louis-J. Odets, gérant de publicité et père de Clifford Odets, auteur et directeur de studios.

Dora Garfield, dessinatrice de modes pour des studios de cinématographie.

Mme Eileen Barrett Fox, sténodactylo et figurante.

Le défendeur, assis à la table des procureurs, assista à la séance et s'amusa occasionnellement à griffonner sur une feuille de papier jaune.

Le comédien, accusé d'avoir conduit à New-York Mlle Joan Berry, 24 ans, dans un but immoral, était vêtu d'un complet gris. A la fin de la journée, un jury de sept hommes et de cinq femmes avait été choisi.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Club Kiwanis : Déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Kiwanis, à midi et 30, au Château Frontenac. Conférence de M. Maurice DeGonmois.

Fierté nationale : Ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale des Saints-Martyrs Canadiens, conférence du R. P. Onésime Lamontagne : "Femme canadienne". Programme musical. Entrée libre.

A Saint-Roch : Ce soir, à 8 h. 30, dans la crypte de l'église St-Roch, conférence-concert sous les auspices de la société St-Jean-Baptiste de St-Roch. Conférence de M. l'abbé Pierre Gravel : "Pierre et vie". Programme musical. Entrée libre.

University Women's Club : Réunion du comité exécutif du University Women's Club, ce soir, à 8 h. 15, à la résidence de Mme Pellerin Laplante, 780 rue St-Cyrille.

Unions internationales : La fraternité internationale des travailleurs en pulpe, sulfite et papier, local 187, ce soir, à 130 rue du Pont.

Syndicats catholiques : L'Union catholique des charpentiers de Québec. Le Syndicat catholique des briqueteurs-maçons de Québec. Ce soir, au Secrétariat, 17 rue Caron.

Anciens de l'école Montcalm: Ce soir, à 8 heures 30, à la salle de l'école, soirée récréative pour les anciens élèves de l'école supérieure Montcalm.

Photo-Club : Ce soir, à 8 h. 15, à 62 avenue de Salaberry, séance régulière du Photo-Club de Québec. Analyse de photographies et projection de diapositives.

PROCHAINE REUNION

Employés du port : Assemblée générale de l'Association des employés fédéraux du Port de Québec Inc., vendredi soir, le 24 mars, à 8 h. 30, au Palais Montcalm, chambre 24.

Au procès de Lonergan

L'aviateur Lonergan aurait battu sa femme Patricia avant de l'étrangler

La scène qui se serait déroulée dans la chambre de la jeune femme est racontée par le substitut du procureur-général. — Lonergan aurait tenté de l'assommer avec des chandeliers. — Il l'étrangla lorsque les chandeliers se rompirent. — De l'alcool dans le cerveau de la victime. — Témoins attendus de Toronto.

New-York, 23. — (P.A. — Par James Devlin, de la Presse Associée) Le procès de Wayne Lonergan a débuté pour de bon, hier, lorsque le jeune aviateur originaire de Toronto a suivi attentivement la lecture de l'acte d'accusation dans lequel l'Etat l'accuse d'avoir étranglé sa riche épouse, Patricia, après avoir échoué dans deux tentatives pour l'assommer à mort avec d'antiques chandeliers de bronze.

La scène qui se serait déroulée dans la chambre à coucher de la jeune femme, le 24 octobre dernier, fut décrite de façon dramatique par le substitut du procureur général, Jacob Grumet, devant un jury composé d'hommes d'affaires. Grumet s'est efforcé de démontrer que le crime fut "déterminé" plutôt qu'impulsif.

Grumet déclara que Lonergan frappa d'abord sa femme, couchée nue sur son lit. Lorsque le premier chandelier se rompit, poursuivit Grumet, Lonergan marcha jusqu'à un pupitre, à l'autre extrémité de la chambre, et saisit un autre chandelier.

"Il était décidé à la tuer", déclara le procureur de la poursuite.

Il affirma que Mme Lonergan, effrayée, se réfugia de l'autre côté du lit, mais que Lonergan la frappa de nouveau sur la tête, cassant le second chandelier. Alors, poursuivit Grumet, Lonergan l'étrangla.

Impassible, Lonergan écouta le témoignage du Dr Milton Helpern, expert médico-légal, qui décrivit en détail les blessures qu'il releva sur le corps de la victime.

Le Dr Helpern déclara que la mort avait été causée par "l'asphyxie due à la strangulation, des lacérations du cuir chevelu et par une fracture du crâne accompagnée de contusions au cerveau".

Le procureur de la défense, Edward-V. Broderick, attaqua fortement le témoignage du Dr Helpern.

En contre-interrogatoire, Helpern déclara que la fracture du crâne et la blessure au cerveau seuls ne pouvaient pas avoir causé la mort et que les lacérations en elles-mêmes n'auraient pu causer la mort, si elles n'avaient pas occasionné une perte de sang.

Broderick demanda si de l'alcool avait été trouvé dans le cerveau de la victime, ce à quoi Helpern répondit :

"Il y avait une assez forte quantité d'alcool dans son cerveau, ce qui laisserait supposer qu'elle avait bu avant sa mort".

"Y avait-il quelque trace d'un avortement récent?" question Broderick.

"Non", répondit Helpern.

Broderick demanda au médecin s'il avait trouvé des somnifères dans la chambre à coucher ou dans la salle de bain. Helpern répondit dans la négative.

Décrivant la scène qui s'offrit à sa vue lorsqu'il pénétra dans la chambre, l'expert médico-légal déclara qu'il aperçut le corps, tourné sur son côté gauche, sur le lit. Les deux oreillers qui étaient sur le lit étaient défaits. Des morceaux du chandelier étaient dispersés sur le lit et sur le plancher, ajouta-t-il.

Sur un tabouret, au pied du lit, il vit un manteau de vison, une robe de couleur foncée, des bas de soie et un soutien-gorge. Sur le plancher, une paire de souliers de femme. Un chapeau de soie noir et une paire de gants étaient sur une table.

(Suite à la page 4, 4e col.)

LE CAFÉ "SALADA"
"Ça, c'est du bon café!"
1F

Voici un Conseil Economique!
EMPLOYEZ SOUVENT DES FÈVES VITES SERVIES
FÈVES AU FOUR AVEC JUS DE TOMATE
Des Fèves Cuites au Four, à votre goût— prêtes en 30 minutes seulement.
3 tranches de bacon ou 2 cuil. à soupe de graisse de bacon
½ tasse d'oignon haché
1 c. à soupe de sucre
½ c. à thé de poivre
1 cuillerée à thé de sel
½ à 1 cuil. à thé de moutarde en poudre
1½ tasse de Jus de Tomate Van Camp's
1½ tasse d'eau bouillante
1 pqg. de 12 onces de Fèves Van Camp's Vite-Servies
MÉTHODE: Coupez le bacon en petits morceaux et faites-le frire. Retirez le bacon de la poêle et faites frire l'oignon dans la graisse, ou bien, dans les 2 cuillerées à soupe de graisse de bacon. Mélangez le sucre, le sel, le poivre et la moutarde et délayez-les avec un peu du jus de tomate. Ajoutez cela à l'oignon et à la graisse dans laquelle il a été cuit, en même temps que le reste du jus de tomate et l'eau. Amenez à ébullition. Versez les fèves dans un plat-casserole, ajoutez-y le mélange bouillant, remuez, et parsemez de morceaux de bacon cuit. Couvrez, et faites cuire 25 minutes à four doux, 300° F. Retirez le couvercle, et continuez la cuisson 5 minutes de plus. (Retirez le couvercle plus tôt, si vous préférez les fèves avec moins de sauce.)
FÈVES CUITES AU FOUR À VOTRE GOÛT
Employez les Fèves Van Camp's Vite-Servies et régalez-vous de délicieuses fèves cuites au four, d'un brun rougeâtre —en 30 minutes! Tout le monde les aimera! Recettes simples dans chaque paquet. Achetez les Fèves Vite-Servies chez votre épicier.
Préparées exclusivement par Van Camp's, Essex, Ont.
Economique!
6 À 8 PORTIONS DELICIEUSES PAR PAQUET.

ROULEZ-EN UNE! ALLUMEZ-EN UNE! FUMEZ-EN UNE!
MAINTENANT vous savez pourquoi le tabac à cigarettes Buckingham
fait de meilleures cigarettes
BF-55F

pour avoir des belles lèvres rouges, douces, souples, invitantes... ... et donner un chaud incarnat vivant à vos joues.....
LA JOLIE Lana Turner ETOILE MGM
CRAYON à LEVRES et ROUGE Tru-Color
Recharges
...pour faire dans vos étuis métalliques
★ C'est le même crayon à lèvres... le même rouge... dans toutes les séduisantes nuances Color Harmony de Max Factor Hollywood.
60¢ ET $1.00 · 60¢
Max Factor HOLLYWOOD
DANS LES GRANDES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS